

# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022

"Le développement durable  
au cœur du quotidien"



## ÉDITO

Le rapport Développement Durable 2022 a pour objectif de dresser le bilan des actions conduites par Cholet Agglomération et ses 26 communes membres en faveur de la transition écologique. Ce rapport s'inscrit dans la continuité des 17 objectifs de l'agenda mondial pour 2030 définis par l'Organisation des Nations Unies.

Pour y parvenir, Cholet Agglomération mène au quotidien des projets ambitieux et concrets pour une collectivité plus durable. L'intercommunalité soutient depuis longtemps un développement respectueux de l'environnement en aménageant depuis des décennies de façon responsable son patrimoine foncier, préservant ainsi l'activité agricole, pan important de l'économie locale.

L'aménagement durable du territoire est un axe fort de la politique menée avec le développement de mobilités douces comme le vélo, la réhabilitation énergétique des bâtiments ou encore la gestion des eaux pluviales, la préservation de la biodiversité et des espaces naturels.

Notre territoire est doté de richesses à préserver.

Il est important de favoriser le dynamisme de notre agglomération tout en faisant preuve de cohérence et de pragmatisme face aux attentes de nos concitoyens. Nous allons continuer d'agir pour faire de Cholet Agglomération un territoire plus durable, plus résilient et au service de chacune et chacun.

**Gilles BOURDOULEIX**

Maire de Cholet  
Président de Cholet Agglomération  
Député honoraire

**Jean-Paul BRÉGEON**

Premier Adjoint au Maire de Cholet  
Vice-Président de Cholet Agglomération

## Les objectifs de développement durable

### OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Au cœur de l'Agenda 2030, 17 Objectifs de développement durable (ODD) ont été fixés.

Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation...

L'Agenda 2030 repose sur 17 objectifs et 169 cibles (ou sous-objectifs), il dessine une feuille de route détaillée et couvrant pratiquement toutes les questions de société.

**Afin d'atteindre les Objectifs développement durable tout en relevant les défis nationaux, la France a décidé de se doter d'une Feuille de route. Celle-ci a vocation à définir les enjeux prioritaires et la trajectoire de mise en œuvre du développement durable par la France, tout en mobilisant des leviers d'action concrets et en engageant l'ensemble des acteurs français.**

#### **6 enjeux :**

**enjeu 1 :** Agir pour une transition juste, en luttant contre toutes les discriminations et inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous

**enjeu 2 :** Transformer les modèles de sociétés par la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles, pour agir en faveur du climat, de la planète et de sa biodiversité

**enjeu 3 :** S'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie, pour permettre une évolution des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable

**enjeu 4 :** Agir pour la santé et le bien-être de toutes et tous, notamment via une alimentation et une agriculture saines et durables

**enjeu 5 :** Rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des ODD, et concrétiser la transformation des pratiques à travers le renforcement de l'expérimentation et de l'innovation territoriale

**enjeu 6 :** Œuvrer au plan européen et international en faveur de la transformation durable des sociétés, de la paix et de la solidarité

En complément de la Feuille de route, des initiatives pour contribuer à l'atteinte des ODD sont menées dans les territoires.

Ces initiatives locales ont pour objectifs d'apporter des éléments de réflexion et des pistes d'action au service de la feuille de route et de servir d'expérimentation pour les propositions des groupes de travail nationaux.

C'est à ce titre que Cholet Agglomération a intégré les 17 objectifs de développement durable dans sa stratégie de développement. Le rapport de développement durable 2022 témoigne de la prise en compte de ces objectifs dans la mise en œuvre des actions sur le territoire communautaire.

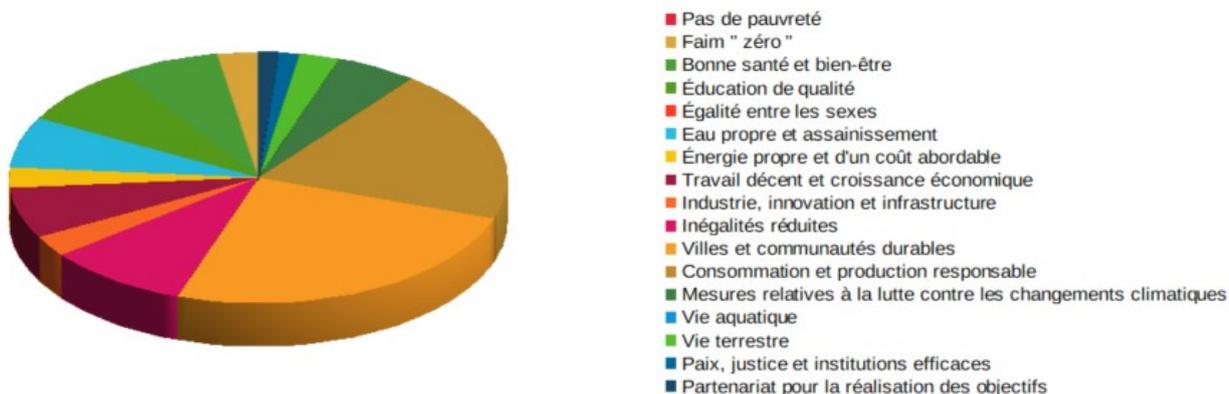


Un diagramme représentant les 17 ODD impactés par les actions du rapport développement durable a été réalisé.

A travers les actions présentes dans ce rapport en faveur du développement durable, certains ODD sont plus fréquemment représentés :

- Villes et communautés durables,
- Consommation et production responsable,
- Inégalités réduites,
- Education de qualité,
- Bonne santé et bien-être,
- Eau propre et assainissement,
- Travail décent et croissance économique,
- Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Répartition des actions par ODD



## Préambule :

**Le développement durable se traduit par des actions au quotidien sur le territoire de Cholet Agglomération portée par les 26 communes et l'Agglomération.**

**Cholet Agglomération s'est engagée dans un Plan Climat Energie Territorial (2014-2020). Elle a lancé son nouveau Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et en parallèle, mène ses actions en faveur de la transition écologique.**



Le PCAET est un document de planification territoriale, à la fois stratégique et opérationnel, dont les objectifs prennent en compte l'ensemble de la problématique climat, air, énergie autour de plusieurs axes d'action, en cohérence avec les objectifs internationaux de la France :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES),
- l'adaptation au changement climatique,
- la sobriété énergétique,
- la qualité de l'air,
- le développement des énergies renouvelables.

Établi pour une durée de 6 ans, avec un bilan intermédiaire à 3 ans, le PCAET se compose :

- d'un diagnostic initial du territoire permettant d'identifier les sources d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et les impacts potentiels des changements climatiques
- d'une stratégie territoriale, document central permettant de justifier la cohérence de l'action locale par rapport aux objectifs nationaux et régionaux de réduction des émissions de GES, ainsi que par rapport aux principes de développement durable
- d'un programme d'actions
- d'un dispositif de suivi et d'évaluation.

La stratégie climat-air-énergie définie pour Cholet Agglomération est une démarche transversale et intégrée, considérant plusieurs thématiques (consommations énergétiques, émissions de GES, séquestration carbone, énergies renouvelables...), et dont les objectifs les orientations portent sur l'ensemble des activités (habitat, transport, agriculture...) du territoire. Le projet territorial de développement durable a pour objectif de limiter les dépenses énergétiques, d'améliorer le cadre de vie, de développer l'économie et de préserver l'environnement et ses ressources naturelles.

De plus, les conditions de développement des énergies renouvelables vont être posées à travers un plan stratégique des énergies renouvelables (EnR). Dans ce cadre, une charte pour un engagement en faveur d'un développement partagé des énergies renouvelables va

être élaborée. Ce plan EnR contribuera à la stratégie du PCAET, qui constitue la ligne directrice de Cholet Agglomération en matière de transition énergétique.

En 2021, le diagnostic du PCAET a été réalisé ainsi que le bilan des émissions des GES – État initial de l'Environnement de l'Évaluation Environnementale par le Bureau d'Études Énergies Demain.

Une restitution du diagnostic a été réalisée ainsi que des ateliers pour élaborer la stratégie territoriale du PCAET. 4 ateliers de concertation en associant les partenaires extérieurs au projet (associations, structures institutionnelles et privées...) afin que les élus, les agents et les experts du territoire puissent réfléchir et échanger quant à la feuille de route du territoire destinée à la lutte contre le changement climatique et son adaptation.

Puis, une présentation a eu lieu d'une première ébauche de la stratégie climat-air-énergie. Le service développement durable de l'agglomération a participé durant l'année 2022 aux réunions de la phase PADD (projet d'aménagements et de développement durables) du PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat). Le service a également travaillé en lien avec les élus sur les différents enjeux du PCAET.

Les prochaines étapes du PCAET vont concerner :

- l'élaboration de la stratégie climat-air-énergie de manière transversale avec les autres outils de planification PLUi-H et SCoT
- le programme d'actions : des réunions de directions autour des sujets vont être réalisées pour préparer le plan d'actions PCAET
- l'élaboration et la mise en place du dispositif de suivi et d'évaluation.

**Le rapport de développement durable a pour objectif de mettre en lumière les actions du quotidien en faveur de la Transition Écologique. Ces nombreuses actions sont portées par les communes et par Cholet Agglomération en fonction de leurs compétences respectives.**

**Ce rapport montre la stratégie globale du territoire sur les 3 piliers du développement durable : Environnement, Économie et Social qui sont les éléments fondamentaux de la stratégie territoriale de Cholet Agglomération et notamment du SCoT du territoire. La prise en compte du volet social, de la qualité de vie des habitants, du bien-être sur le territoire sont des points stratégiques dans le rapport développement durable.**

**L'Agglomération prend en compte le développement durable sur le plan interne autant sur le plan des achats durables que sur les actions éco-responsables réalisées par les agents de la collectivité.**

# **SOMMAIRE**

## **Le territoire Choletais en actions**

### **Plan d'actions du rapport développement durable :**

#### **Table des matières**

<b>I- L'économie en territoire Choletais.....</b>	<b>19</b>
<b>Soutien à l'agriculture.....</b>	<b>19</b>
Promotion de l'agriculture locale.....	19
<b>L'économie et l'emploi sur Cholet Agglomération.....</b>	<b>21</b>
<b>Économie circulaire.....</b>	<b>22</b>
Solutions partage.....	23
Plateforme de revente ou vente directe du matériel, d'outillage obsolète de la collectivité.....	24
<b>Emploi et insertion.....</b>	<b>24</b>
Organisation d'un forum de l'emploi :.....	25
Animation de la plateforme emploi.cholet.fr.....	26
Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) :.....	26
Marchés réservés pour des prestations d'entretien des espaces verts :.....	26
Accompagnement des entreprises dans l'intégration des nouveaux collaborateurs extérieurs au territoire.....	27
<b>II- Développement du Territoire et mobilités.....</b>	<b>28</b>
<b>Aménagement urbain.....</b>	<b>28</b>
Documents et opérations d'urbanisme.....	30
<i>Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUi-H).....</i>	<i>30</i>
<i>Politique locale de l'habitat.....</i>	<i>31</i>
<i>Opération Cœur de Ville .....</i>	<i>32</i>
<i>Les réalisations :.....</i>	<i>33</i>
Eco-exemplarité de la ZAC du Val de Moine.....	34
Nouvelles infrastructures :.....	35
<b>Voierie et espaces publics.....</b>	<b>39</b>
Eaux pluviales (GIEP).....	40
Intégration du végétal et des eaux pluviales dans les aménagements urbains.....	40
<i>Parking du Bosquet Parc Pérotaux .....</i>	<i>40</i>
<i>Quartier Favreau.....</i>	<i>41</i>
Rénovation et mises aux normes lanternes d'éclairage et réduction du temps d'allumage.....	41
Mise en accessibilité des espaces publics.....	42
<b>Déplacements.....</b>	<b>44</b>
Axe A : Infrastructures Circulation Stationnement.....	45
Axe B : Mode doux, Transport Public, Transport Collectif.....	46
Axe C : Modifier les pratiques et les comportements (sensibilisation aux déplacements doux).....	47
<i>Actions de TPC.....</i>	<i>47</i>
<i>Expérimentation de 2 communes de Cholet Agglomération sur la Mobilité Rurale.....</i>	<i>49</i>
Optimisation de la desserte de bus.....	50
Développer la multimodalité (rail/route/bus).....	50
<b>Économie d'énergie et production d'EnR.....</b>	<b>53</b>
Gestion énergétique des bâtiments communautaires.....	54
Économies d'énergie au Conservatoire.....	54
Entretien et maintenance des équipements des bâtiments.....	54
Valorisation du biométhane.....	54

Station BioGNV.....	55
<b>III - Protection des ressources et des milieux naturels.....</b>	<b>56</b>
<b>Protection de l'environnement.....</b>	<b>56</b>
Agir dans le domaine des déchets (valorisation et optimisation des déplacements).....	57
Valorisation des boues de STEP.....	58
Contrôle des branchements d'eaux usées et eaux pluviales lors des cessions immobilières.....	58
<b>Cycle de l'eau.....</b>	<b>60</b>
Qualité de l'eau et des cours d'eau.....	61
Les captages.....	62
Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE).....	64
Réduction des pertes d'eau sur le réseau de distribution par la télérelève.....	64
Amélioration de l'impact de la zone de Douets Jaunes à Somloire sur les cours d'eau.....	65
<b>Parcs, jardins et paysages.....</b>	<b>66</b>
Gestion différenciée et éco-responsable des espaces verts publics.....	66
Éco-pâturage des espaces verts.....	68
Mise en place d'abris et nichoirs pour la faune.....	68
<b>Sensibilisation.....</b>	<b>71</b>
Sensibilisation du jeune public à l'importance du végétal et à l'environnement.....	72
Éducation à l'environnement à la Maison de la nature.....	73
Alimentation durable en restauration collective / La qualité des repas.....	74
Alimentation durable en restauration collective / Limitation du gaspillage et des pertes.....	75
Alimentation durable en restauration collective / Actions éducatives.....	75
La Charte des Paysagistes.....	76
Agir dans le domaine des déchets/Animation et sensibilisation.....	77
Accompagnement des entreprises dans les projets de développement.....	78
Sensibilisation à la biodiversité.....	78
<b>IV - Éducation, sport et culture.....</b>	<b>81</b>
<b>Enseignement supérieur.....</b>	<b>81</b>
Soutien aux étudiants.....	82
Soutien aux établissements.....	82
Carrefour de l'Oriente, des Métiers et de l'Entreprise.....	82
Maison de l'Oriente.....	83
Journal de l'orientation.....	84
Campus connecté de Cholet.....	85
<b>Activités sportives et de loisirs.....</b>	<b>88</b>
Le Projet Sportif Local.....	88
Centre d'Initiation aux Sports de Plein Air (CISPA).....	89
Anim' Sports.....	89
Apprentissage de la natation pour tous.....	89
Parcours Permanent d'Oriente.....	90
<b>Actions culturelles.....</b>	<b>91</b>
La lecture publique.....	93
Enseignement artistique / Musique (1 <sup>er</sup> cycle dans les écoles associatives).....	94
Enseignement artistique - Rayonnement.....	94
Enseignement artistique - Médiation.....	94
La Résidence d'artistes.....	95
Circuit du jeu à la Ludothèque.....	96
Espaces ludiques de la ludothèque.....	97
Diffusion des archives historiques sur un site internet dédié.....	97
Actions de médiations.....	98
Saison culturelle " Itinérances ".....	99
La Folie Théâtrale à Interlude.....	99
Réouverture de La Poursuite, espace de convivialité du théâtre Saint-Louis.....	100
Gestion des collections du réseau des bibliothèques de Cholet Agglomération.....	101
<b>Politique en faveur de la jeunesse.....</b>	<b>104</b>

Forum Jobs d'été - Jobs étudiants.....	105
Festival les Z'allumés.....	105
Les Super Choletais.....	106
Le dispositif " Bourses Initiatives Jeunes "	106
Le dispositif " Roulez Jeunesse "	106
<b>V – Vivre ensemble – Solidarité.....</b>	<b>107</b>
<b>Le tourisme en territoire Choletais.....</b>	<b>107</b>
Office du tourisme : valoriser des produits locaux.....	108
Office du tourisme : L'habitant au cœur de la stratégie.....	109
<b>Préventions et sécurité des personnes et des biens.....</b>	<b>110</b>
Apprentissage du vélo pour les élèves de cycle 3 d'école primaire de l'Agglomération.....	111
La qualité de l'eau sur les plans d'eau et sur les retenues.....	111
Lutte contre les nuisibles et les nuisances.....	111
<b>Solidarité Communautaire.....</b>	<b>113</b>
Temps et rencontres intergénérationnels.....	114
Les clubs " Coup de Pouce ".....	114
Accès au livre et à la lecture pour les publics éloignés et empêchés, en particulier dans les quartiers prioritaires.....	115
Gratuité d'accès des équipements pour les scolaires, pour les élèves des écoles primaires du territoire de Cholet Agglomération.....	116
Aide financière " Chèque Eau ".....	117
<b>Coopération et solidarité.....</b>	<b>118</b>
Cholet Sao.....	119
Cholet Araya.....	119
<b>VI – Épanouissement de tous – politique de la famille.....</b>	<b>119</b>
<b>Accompagnement des personnes âgées.....</b>	<b>119</b>
Actions du CIAS : .....	121
<i>Projet d'Établissements des résidences autonomie du CIAS.....</i>	121
<i>Amélioration bâtiment et accessibilité.....</i>	121
<i>Livret d'accueil des résidences autonomie.....</i>	121
<i>Label " Amis des Aînés ".....</i>	122
Actions au sein des EHPAD : .....	122
<i>Aménagement d'un jardin thérapeutique dans l'Unité pour Personnes Âgées Désorientées (UPAD).....</i>	122
<i>Création d'un jardin au Val d'Evre.....</i>	122
<i>Projet d'établissement pour les 3 EHPAD.....</i>	123
<b>Citoyenneté et vie de quartier.....</b>	<b>124</b>
Actions pour la vie dans les quartiers : .....	124
<i>Organisation annuelle des Rencontres Citoyennes.....</i>	124
<i>Suivi de l'application TellMyCity.....</i>	124
<i>Rubrique " Exprimez-vous ".....</i>	125
Différentes actions en faveur de la citoyenneté sont organisées : .....	125
<i>Le Rallye Citoyen pour les Collégiens.....</i>	125
Accompagnement de la vie associative locale.....	125
<i>Assises du mouvement associatif choletais.....</i>	125
<i>Forum des associations.....</i>	126
<i>Espace associations.....</i>	126
<i>Comité d'Attribution des Avantages en Nature aux Associations (CAANA).....</i>	126
<i>Mise à disposition de locaux aux acteurs de la société civile et rationalisation du foncier.....</i>	126
<b>Politique de la ville.....</b>	<b>127</b>
La Gestion Urbaine de Proximité (GUP) : les Conseils Citoyens de la ville de Cholet.....	127
<b>Santé publique.....</b>	<b>128</b>
Dans le cadre de la politique de la santé, élaboration, animation, coordination et mise en œuvre des actions du Contrat Local de Santé.....	129
Pollinarium sentinelle ®.....	129
<b>Cohésion sociale et lutte contre l'isolement.....</b>	<b>131</b>

<b>Les enjeux</b> .....	<b>131</b>
La Convention Territoriale Globale (CTG).....	132
Partenariat des musées avec l'ESAT ADAPEI 49.....	132
Accompagnement et suivi des centres sociaux.....	133
Réseau " enfants différents ".....	133
Jardinage et Potager au Multi-accueil des Marmousets.....	134
" La Marmite conviviale ".....	134
Les découvertes du lundi.....	135
Construction de modulaires préfabriqués hors site en bois pour le Centre Social du Verger.....	135
<b>VII – Vers une collectivité exemplaire</b> .....	<b>137</b>
<b>Favoriser les achats durables</b> .....	<b>137</b>
Utilisation de couches biodégradables.....	137
Clauses sociales et d'insertions professionnelles, clauses environnementales dans les marchés publics et marchés réservés.....	137
<b>Économie circulaire</b> .....	<b>138</b>
Voir paragraphe 1 : l'économie en territoire Choletais.....	138
<b>Ressources humaines</b> .....	<b>139</b>
Contribution au bien être des agents au travail.....	139
Plan de soutien à l'emploi.....	139
Le développement du télétravail.....	140
<b>Réunions participatives</b> .....	<b>140</b>
Organisation de forums et d'évènements.....	141
<b>Eco-responsabilité</b> .....	<b>142</b>
Dématérialisation de l'application du droit des sols : ouverture du guichet numérique des autorisations d'urbanisme.....	143
Action en faveur de la solidarité des territoires (groupement de commandes).....	143
Éco-responsabilité en matière de communication et de protocole.....	143
Éco-responsabilité " Journal Synergences hebdo ".....	144
<b>Outils stratégiques</b> .....	<b>145</b>
Labellisation " Marque Qualité Tourisme " des Musées.....	146

## Liste des actions de Cholet Agglomération

## Liste des actions des communes du territoire de l'agglomération

## Le territoire Choletais en actions



*Le May sur Evre – Création d'une micro-forêt urbaine*



*Lys Haut Layon – Développement de l'éco-pâturage*



*Mazières en Mauges – Construction d'un parking drainant*



*Veziens - Création d'un poulailler pour l'école publique de l'Evre*



*Les Cerqueux – Installation d'un composteur pour le restaurant scolaire*



*Saint-Paul-du-Bois – Enherbage des allées du cimetière*



*Yzernay – Matinée citoyenne de ramassage des déchets*



*Cléré-sur-Layon – Plantations d'arbres dans un espace de loisirs*



*Coron – Réhabilitation de la salle Saint-Louis*



*Somloire – Installation de plafond avec des panneaux LED*



*Trémentines – Construction d'une chaussée pour les circulations douces (chaucidou)*



*La Tessoualle – Développement de l'éco-pâturage*



*La Plaine – Rénovation extérieure de la mairie*



*Chanteloup les Bois – Création d'une zone de rencontre*



*Montilliers – Fête communale des associations*



*Cernusson – Plantation d'arbres*

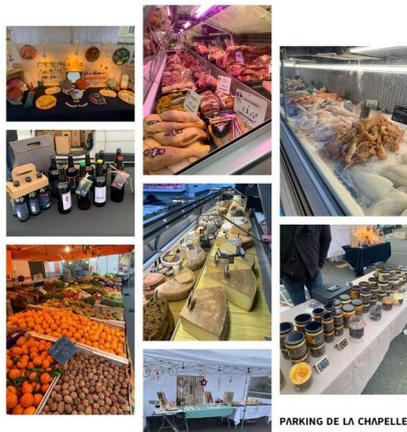


*Toutlemonde – Plantation d'arbres fruitiers en animation avec les classes élémentaires de la communes*



*Nuillé – Lauréat de la 1<sup>ère</sup> Fleur au titre du Concours Régional des Villes & Villages Fleuris des Pays de la Loire*

**MARCHE HEBDOMADAIRE**



La Romagne

PARKING DE LA CHAPELLE

*La Romagne – Marché de producteurs locaux*



*Bégrolles-en-Mauges – Construction d'une chaussée pour les circulations douces*



*Saint-Christophe-du-Bois – Ouverture d'un café citoyen*



*La Séguinière – Entretien participatif du cimetière*



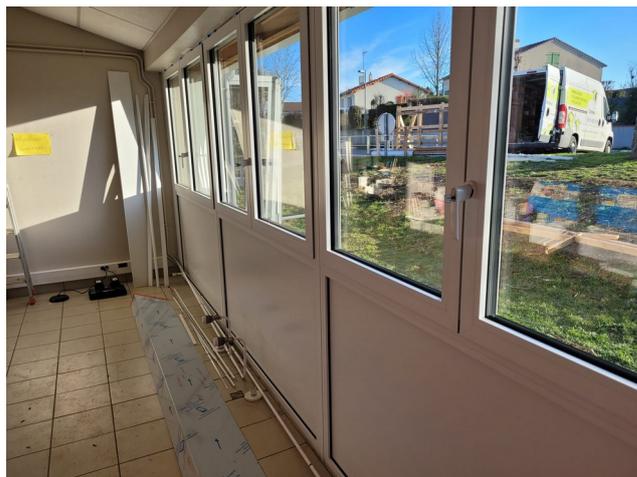
*Saint-Léger-sous-Cholet – Création d'une zone d'éco-pâturage*



*Maulévrier – Création d'un carré au Potager du Château Colbert*



*La Romagne – Accueil des nouveaux arrivants avec la remise du coffret offert par l'Office de Tourisme*



*La Tessoualle – Rénovation des ouvertures sur la moitié de l'école publique*



*Maulévrier – Installation d'un panneau d'affichage numérique en lieu et place du panneau « papiers ».*



*Mazières en Mauges – Mise en place d'un composteur avec pesage des déchets chaque semaine*



*Nuaillé – Achat d'une désherbeur thermique*



*Saint Léger sous Cholet – Rénovation de l'ancien bureau de poste pour accueillir la Maison des Assistants Maternels*



*Toutlemonde – Aménagement d'un parcours de sécurité routière dans la salle des sports*



*Toutlemonde – Participation de l'école à la cérémonie du souvenir du 11 novembre.*



*La Séguinière – Parcours éco-citoyen aux élèves à destination des élèves de CM1 et de CM2*



*Toutlemonde – Création d'une liaison douce pour accéder au centre-bourg historique*



*Trémentines – Restauration d'une mare en lien avec le SMIB*



*Yzernay – Rénovation de l'éclairage de la salle des sports avec l'installation de luminaires LED*



*Vezens – Création d'une liaison douce entre le lotissement Le Château et le site de la Coulée des Douves*



*Vezens – Mise en place d'un nouveau robot de tonte (technique du Mulching permettant de ne plus ramasser l'herbe et de fortifier le gazon)*



*Vezens – Remplacement du bac à sable de la cour d'école par de la terre pour la création d'un potager*



*Bégrolles en Mauges – Journée ramassage des déchets organisée par le Conseil Municipal des Enfants (CME)*



*Bégrolles en Mauges - Poursuite de l'aménagement de la « Mare aux tritons »*



*Cholet – Intégration du végétal et des eaux pluviales dans le parking du Bosquet*



*Cholet – Carrefour de l'orientation*



*Cholet – Espaces ludiques de la ludothèque*



*Cholet – Construction de modulaires en bois pour le centre social du Verger*

# Plan d'actions du rapport développement durable

## I- L'économie en territoire Choletais

### Soutien à l'agriculture



#### Les enjeux

En réponse aux attentes fortes des consommateurs sur la qualité et la provenance de leur alimentation et à leur prise de conscience des enjeux environnementaux et du changement climatique, émergent des initiatives publiques et privées visant à satisfaire les besoins quantitatifs et nutritionnels des populations dans le respect des équilibres socio-environnementaux et à relocaliser notre alimentation. Ainsi, progressivement, de nouveaux liens entre les villes et les campagnes se tissent de façon à répondre aux besoins de reconnexion des citoyens à leur alimentation.

Il est fondamental de s'appuyer sur plusieurs axes d'orientations stratégiques :

- Le maintien de l'emploi agricole et le renforcement de l'ancrage territorial
- La préservation et la valorisation des ressources locales, du patrimoine naturel et culinaire ainsi que de l'identité territoriale
- Offrir une alimentation saine et locale
- Étudier les modèles de production, de transformation et de distribution des produits agricoles

#### Les objectifs à atteindre

L'agriculture est fortement présente sur le territoire du Choletais. L'Agglomération souhaite maintenir et promouvoir l'agriculture et les produits locaux. Elle souhaite par différents moyens sensibiliser les jeunes vers les métiers de l'agriculture et susciter les vocations (Carrefour de l'Orientation 2022).

Faire découvrir aux habitants de Cholet et des environs, les produits du territoire.  
Développer une consommation du "manger local" auprès des citoyens.

#### Actions réalisées en 2022 et les années précédentes

##### Promotion de l'agriculture locale

**Le Foirail de Cholet** est un outil au service des agriculteurs dans la filière agro alimentaire du Choletais. Depuis près de 40 ans, le Foirail de Cholet est le premier marché en effectif de viande bovine de France. Chaque lundi, des éleveurs et des négociants, issus principalement des départements des Pays de La Loire, viennent vendre leurs bovins au Parc des Prairies à Cholet.

Avec la présence de 2 marchés hebdomadaires (lundi et vendredi) jusqu'en 2012, le Foirail accueillait jusqu'à 2 000 bovins. Depuis 2012, les effectifs suivent une tendance

nationale qui tend à diminuer en raison de la baisse des exploitations et des exploitants depuis 10 ans.

Doté d'un agrément européen, l'atout du marché aux bestiaux de Cholet est la commission de cotation, chaque lundi, qui donne la tendance des cours de la viande à l'échelle nationale. Composée d'éleveurs, d'acheteurs, de négociants, la commission de cotation permet aux agriculteurs de connaître la tendance commerciale le jour J, en fonction de l'offre et de la demande du moment. Chacun est ainsi libre de fixer le prix de ses bovins.

Dans une région tournée vers l'élevage et au sein d'un bassin d'emploi accueillant un nombre important d'entreprises agro alimentaires, Cholet Agglomération soutient cet équipement au travers de travaux de rénovation afin de répondre aux attentes des usagers avec notamment des nouveaux services, tel que le transit d'animaux du mardi au jeudi.

Depuis 2004, Cholet Agglomération organise chaque année **le concours d'animaux de Boucherie de Haute Qualité**. Cet évènement permet pour les éleveurs et les engraisseurs de promouvoir la filière de viande bovine issue de notre territoire.

En 2022, **l'association Festi'Furious a organisé la 2<sup>ème</sup> édition du Festival Agricole** à St-Christophe-du-Bois Sur une surface de 14 hectares, différents exposants et animations étaient proposées : exposition de matériels agricoles, concerts, show mécanique (Moiss'Bat'Cross, Kartcross, etc), balades en calèche pour un large public de 30 000 personnes. Dans l'objectif de promouvoir l'agriculture du territoire, Cholet Agglomération a occupé un espace d'animations agricoles sur une surface de 1000 m<sup>2</sup>. On pouvait y voir : une mini ferme avec 6 enclos de différents animaux (chèvres, moutons, équidés, lapins, volières) ; un stand sur la méthanisation avec des représentants des 3 sites existants sur Cholet Agglomération ; un stand avec la présence de plusieurs interprofessions (produits laitiers, Interbev, fromagerie St Moret de Vihiers) et un temps de dégustation de produits et la présence de l'association des Vieilles Soupapes de Trémentines pour des démonstrations de battage comme « dans le temps » avec un tracteur, la batteuse et la presse. En raison du Covid, cette manifestation n'avait pas été organisée en 2020 ni en 2021.



**La Chambre Régionale des Pays de Loire a participé à la 10ème édition du Carrefour de l'Orientation des Métiers et de l'Entreprise 17 au 19 novembre 2022.** Parmi les 350 exposants présents à l'évènement, la Chambre était présente pour promouvoir l'agriculture de notre territoire et de la Région à travers les différents métiers de la filière. Des membres du Groupe Agricole de Cholet Agglomération ont participé pour témoigner auprès des jeunes de leurs métiers d'agriculteur et de leur quotidien sur leur exploitation.

**Un guide " Bien vivre ensemble "** a été élaboré à destination du grand public. Il a pour vocation de rappeler quelques principes de bon sens pour mieux vivre ensemble en campagne.

À travers plusieurs thématiques, le document explique les différentes pratiques agricoles, la saisonnalité des travaux afin de sensibiliser les habitants et favoriser le dialogue entre agriculteurs et riverains.

## **Chiffres clés**

Fréquentation au foirail et nombre de bovins : 44 398 en 2021 et 39 955 en 2022

Nombre de visiteurs au Festival Agricole : 10 000 en 2017 et 18 000 en 2022

Nombre de visiteurs au Carrefour de l'Orientation : 52 420 en 2022

## **Les orientations**

Dans le cadre de la protection de l'eau du captage de Ribou, des mesures sont mises en place afin de sensibiliser les agriculteurs vers une agriculture durable sur le Bassin Versant de Ribou.

Réalisation de vidéos sur des témoignages d'étudiants en agriculture ou jeunes agriculteurs installés afin d'intervenir dans les lycées professionnels et collèges du territoire.

Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'entreprise 2024 : accentuer les témoignages d'agriculteurs en organisant une table ronde

Lancement de l'élaboration d'un Plan Alimentaire Territorial à l'échelle de l'Agglomération avec la réalisation d'un diagnostic territorial en 2024

## **L'économie et l'emploi sur Cholet Agglomération**

### **Le contexte :**

*Cholet Agglomération met en œuvre une stratégie de développement économique qui répond à différents enjeux, notamment consolider et développer le tissu économique local (permettre le maintien et le développement des activités économiques et accueillir de nouvelles activités), favoriser la création d'emplois, tout en préservant l'environnement.*

*L'Agglomération accompagne donc les entreprises pour permettre un développement raisonné de la consommation foncière. Une attention particulière est ainsi apportée à*

*l'étude du projet. La collectivité vend le foncier (voire le découpe) non plus en fonction d'une demande de terrain mais bien par rapport à un projet immobilier précis. De plus, elle se met en droit de décider de la superficie et de l'emplacement proposé à l'entreprise.*

*Afin d'éviter une consommation foncière trop importante dédiée à certains équipements (bassin de rétention...), une démarche de Gestion Intégrée des Eaux Pluviales a commencé à être déployée sur le territoire. Une réelle fonction est ainsi donnée au volet paysager.*

*Par ailleurs, une attention particulière est apportée aux mobilités domicile/travail avec le développement de pistes cyclables et le déploiement du covoiturage via la promotion d'une plateforme dédiée auprès des entreprises et du grand public.*

*Les retombées positives de la stratégie de développement économiques doivent profiter à l'ensemble du territoire en s'appuyant sur les deux centralités que sont Cholet et Lys-Haut-Layon.*

## Économie circulaire



### Les enjeux

L'économie circulaire suppose la transition progressive vers un modèle de production et de consommation limitant l'extraction des matières premières et minimisant les pertes de ressources par la réutilisation, le réemploi, le recyclage ou encore la valorisation.

La mise en place de démarches d'économie circulaire a pour vocation à renforcer la résilience du territoire en limitant sa dépendance aux flux de ressources entrants. Le bouclage des flux de ressources territoriaux permet d'optimiser l'utilisation de la matière et de l'énergie au profit de l'économie locale.

Les dispositifs relevant de l'économie circulaire procèdent d'une réduction réelle des flux de matière «entrant» dans un territoire par la création d'activités locales de réutilisation qui donne une seconde vie aux ressources.

### Les objectifs à atteindre

Dans le cadre de " Solutions partage ", l'objectif est de proposer une offre de service pour que les entreprises mutualisent leurs ressources.

En mettant à disposition une plateforme, Cholet Agglomération souhaite faciliter les échanges entre entreprises, en permettant une mutualisation et une optimisation de leurs ressources disponibles: prêt de main d'œuvre, partage de ressources matérielles et/ou immobilières, valorisation de matières...

Dans le cadre de la plateforme de revente ou vente directe du matériel, d'outillage obsolète de la collectivité, l'objectif est de permettre le ré-emploi des matériels devenus obsolètes ou inutiles pour Cholet Agglomération, la Ville de Cholet et le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Choletais (économie circulaire).

## Actions réalisées en 2022 et les années précédentes

### Solutions partage



**solutions  
partage**  
Pays de la Loire

Au sein de la Direction du développement économique, une plateforme de mutualisation de ressources entreprises est présente depuis 2021, elle permet de faire se rencontrer offres de mutualisation et demandes de ressources, d'utiliser au maximum le potentiel de chaque ressource, de partager le poids d'un

investissement (im)matériel entre différentes structures, de faire bénéficier des compétences non mobilisées de son entreprise à d'autres qui en ont besoin.

Les acteurs mobilisés et impliqués dans cette démarche sont la Région, les EPCI des Pays de La Loire, les entreprises du territoire et les associations d'entreprises

C'est une plateforme simple et intuitive qui permet de :

- Mutualiser les compétences
- Rentabiliser les investissements matériels
- Réduire les coûts de formation
- Profiter d'opportunités immobilières
- Transformer les déchets en matière première



Possibilité de mettre les compétences de ses salariés au service d'une entreprise qui a des besoins, bénéficier de compétences et/ou d'une expertise particulière, permettre à ses collaborateurs de développer leur employabilité et de préparer ainsi une éventuelle reconversion. Partager les frais d'acquisition avec une nouvelle entreprise, louer une machine inutilisée à d'autres structures, organiser des sessions-multi-entreprises pour réduire les coûts, mettre à disposition temporairement des locaux non utilisés pour une période donnée, rechercher un lieu de stockage et donner une seconde vie aux ressources non utilisées.

En 2022, pour faire connaître la plateforme, des réunions d'information et présentation de la plateforme " Solutions Partages " aux entreprises et associations d'entreprises dans le cadre de petits déjeuners :

- 3/03 : La Filature Numérique - Cholet
- 29/04 : Maulévrier
- 10/05 : Nuaille
- 17/05 : Lys Haut Layon
- 28/06 : Trémentines – Coron – Vezins

## Plateforme de revente ou vente directe du matériel, d'outillage obsolète de la collectivité



Cholet Agglomération dresse chaque année un inventaire des matériels qui ne lui sont plus utiles afin de recenser ceux pouvant faire l'objet d'un ré-emploi, soit par reprise du matériel par le

prestataire en cas d'achat nouveau, soit par une revente directe des équipements après sollicitation de plusieurs prestataires, soit par une proposition d'enchères en ligne - Agorastore - ouverte à tous : particuliers, professionnels et collectivités.

Le bilan de l'année 2022 a été fait :

- Cholet Agglomération : 11 produits ou lots répertoriés - 3 produits ou lots vendus
- VdC : 56 produits ou lots répertoriés – 54 produits ou lots vendus
- CIAS : 13 produits ou lots répertoriés – 5 produits vendus
- CCAS : 1 produit ou lot répertorié – 1 produit vendu

## Chiffres clés

Concernant " Solutions Partage ", il y a 23 entreprises de l'Agglomération inscrites en 2022. En 2021, il y avait 7 entreprises inscrites.

Nombre de produits recensés / nombre de produits vendus : 63 ventes sur 81 lots recensés.

Augmentation globale des ventes par rapport à l'année dernière en raison de la reprise des ventes suspendues l'année dernière pour des raisons sanitaires.

## Les orientations

Pour la plateforme de vente ou revente , l'objectif est de poursuivre l'action en 2023.

Concernant la plateforme " Solutions Partage ", des nouvelles réunions de présentation vont être programmées et des rendez-vous personnalisés vont être mises en place avec des entreprises.

## Emploi et insertion



## Les enjeux

L'accès à l'emploi et l'insertion professionnelle représentent un enjeu majeur pour l'équilibre social et le dynamisme des territoires. Différents outils et organisations doivent être proposés sur les territoires comme des dispositifs d'accompagnement renforcés et individualisés (formations, mise en situation professionnelle...).

## **Les objectifs à atteindre**

Accompagner les problématiques de recrutement en facilitant la mise en relation entre demandeurs d'emploi et les entreprises.

**La plateforme emploi.cholet.fr** est une mise à disposition des professionnels (exerçant leur activité sur le territoire de Cholet Agglomération) d'un outil gratuit dédié à la gestion de leurs recrutements.

Par le PLIE, l'objectif est de mutualiser les moyens et les compétences mis en œuvre sur le territoire pour favoriser l'insertion et l'accès à l'emploi durable de personnes en difficulté. Certains espaces verts de l'Agglomération sont entretenus par des établissements médico-sociaux de travail protégé, réservé aux personnes en situation de handicap afin de viser l'insertion ou la réinsertion sociale et professionnelle.

Face aux difficultés récurrentes de recrutement sur le territoire, la volonté de Cholet Agglomération est de pouvoir apporter son soutien aux entreprises afin de lever les freins à la mobilité géographique et de faciliter le regroupement familial.

## **Actions réalisées en 2022 et les années précédentes**

### **Organisation d'un forum de l'emploi :**

Cholet Agglomération met à disposition des entreprises, un stand aménagé afin de permettre aux recruteurs de mener de rapides entretiens avec les demandeurs d'emploi. L'invitation est adressée aux demandeurs d'emploi via une campagne de communication (affichage et réseaux sociaux). Celle-ci est relayée par les acteurs de l'emploi (Pôle emploi, mission locale, Cap emploi, etc.).

Le premier forum date de 2018. Le forum de 2021 était organisé en distance due au contexte sanitaire, celui de 2022 est a été organisé en présentiel.



## **Animation de la plateforme emploi.cholet.fr**

Lancée en 2021, l'accent a été mis sur la promotion de l'outil à destination des recruteurs et des candidats.

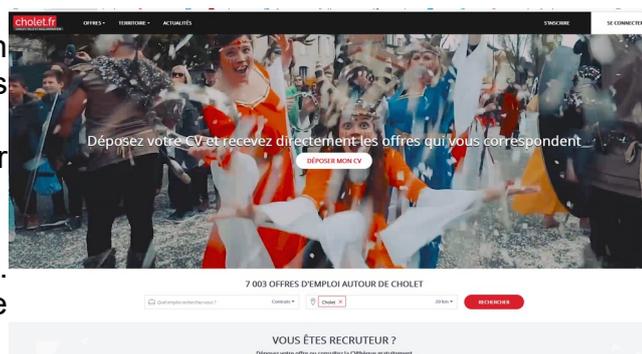
Sur simple inscription préalable, le recruteur bénéficie d'un ensemble de services :

- la diffusion illimitée de ses offres d'emploi.
- la possibilité de créer une page entreprise.

L'Agglomération vérifie les contenus avant la mise en ligne,

- l'accès à une Cvthèque,
- la mise en ligne des actualités "emploi" de sa structure. Cholet Agglomération se charge de cette mise en ligne

La mise en place de la plateforme emploi.cholet.fr, en relais du dépôt d'offres qui existait auparavant sur cholet.fr, a permis d'apporter davantage de visibilité et de clarté, aussi bien pour les recruteurs que pour les candidats. Il s'agit d'un véritable outil de recrutement qui permet également aux administrateurs du site de professionnaliser leurs démarches et d'optimiser leurs interventions.



## **Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) :**

Le PLIE, organise des parcours d'insertion professionnelle vers l'emploi ou la formation et contribue au développement de partenariats locaux afin de construire des parcours cohérents.

Afin d'aider et accompagner les demandeurs d'emploi de son territoire, Cholet Agglomération est dotée d'un Service Emploi comprenant deux antennes : une à Cholet et une au May-sur-Evre, complétées par des permanences dans les 4 quartiers prioritaires de la Ville de Cholet.

Le Service Emploi, qui accueille, informe et oriente les demandeurs d'emploi, a enregistré 2 761 passages en 2022 sur le site de Cholet, l'antenne du May sur Evre et les permanences dans les quartiers prioritaires. Accompagnement individualisé et renforcé du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE): 307 demandeurs très éloignés de l'emploi accompagnés en 2022, 64 d'entre eux ont retrouvé un emploi durable et/ou une formation à l'issue d'un accompagnement d'une durée moyenne de 27 mois

## **Marchés réservés pour des prestations d'entretien des espaces verts :**

Entretien de certains espaces de l'Agglomération et réalisation de prestations de broyage, réalisés par les établissements Qualéa, L'Eclaircie et Fil d'Ariane, en marchés réservés. Ce sont des établissements médico-sociaux de travail protégé, réservé aux personnes en situation de handicap.

Ces établissements entretiennent les espaces paysagers des stations d'épuration, des déchetteries et des bassins tampon d'Eaux Pluviales via un marché réservé avec réusage des déchets par l'entreprise d'insertion. L'association *L'Eclaircie*, entretient la végétation selon des critères particuliers en fonction de la sensibilité des sites naturels (ressources en eau, périmètres de protection, espaces naturels sensibles, zones humides, fauches avec exportation...).

Dans le cadre d'un marché réservé, les associations titulaires *L'Eclaircie* et *Fil d'Ariane* sont sollicitées pour le broyage des déchets verts produits par les communes de l'Agglomération. Les équipes se rendent au sein des communes qui en font la demande, et broient les déchets sur place. Le broyat est réutilisé pour l'entretien des espaces verts, par les agents communaux. Le service Gestion des Déchets sollicite ces associations pour le broyage des déchets des particuliers. Dans le cadre du marché, les titulaires *L'Eclaircie* et *Fil d'Ariane* sont sollicités au printemps et à l'automne le vendredi et le samedi pour réaliser du broyage pour les particuliers. Service proposé en 2021 et 2022 dans le cadre du marché 2022-2025.

En 2022 :

- Fauchage de 140 bassins tampons d'Eaux Pluviales
- Entretien de 7 stations d'épuration
- Entretien de voies d'accès de 7 PR et bassins tampons (Voies d'accès et arbres)
- Entretien des sites de captages pour l'eau potable : les deux retenues des barrages de Ribou et Verdon et le champ captant d'eau souterraine de la Rucette
- Entretien des espaces naturels d'intérêt communautaire de l'Agglomération (3 étangs et 1 lande)
- Mise en place de l'éco-pâturage sur les sites de captage (5 secteurs pour un total de 18 730 m<sup>2</sup>)

### **Accompagnement des entreprises dans l'intégration des nouveaux collaborateurs extérieurs au territoire**

Le développement d'une relation partenariale avec l'entreprise constitue le fondement même du dispositif : l'entreprise détecte les situations, Cholet Agglomération vient en appui et/ou en relais pour atteindre les objectifs.

Des rendez-vous individuels (avec le dirigeant ou le responsable RH) permettent de présenter le dispositif et d'amorcer une relation de proximité et de confiance.

Une mise en réseau des entreprises partenaires contribue à développer les relations partenariales et à échanger de l'information utile.

En mettant à disposition un interlocuteur unique, Cholet Agglomération accompagne le nouveau/futur collaborateur pour faciliter son installation, et peut intervenir dans l'accompagnement du projet professionnel du conjoint.

### **Chiffres clés**

En 2022, 125 entreprises ont participé au forum de l'emploi et il y a eu 800 visiteurs. Par rapport à 2019 (dernière année en présentiel), augmentation de 23 entreprises mais baisse de 600 visiteurs.

En 2022, sur la plateforme emploi.cholet.fr, 286 comptes entreprises créés, 3947 compte candidats créés et 2495 d'offres validées.

**Le nombre de personnes accompagnées par le PLIE est de 307 en 2022.** Le taux de sorties positives est toujours élevé puisque 64 personnes sont sorties du dispositif avec CDI, un CDD ou une formation qualifiante sur les personnes ayant quitté le PLIE en 2021.

51 personnes sont sorties pour un autre motif (rupture de contrat, déménagement, accès aux soins ...), soit un taux de sortie positive de 56 %.

Dans le cadre de l'action des marchés pour l'entretien des espaces verts avec des établissements médico-sociaux, de nombreuses actions ont été réalisées en 2021 :

- Fauchage de 140 bassins tampons d'Eaux Pluviales
- Entretien de 7 stations d'épuration
- Entretien de voies d'accès de 7 PR et bassins tampons (Voies d'accès et arbres)
- Entretien des deux 2 lacs-réservoirs pour l'eau potable et du captage d'eau souterraine de la Rucette
- Broyage de déchets verts pour les communes de Cholet Agglomération
- Entretien des espaces verts sur 13 déchetteries et éco-points
- Entretien des espaces naturels d'intérêt communautaire l'Agglomération (3 étangs et 1 lande)
- Broyage des déchets verts pour les particuliers

En 2021, 776 m<sup>3</sup> de broyat produits dans le cadre du broyage des déchets verts des communes de l'Agglomération (hors Cholet) et 370 m<sup>3</sup> de broyat produits dans le cadre du broyage des déchets verts pour les particuliers de Cholet Agglomération.

En 2022, 22 personnes ont été accompagnées dans le cadre de l'intégration de nouveaux collaborateurs extérieurs au territoire.

## **Les orientations**

Dans le cadre des marchés pour des prestations d'entretien des espaces verts, lancement d'une démarche pour l'élaboration de plans de gestion sur la retenue de Verdon, l'étang des Noues et l'étang de Peronne, et pérennisation de l'éco-pâturage

Déchetteries : entretien des espaces verts des nouvelles déchetteries intercommunales

## **II- Développement du Territoire et mobilités**

### **Aménagement urbain**



### **Les enjeux**

Cholet Agglomération est très soucieuse de son aménagement territoriale, plusieurs axes sont prioritaires pour elle :

- ouverte aux partenariats avec les Agglomérations voisines
- économiquement forte, avec une priorité majeure donnée à la création, à l'extension et au développement des zones économiques
- solidaire entre les territoires urbains et ruraux, entre les générations, vers les plus fragiles
- fédératrice et attractive grâce à des équipements au meilleur niveau, à des politiques économiques, sociales, éducatives, culturelles et sportives volontaristes

- rayonnante afin de favoriser une meilleure visibilité régionale et nationale du Choletais

C'est dans ce contexte que le SCoT de Cholet Agglomération a été approuvé en février 2020. Actuellement, ce SCoT est mis en œuvre dans les différentes politiques sectorielles de Cholet Agglomération (habitat, économie, environnement, transports...). Le SCoT doit limiter l'artificialisation des sols, préserver la ressource en eau, favoriser l'organisation durable de la gestion des déchets, rechercher la performance énergétique...

La loi Climat et résilience fixe ainsi comme objectifs la réduction par deux, sur les dix prochaines années, du rythme de consommation d'Enaf, puis l'atteinte, à horizon 2050, du principe de Zéro artificialisation nette (Zan).

L'enjeu final, à l'horizon 2030, est de constituer une nouvelle expérience centre-ville pour développer les flux commerciaux et redensifier la population du cœur de ville. Il s'agit ici de faire du centre-ville une destination, un lieu de vie où l'on vient par choix et non par défaut.

Concernant le domaine médical à Cholet, il y a 2 problématiques sur la ville de Cholet, une augmentation du nombre de personnes sans médecins généralistes (on passe de 5000 personnes en 2019 à 8000 personnes en 2020). Mais également un problème en centre-ville avec seulement 6,3 % de professionnels de santé implantés sur ce territoire suite aux départs de nombreux cabinets médicaux en dehors du centre-ville.

## **Les objectifs à atteindre**

Disposer d'un projet commun de développement du territoire, cohérent et respectueux de ses communes membres (urbaines ou rurales) dans la nouvelle Agglomération.

Élaboration de projets urbains avec mixité sociale et intergénérationnelle avec offres de services.

Les **objectifs habitat inscrits dans le SCoT de Cholet Agglomération** doivent permettre d'accroître l'attractivité résidentielle dans un territoire multipolaire :

- Dynamiser la production de logements
- Favoriser le renouvellement du parc d'habitat existant
- Développer une offre de logements diversifiée

**L'Opération Cœur de Ville** a pour objectif de rendre le centre-ville plus dense en services (culture, loisirs, services publics et médicaux) mais également plus désirable pour y habiter, plus convivial pour s'y balader, plus attractif pour y travailler et plus attrayant depuis ses entrées.

## **Actions réalisées en 2022 et les années précédentes**

## Documents et opérations d'urbanisme



### **Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUi-H)**

Il est élaboré dans le respect des objectifs du développement durable.

Il a pour objectif, dans les principes du SCoT, de préciser le projet d'aménagement du territoire pour les 10 prochaines années, dans un document unique à l'échelle de l'Agglomération, tout en tenant compte des spécificités communales. Le PLUi-H définit un projet d'aménagement du territoire à l'échelle de Cholet Agglomération en veillant et favorisant :

- une utilisation économe des espaces agricoles et naturels,
- la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières,
- l'adaptation des moyens et aménagements en matière de mobilité douce et en commun,
- la diversité des fonctions urbaines et rurales et la mixité sociale dans l'habitat,
- la répartition géographique équilibrée entre emploi, habitat, commerces, et services,
- la préservation et la restauration du patrimoine culturel et bâti,
- la lutte contre le changement climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- la protection des milieux naturels, des paysages, de la qualité de l'air, de l'eau du sol et du sous-sol,
- la prévention des risques naturels prévisibles, des risques miniers, des risques technologiques, des pollutions et des nuisances.

L'élaboration du PLUi-H fait appel à de multiples connaissances notamment des sciences sociales, économiques, et environnementales afin d'inscrire le projet d'aménagement du territoire dans son contexte sociétal et dans les principes du développement durable.

L'animation de l'étude respecte le schéma de gouvernance validé en Conférence intercommunale des Maires, le 7 juillet 2017 et associe pleinement les communes à la définition du projet commun de Cholet Agglomération en matière d'urbanisme.

Associer tout au long de l'étude, par des mesures facilitant les échanges (cahier de concertation, adresse mail spécifique, site internet) le public est invité, aux étapes clés du projet (notamment PADD, arrêt de projet) pour échanger ouvertement avec la collectivité.

Le Conseil de Communauté a prescrit l'élaboration du PLUi-H en date du 18 septembre 2017. En 2021, travail sur le règlement écrit et graphique et sur la construction du PADD.

En 2022, suite à l'approbation de la Loi Climat et Résilience en août 2021, les élus de Cholet Agglomération ont souhaité organiser un temps fort d'échanges et de partage concernant l'application de la loi et ses conséquences sur le territoire, en s'appuyant sur l'expérience des professionnels du secteur de l'habitat, de l'immobilier et du secteur de l'économie.

Ce temps fort, Les « Rencontres de l'Habitat », organisé le 25 février 2022 a réuni près de 130 personnes dont la présence de Monsieur le Sous-préfet.

L'année 2022 a connu d'importants temps d'échanges et de pédagogie auprès des élus de Cholet Agglomération concernant l'application de la loi Climat et Résilience sur le territoire et la proposition d'un nouveau scénario de développement pour l'Agglomération, en rupture avec celui approuvé en 2020 dans le cadre du SCoT.

Dans ce contexte, il a été réalisé un observatoire du foncier sur les 26 communes pour déterminer les capacités de construction dans les secteurs déjà bâtis des centres-bourgs. En parallèle la CCI a été mandatée pour réaliser cet observatoire sur les zones d'activités économiques.

D'autres études nécessaires à la rédaction du PADD ont également été menées notamment les études de la filière de traitements des déchets issus du BTP (économie circulaire et développement durable) et étude qualitative (et non quantitative) des besoins en logements.

### **Politique locale de l'habitat**



A la création de l'AdC (01/01/2017), la politique de l'habitat était orientée vers la production de logements locatifs sociaux publics avec 3 actions :

- subvention à la construction de logements locatifs sociaux publics,
- subvention à la rénovation et à l'adaptation de logements locatifs sociaux publics,
- subvention à l'acquisition foncière et immobilière avec

une obligation de produire du logement social.

À l'heure actuelle, les objectifs habitats sont inscrits dans le SCoT : Accroître l'attractivité résidentielle dans un territoire multipolaire

1. Dynamiser la production de logements
2. Favoriser le renouvellement du parc d'habitat existant
3. Développer une offre de logements diversifiée

Sur le parc privé, Cholet Agglomération a mis en place des dispositifs en faveur de la réhabilitation et la rénovation des logements :

- une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU) pour le Cœur de Ville de Cholet
- une étude d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU) Multisites (20 centres-bourgs) sur Cholet Agglomération
- une Prime'Accession
- un service d'information en matière de rénovation énergétique de l'habitat à destination de ses habitants

Sur le parc public, Cholet Agglomération a défini les orientations de sa politique intercommunale des attributions de logements sociaux afin de favoriser l'équilibre territorial du logement social et son accessibilité, entérinées lors de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) du 13 février 2020. L'Agglomération accompagne financièrement les constructions et les réhabilitations des logements locatifs publics.

Cholet Agglomération accompagne également financièrement les communes qui veulent acquérir un terrain dans l'enveloppe urbaines. Les opérations doivent concourir à l'aménagement des centres-bourgs et des centres-villes par l'urbanisation des dents creuses, réinvestissement ou reconversion de friches urbaines, acquisition et amélioration de bâtiments vacants, vétustes, inhabitables ou indécents... Les projets doivent contribuer

à créer ou réhabiliter des logements, prioritairement en locatif public et accession sociale à la propriété.

### Opération Cœur de Ville

En 2018, la ville de Cholet a été lauréate du programme Action Cœur de Ville. Une convention-cadre a été signée le 28 septembre 2018 avec l'ensemble des partenaires (État, Région, Département, Banque des Territoires, Action Logement et Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)...). Celle-ci est signée pour une durée de 6 ans et demi maximum soit jusqu'au 31 mars 2025. Toutefois, les engagements financiers des partenaires cesseront au 31 décembre 2022, les délais de paiement pouvant courir jusqu'au terme de la convention. Un avenant n°1 a ensuite été signé le 28 février 2020. Celui-ci a permis d'acter la création de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) de Cholet avec 2 périmètres d'intervention prioritaire : le centre-ville et la gare.



Des actions ont été réalisées depuis de nombreuses années comme les Arcades Rougé, Hôtel Mercure et le Passage Culturel ainsi que la place Rougé. Réaménagement de la place Travot et déménagement de la Ludothèque couplée avec des actions culturelles pour dynamiser le cœur de ville et réhabilitation de l'îlot de la " Boule d'Or ".

En 2021, acquisition de l'immeuble de l'ancien Speed Burger.

Début 2019, la collectivité a fait l'acquisition de l'ancien Rex. L'objectif est d'implanter, en lieu et place du cinéma, les locaux d'un nouvel Office du tourisme ainsi que des bureaux ou logements.



En juin 2019, une étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU a été engagée. Celle-ci permet de définir, sur la base d'un diagnostic, un plan d'actions adapté aux besoins du centre-ville de Cholet. Les objectifs pour 2021 étaient alors d'engager une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en cœur de ville**, en partenariat avec le Département de Maine-et-Loire et l'ANAH, permettant la réhabilitation et la restructuration du bâti ancien (réhabilitation énergétique, adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite et au vieillissement, valorisation des façades (sous réserve d'un accord budgétaire)...). Des subventions seront alors allouées aux particuliers sous réserve de respect du règlement d'attribution.

L'OPAH-RU a été lancé en juin 2021 afin d'accompagner les habitants et les investisseurs du Cœur de Ville de Cholet dans leurs démarches d'amélioration de leurs biens. Le périmètre d'action est celui de l'ORT Cœur de Ville imputé de la partie Sud qui ne représente que peu d'enjeu stratégique pour le parc logement. Le cabinet Citémétrie a été retenu afin d'accompagner la Ville en animant ce programme et en assurant des permanences hebdomadaires dans les locaux de l'Hôtel de Ville et d'Agglomération.

En 2022, 7 objectifs sont ressortis :

- Améliorer l'effet vitrine du centre-ville
- Renforcer la polarité commerciale et le parcours marchand
- Renforcer les démarches de conquête de clientèles
- Améliorer l'attractivité et la singularité du centre-ville
- Densifier la population en centre-ville
- Implanter de nouveaux moteurs de fréquentation
- Définir un projet d'ensemble sur le secteur Gare

### **Les réalisations :**

En 2022, plusieurs actions ont été mises en place :

- Réalisation d'un jardin éphémère sur le site de l'ancien REX (11 rue Travot)



- Dépôt permis de construire de la Maison de Santé Salbérie : la collectivité souhaite installer des médecins qui viennent de l'extérieur du Choletais pour ne pas vider les maisons médicales du territoire. De plus, la collectivité a missionné " Office Santé ", promoteur immobilier, investisseur et porteurs de projets médicaux pour réaliser une étude d'opportunité auprès des professionnels médicaux et paramédicaux de Cholet afin de garantir la faisabilité du projet. Les conclusions de l'étude ont

confirmé l'intérêt d'un groupe de professionnels médicaux et paramédicaux pour le projet. Le promoteur Office Santé va mener le projet de pôle Santé sur le site du parking Salbérie en accroche au pont de la rue Bourg Baudry.

- Mise en place du Permis de Louer et de Diviser au sein du périmètre Cœur de Ville
- OPAH-RU Cœur de Ville Cholet
- Application du droit de préemption commercial sur le périmètre Cœur de Ville
- Boutiques éphémères



### **Eco-exemplarité de la ZAC du Val de Moine**

La ZAC permet d'offrir des logements à la population. L'opération vise une mixité sociale (présence importante de logements locatifs sociaux, programmes de logements en location-accession sociale, accession libre à la propriété avec une très grande variété de prix de terrains...) et générationnelle importante (EHPAD sur le quartier, résidence étudiante livrée en septembre 2020, équipements scolaire et petite enfance réalisés...). La programmation du quartier offre des services à la population comme un parc avec aire de jeux, une salle d'activités et de loisirs, des équipements petite enfance et scolaire...

Les transports publics desservent le quartier. Une attention particulière est portée sur la thématique environnementale : végétalisation du quartier, intégration d'une continuité écologique au quartier en aménageant la coulée verte du parc. Enfin, par les marchés publics d'aménagement et par les projets privés qu'elle génère, la ZAC du Val de Moine dynamise une économie : entreprises de BTP, constructeurs de maisons, architectes et maîtres d'œuvre, artisans divers...

La thématique environnementale est prise en compte grâce à la végétalisation du quartier, à l'intégration d'une continuité écologique au quartier en aménageant la coulée verte du parc.

La ZAC du Val de Moine crée une dynamique économique (entreprises de BTP, constructeurs de maisons, architectes et maîtres d'œuvre, artisans divers...).

En 2021, démarrage des constructions privées sur la tranche 2,2 en février 2021 et viabilisation des tranches 2,3 et 2,4 de novembre 2021 à janvier 2022.

En 2022, des études ont été lancées :

- Février 2022 : Lancement des études pour la réalisation des futures tranches 3 et 4 (programme de lots libres et maisons groupées uniquement).

- Mai 2022 : Validation du PRO tranches 3 et 4
- Septembre 2022 : Dossier de Consultation des Entreprises pour les travaux de viabilisation des tranches 3 et 4
- Décembre 2022 : Attribution des marchés de travaux de viabilisation des tranches 3 et 4

Du côté, " chantier " il y a eu des avancées :

- Poursuite des constructions privées sur la tranche 2,2 et démarrage des constructions privées sur les tranches 2,3 et 2,4.
- Mai 2022 : Pose de la première pierre pour le projet de la résidence MOBICAP (habitat pour personnes en situation de handicap et des personnes âgées en perte d'autonomie)
- Novembre 2022 : Pose de la première pierre pour le projet de la résidence AMETIS (logements sociaux)



### **Nouvelles infrastructures :**

Des infrastructures portées par l'Agglomération sont en projets sur son territoire. Afin d'apporter des infrastructures modernes et des prestations de qualité aux habitants, l'Agglomération ou la ville de Cholet a plusieurs projets en cours ou qui se sont finalisés en 2022 :

- **La piscine Lysséo** sur la commune nouvelle de Lys Haut Layon s'inscrit dans la continuité de la valorisation d'un quartier en mutation, au sein d'un plateau d'équipement sportif. Cette infrastructure répond aux nécessités croissantes et doit proposer une offre en adéquation avec l'évolution des demandes de la population. La piscine Lysséo doit devenir un élément fédérateur urbain et l'articulation avec le collège, les terrains de sports, le gymnase, la maison médicale et le futur équipement hospitalier. Concernant la consommation énergétique, le chauffage des bassins sera assuré par le réseau de chaleur de Lys-Haut-Layon alimenté par la méthanisation de la SAS BioEnergie à Vihiers. La piscine a été inaugurée le 5 février 2022.



- Concernant le **parc des expositions de la Meilleraie**, un programmiste va être mandaté prochainement pour définir techniquement le nouveau projet souhaité à savoir :
- une salle dédiée aux sports et notamment à Cholet Basket avec une salle de presse et les équipements nécessaires au club de haut niveau.
  - la réhabilitation du Parc des Expositions et de l'espace rouge.

Le parking pourra accueillir des ombrières permettant ainsi une production d'énergie solaire conséquente. Cela implique un nouveau calendrier, méconnu pour le moment.

Les élus de Cholet Agglomération travaillent bien entendu avec le club de Cholet Basket et Cholet Sports Loisirs pour ce projet important pour le territoire.

Pour rappel, les bâtiments actuels datent de :

- 1984 pour l'espace jaune et l'espace vert
- 1987 pour l'espace rouge
- 1986 et 1990 pour les espaces bleus

- **Une cuisine centrale** sera construite à partir de mars 2023. Actuellement, la cuisine centrale construite en 1989 ne répond plus aux attentes tant sur le plan fonctionnel que sur l'aspect technique. L'objectif majeur du programme des travaux est d'obtenir un établissement moderne et disposant de fonctionnalités répondant à de nouvelles obligations, de nouveaux besoins ou de nouvelles pratiques. La construction de la nouvelle cuisine centrale va répondre à la loi Egalim et offrir la possibilité de livrer jusqu'à 4000 repas par jour contre 3000 repas aujourd'hui.

Sur le plan économie d'énergie, choix du système de production de froid uniquement avec du CO2 pour les locaux réfrigérés, les chambres froides positives et négatives, et la production d'eau glacée nécessaire au refroidissement rapide des féculents. Le CO2 est un réfrigérant naturel respectueux de l'environnement ayant un impact réduit par rapport aux fluides frigorigènes traditionnels.

Intégration de 80 panneaux photovoltaïques assurant une auto-consommation électrique pour couvrir les besoins énergétiques de l'équipement et diminuer l'empreinte écologique.



- En février 2023, la Ville de Cholet commencera les travaux de construction du **boulodrome**, bâtiment de 1 790 m<sup>2</sup>, rue Saint-Melaine à proximité du Théâtre Interlude. Il sera composé de 32 aires de jeu, d'une table de marque avec une vue panoramique sur les terrains, d'un espace de convivialité avec un bar, de deux bureaux, de sanitaires et d'un local technique. Une tribune démontable de 100 personnes pourra être déployée lors des compétitions organisées aux niveaux départemental et régional. Un auvent et une pergola prolongeant l'espace de convivialité, feront la transition avec les nouvelles pistes extérieures qui viendront à la belle saison compléter les pistes couvertes. Les abords de l'équipement donneront lieu à un réaménagement global des espaces paysagers, des zones de stationnement, du mobilier urbain et à la création d'une aire de pique-nique public sur le site. Il est essentiel de donner le jour à des équipements qui respectent l'environnement. Ce nouveau boulodrome respecte la réglementation thermique RT incluant une ossature bois, des pompes à chaleur et la gestion intégrée des eaux pluviales.



## **Chiffres clés**

Dans le cadre de la politique locale de l'habitat, en 2021, 128 logements ont été subventionnés par Cholet Agglomération (112 logements publics et 16 logements privés) et 1538 ménages ont été renseignés lors des permanences Conseils Habitat (ADIL et EIE).

Nombre de dossiers Permis de louer/diviser : 260

Aides :

- à la production de logement publics : 161
- à la rénovation de logements publics : 92
- Prime'Accession : 6
- aux propriétaires privées OPAH-RU Cœur de Ville de Cholet : 19

Service d'information en matière de rénovation énergétique de l'habitat : 758 personnes en A1\* et 115 personnes en A2\*\*.

*\* A1 = acte 1 : Guichet d'information téléphonique et mail ouvert aux habitants du territoire*

*\*\* A2 = acte 2 : Permanences de conseils personnalisés, sur rendez-vous, à l'Espace Conseil Habitat de l'Hôtel d'Agglomération de Cholet et en mairie de Lys-Haut-Layon*

Nombre de terrains commercialisés à la ZAC du Val de Moine : 49

## **Les orientations**

Concernant le PLUI-H, l'année 2022 a permis la rédaction et le débat du PADD du PLUI-H ainsi que la poursuite de la phase de traduction réglementaire. Le débat du PADD est envisagé courant 2023 avec l'arrêt de projet prévu pour fin 2024 et l'approbation du document prévu en 2025.

Concernant les réalisations dans le cadre de Cœur de Ville, l'ancien Rex va être démoli en 2022 et un travail va être réalisé sur le site éphémère. Cela aura pour vocation de ramener en cœur de ville un lieu où les passants pourront flâner et se poser le temps de leur parcours.

Travail engagé sur le permis de louer et sur la mise en place d'une forme de commerce éphémère en centre-ville pour l'année 2022.

Pour le programme Cœur de Ville, la réhabilitation des friches urbaines Clinique Saint Luc, Boule d'Or...) sont envisagées en 2023. Ainsi que le développement d'un pôle d'échange multimodal gare. Un travail de restructuration des entrées de ville est également prévu en 2023

Concernant la politique locale de l'habitat, les perspectives pour 2023 sont :

- La mise en place de la Plateforme Territoriale de Rénovation énergétique (PTRE) sur Cholet Agglomération
- Le lancement de l'OPAH-RU Multisites de l'Agglomération

- Le lancement du dispositif d'aide financière de résorption de l'habitat dégradé ou insalubre
- Le lancement du dispositif d'aide financière pour les audits énergétiques - propriétaires privés

Pour la ZAC du Val de Moine la Viabilisation des futures tranches 3 et 4 avec un objectif de zéro évacuation des déblais et intégration de la gestion des eaux pluviales à la parcelle est prévu pour 2023.

## Voierie et espaces publics



### Les enjeux

La voirie et les espaces publics constituent les biens communs de tous les citoyens et leur accessibilité aux personnes handicapées est une problématique publique majeure.

L'éclairage public, comme l'urbanisme dans son ensemble, est la résultante d'une vision sociétale et d'un fonctionnement effectif de la ville. Il apporte aussi une perception différente de la ville.

Le secteur de la gestion des eaux pluviales réunit un ensemble de solutions existantes et émergentes apportant des réponses aux questions financières, de gestion patrimoniale et d'adaptation aux enjeux environnementaux et sociétaux. La Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP) vise à promouvoir et à mettre en place des techniques alternatives.

Il s'agit d'une compétence importante pour le développement territorial et le retour de la nature dans les milieux urbains et ruraux. La GIEP va permettre de maîtriser les dépenses par une optimisation de la priorisation et de la programmation des travaux prescrits par les schémas directeurs intercommunaux eaux usées et eaux pluviales.

### Les objectifs à atteindre

Dans le cadre de la GIEP, il faut prévenir les débordements des réseaux en mettant en place des ouvrages de stockage/infiltration/restitution intégrés à l'aménagement urbain et définir des prescriptions en matière de gestion des eaux pluviales pour les nouveaux aménagements, limitation de l'imperméabilisation, favoriser l'infiltration et l'évaporation.

Préserver la qualité de l'eau et les usages: en diminuant les volumes rejetés, en régulant les flux, en favorisant la décantation des polluants.

Maîtriser les dépenses : remplacer les linéaires de canalisations et bassins de stockage coûteux par des espaces publics assurant eux même la fonction de stockage.

Aménager de façon crédible et durable le territoire et mettre en œuvre des techniques mieux intégrés à l'aménagement urbain, intégrer l'eau dans la ville et assumer l'inondabilité du territoire en la contrôlant.

Les aménagements d'intégration du végétal et des eaux pluviales dans les aménagements urbains ont pour objectifs d'améliorer, conserver, valoriser et protéger le patrimoine végétal

en ville. Cela va permettre de diminuer les pollutions grâce à la gestion intégrée des eaux pluviales qui permet de réduire le ruissellement (particules moins nombreuses et filtration naturelle par le sol) et de réduire également les risques inondations en augmentant la rétention des eaux pluviales en cas d'orages.

Rénovation du parc d'éclairage public afin de réduire les consommations d'énergie en installant des dispositifs et en renouvelant le parc existant. Installation de lanternes en led en création ou en remplacement de lanternes " ballon fluo" au Mercure

Concernant la **rénovation et mises aux normes lanternes d'éclairage et réduction du temps d'allumage**, le premier objectif consiste à remplacer les ensembles lumineux vétustes à vapeur de Mercure, par des modèles LED plus performants, moins polluants et moins énergivores. Le deuxième objectif consiste à réduire la durée d'allumage afin de limiter les consommations d'énergie et préserver la vie nocturne pour la biodiversité.

Cholet Agglomération met en place des actions afin de rendre accessible, un maximum d'espaces publics (mise en accessibilité des quais bus et cars).

## **Actions réalisées en 2022 et les années précédentes**

### **Eaux pluviales (GIEP)**

Nouvelles orientations politiques sur la base de l'intérêt de la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales tant sur le plan économique que sur le plan environnemental. Elle accompagne les aménageurs publics ou privés dans leur projet (rédaction de cahier des charges de maîtrise d'œuvre spécifique à la GIEP, aide au dimensionnement et méthode de calcul, proposition technique...). Elle participe à différentes actions de sensibilisation auprès des acteurs locaux (aménageurs, constructeurs, entreprises du bâtiment, particuliers...).

Expérimentation de la démarche sur plusieurs projets représentatifs (lotissement, renouvellement urbain, bâtiment, zone économique): Lotissement Grégoire à Cholet, La Rimbougière et les Rosiers à La Tessoualle, Zac des Prés de l'Île à Mazières, Réhabilitation Quartier Favreau à Cholet.

En 2020, réalisation des premiers chantiers, discussion de réalisation de la GIEP sur les zones d'activités économiques.

En 2021, suite du chantier de Favreau à Cholet et fond de concours pour le lotissement Prés de l'Île à Mazières en Mauges.

En 2022, des opérations pilotes sont en cours de réalisation : Clos Grégoire et Quartier Favreau à Cholet, Lotissement La Rimbougière et Rosiers à La Tessoualle, Prés de l'Île Tranche 3 à Mazières en Mauges.

Des bureaux d'études ont été consultés pour l'établissement des zonages intercommunaux d'eaux pluviales et d'eaux usées.

### **Intégration du végétal et des eaux pluviales dans les aménagements urbains**

#### **Parking du Bosquet Parc Pérotaux**

Le parking du Bosquet, situé dans le Parc Pérotaux a bénéficié de travaux de réaménagement en février 2021. La destination du parking existant a changé puisque cet espace est devenu un parking visiteurs et résidents pour la Résidence Autonomie du

Bosquet. L'enrobé existant était en mauvais état avec 26 places de stationnement existantes non matérialisées. Une réorganisation du parking a été réalisée de manière à intégrer à la fois une voirie de circulation centrale en enrobé, des stationnements en béton alvéolaire enherbés, des bandes de circulation piétons en béton désactivé et des plantations supplémentaires aux abords du parking. L'objectif était de réorganiser le stationnement et les plantations en améliorant la qualité de cet espace dorénavant dédié aux résidents de Résidence Autonomie et à leurs visiteurs tout en permettant aux espaces verts de recevoir les eaux de ruissellement.



Les arbres en place ont été maintenus, des espaces verts ont été créés en périphérie des poches de stationnement, et le béton alvéolaire a permis de capter les eaux pluviales de toute la surface imperméable du parking.

La structure sous les parkings enrobés a été refaite et celle sous le béton alvéolaire a pu être diminuée en épaisseur tout en conservant une portance mécanique suffisante.

### **Quartier Favreau**

Le quartier Favreau bénéficie de travaux de réaménagement depuis février 2020. L'objectif était de réhabiliter et rendre attractifs les espaces et équipements publics vieillissants, améliorer la convivialité et l'ouverture du quartier afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et le vivre ensemble.



### **Rénovation et mises aux normes lanternes d'éclairage et réduction du temps d'allumage**

En 2022, remplacement de 245 lanternes

EP166 – rue des merciers et puisatiers

EP158 – Maurandie – Archimède

EP158 – Sainte Cécile – chaudronniers – canuts – artisans

EP118 – parc Cheverny – pourtour salle chambord

EP118 – Square Ussé



EP119 - Montsoreau – Plessis Bourré - Afrique du nord  
EP119 - Varenne – Beaugency  
EP157 - Square de montgeoffroy  
EP113 – Sabotiers  
EP114 – Ardoisiers  
EP265 – Pagnol  
EP 265 – Malherbe

Depuis 2022, l'extinction de l'éclairage public se fait de 12h à 5h sauf sur le périmètre centre-ville qui reste en permanent

### **Mise en accessibilité des espaces publics**

Dans le cadre de sa compétence transport, Cholet Agglomération réalise la mise en accessibilité des quais bus et cars pour répondre à la réglementation de la loi du 11 février 2002 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Avec un taux d'accessibilité moyen de ses ERP de 79 % atteint en 2019 la Ville va au-delà de ses engagements. Contractualisés avec la Préfecture de Région en 2015.

Dans le cadre de sa démarche, la Ville s'est attachée à prioriser l'accès de ses services au plus grand nombre :

- les parkings ont un taux d'accessibilité de 99 %
- les ERP administratifs ont un taux d'accessibilité de 86 %
- les ERP de la Petite enfance ont un taux d'accessibilité de 86 % (5 établissements 100 % accessibles)
- les ERP de l'enseignement ont un taux d'accessibilité de 80 % (5 établissements 100 % accessibles)
- les équipements sportifs ont un taux d'accessibilité de 79 %



*Rue de la sarthe*



*Boulevard Guy Chouteau*



*Rue de la Tuilerie*

### **Chiffres clés**

L'extinction a été mise en place à compter du 15 juillet 2022 engendrant 30 % d'économie sur les factures d'électricité. 245 point lumineux remplacés en 2022.

Pour le parking du bosquet dans le parc Pérotaux, intégration de 27 zones de béton alvéolaires engazonnées d'une surface de 107 m<sup>2</sup> pour le stationnement.

Pour le quartier Favreau, réduction importante du linéaire de canalisations d'eaux pluviales en appliquant la gestion intégrée des eaux pluviales : 1300 ml de tuyaux en moins sur les 7 ha d'aménagement (2500 ml initialement : entretien fortement réduit car beaucoup moins de canalisations). Rajout de surface d'espaces verts donc en contrepartie plus d'entretien des espaces verts en creux et des ouvrages d'injection.

En 2022, concernant les aménagements des espaces publics en termes d'accessibilité, 3 nouveaux quais ont été réalisés à Cholet.

Au total, sur les lignes urbaines, sur 261 arrêts, 237 sont accessibles soit 90,8 %. Sur les lignes périurbaines, sur 115 arrêts, 90 sont accessibles soit 78,2 %.

## **Les orientations**

Réalisation de supports, documents prescriptifs et opérationnels :

- Guide de gestion intégrée des eaux pluviales,
- Fiche de valorisation des opérations remarquables,
- Zonage Eaux Pluviales - Version GIEP 2024,
- Règlement de service Eaux Pluviales Urbaines 2024,
- Clauses particulières à insérer dans les cahiers de charges de programmes de maîtrise d'œuvre, d'assistance à maîtrise d'ouvrage... pour prendre en compte la gestion intégrée des eaux pluviales,
- Marché à bon de commande pour diverses prestations GIEP (visa hydraulique, contrôle de réalisation, études parcellaires de déconnexion...).

Réflexion sur la future zone d'activités du Clénay à Cholet pour les eaux pluviales.

2023 / 2024: élaboration du zonage intercommunal des eaux pluviales

2023 à 2026: élaboration des schémas directeurs intercommunaux des eaux usées et des eaux pluviales

Pour l'intégration du végétal et des eaux pluviales dans les aménagements urbains, l'objectif est d'intégrer la gestion des eaux pluviales dès qu'un parking ou une voirie, est à réaménager. Mise en commun des moyens des services assainissement, environnement, aménagement et espaces verts pour construire une ville durable. La dernière tranche de travaux pour le parking Pérotaux est prévu pour 2023.

Cholet Agglomération a pour projet d'atteindre 93 % du taux d'accessibilité moyen des ERP pour la ville de Cholet à l'horizon 2024. Elle a également pour objectif la mise en accessibilité des quais cars principaux des communes de l'ex-CCB et l'ex-CCVHL.

# Déplacements



## Les enjeux

L'organisation urbaine, celle de l'habitat comme celle de l'emploi ou des loisirs, suppose des échanges croissants au sein et entre des territoires de densités variables. La mobilité est ainsi devenue un des enjeux majeurs de la vie collective et de la vie quotidienne. La crise environnementale nécessite de diversifier les moyens de transport pour se tourner vers des moyens moins polluants et plus collectifs.

La dépendance à la voiture dans de nombreux territoires (notamment peu denses) engendre un coût important pour le budget des ménages, un accès difficile aux services et au lien social pour ceux qui ne possèdent pas de voiture (personnes âgées, personnes à mobilité réduite, étudiants), des difficultés de recrutement pour certaines entreprises, du renoncement à l'emploi...

## Les objectifs à atteindre

Particulièrement encouragée par les politiques publiques de transport, la multimodalité désigne la combinaison de différents moyens de transport lors d'un même trajet. Dans le Choletais, la gare de Cholet est l'un des lieux privilégiés de multimodalité.

Les **objectifs de cette multimodalité** doivent permettre de :

- Poursuivre l'intégration de la politique de stationnement dans les réflexions d'aménagement.
- Encourager le partage de la voirie au profit des modes non motorisés.
- Permettre la création d'aires de covoiturage.
- Favoriser l'accueil des deux-roues en lien avec les autres modes de déplacement.
- Favoriser les modes doux et actifs (marche à pied, vélo).
- Pédibus, soutien logistique et technique aux structures (écoles, associations...), covoiturage ...

**Le schéma 2 roues** doit permettre de créer une continuité entre les aménagements existants et définir des itinéraires en dehors des loisirs notamment entre les quartiers prioritaires, les zones d'emploi, les établissements scolaires et la gare SNCF.

Des aménagements facilitant l'usage des 2 roues doivent être mises en place afin de donner aux 2 roues une place dans la chaîne de déplacements.

La mise à disposition de vélo à assistance électrique en longue durée a pour objectif de faire tester ce mode de déplacement au plus grand nombre afin d'en acheter par la suite aux vélocistes de Cholet Agglomération.

Le plan, défini pour une période de 10 ans, prévoit les objectifs suivants: création de 7 kms de pistes cyclables supplémentaires, création de 33 kms de bandes cyclables, aménagements spécifiques sur les 4 giratoires du périphérique choletais, création de stationnements pour vélos. Avec la pose de 230 arceaux répartis sur les points stratégiques du territoire, aménagement de "zones 30", mise en place d'itinéraires conseillés, réalisation d'animations pédagogiques et de communications afin de développer l'usage du vélo au quotidien.

Favoriser une meilleure mise en relation de l'axe ferroviaire Nantes-Cholet-Angers avec le réseau ferré national, pour le trafic des passagers. Et améliorer l'ancrage de Cholet à Nantes.

Afin de favoriser l'attractivité du Choletais: soutenir la réhabilitation de la liaison ferroviaire Cholet-Clisson; encourager la réouverture de la liaison ferroviaire Cholet-Les Herbiers; encourager la transformation de la ligne TER Cholet-Angers pour accueillir des TGV; à défaut, améliorer la qualité de la desserte de la ligne TER Cholet-Angers actuelle.

**L'expérimentation sur la mobilité rurale** à l'échelle des bassins de vie du Choletais, des Pays des Herbiers et de Mortagne a pour objectif d'identifier par les élus et les citoyens les problématiques rencontrés sur leur territoire en termes de déplacement et de proposer de nouvelles solutions afin de répondre aux besoins quotidiens des habitants.

## **Actions réalisées en 2022 et les années précédentes**

Adoptée dans sa version initiale en février 2008, la Politique Globale de Déplacements (PGD) de l'ex CAC fixait les grandes orientations en matière de déplacements pour les 5 à 10 années à venir:

- définir une stratégie opérationnelle pour les alternatives au tout voiture;
- adapter les modes doux aux besoins;
- favoriser de nouvelles pratiques telles que le covoiturage.

Adaptée à l'échelle du nouveau territoire intercommunal et de ses spécificités, la PGD a été révisée à l'automne 2018 simultanément au SCOT dont elle constitue toujours le volet déplacements. Trois axes stratégiques ont été définis:

- offrir une solution de transport public à l'ensemble de la population de Cholet Agglomération;
- intégrer la transition énergétique dans la politique de déplacements;
- intégrer le numérique dans la politique de déplacements.

La Politique Globale des Déplacements (PGD) constitue le volet déplacement du SCOT de Cholet Agglomération. En 2005 comme en 2015, après un large diagnostic à partir de différentes études, des orientations ont été définies puis des fiches actions créées afin de répondre aux enjeux des déplacements sur l'Agglomération.

Ces fiches actions tracent les grands axes de la politique de déplacements menée par la CAC permettant d'atteindre les objectifs de qualité de vie qu'elle s'est fixée pour ses habitants.

La PGD est ainsi la feuille de route de Cholet Agglomération en matière de mobilités

Quatre grands axes ont été retenus, chacun étant décliné en plusieurs actions:

Axe A : Infrastructure Circulation Stationnement

Axe B : Mode doux, Transport Public, Transport Collectif

Axe C : Modifier les pratiques et les comportements

Axe D : Transport de Marchandises Logistique

### **Axe A : Infrastructures Circulation Stationnement**

Prise en compte des transports collectifs dans les projets d'aménagement.

Extension du réseau de bus à l'ensemble du territoire de Cholet Agglomération en 2017 et renforcement de l'offre.



4 nouveaux bus Euro6 dernière génération achetés en 2021 dont 2 en fin d'année, donc aucun bus acheté en 2022. TPC a renouvelé à 59% son parc de bus (soit 19 bus) par des véhicules équipés d'une motorisation répondant à la norme Euro6 et ses différentes évolutions offrant de nettes avancées en matière de protection de l'environnement, de consommation et de confort. La véritable alternative passe par le renouvellement des plus anciennes générations de bus. Les dernières évolutions Euro6 (step D et E) permettent en effet une véritable transition énergétique tout en limitant les contraintes techniques et l'impact financier. Des évolutions ponctuelles avec tests de véhicules électriques sont prévues horizon 2024 en attendant une évolution plus lourde vers l'hydrogène

### **Axe B : Mode doux, Transport Public, Transport Collectif**

Mise en place du service de **Transport A la Demande (TAD)**. Un service différent et supplémentaire du réseau de bus afin de desservir le plus grand nombre.

Un **schéma 2 roues** a été élaboré et voté en 2013 afin de définir une politique 2 roues à l'échelle de l'Agglomération adaptée au territoire et aux enjeux de la mobilité durable. Ce schéma vise à rendre cohérent l'existant et à déterminer les grandes lignes des aménagements futurs.

En 2022, plusieurs aménagements ont vu le jour :

- Une piste cyclable dans chaque sens dans l'avenue des Trois Provinces permet de relier la piste cyclable existante vers la Séguinière.
- Un chaucidou dans la rue du Maréchal Lyautey à Cholet.
- Une voie verte dans la rue Hélène Boucher à Cholet.
- Une bande cyclable dans chaque sens dans l'avenue du Saint Laurent à Cholet.
- Une bande cyclable dans la rue de la Guillauminerie à Cholet.
- Un double-sens cyclable dans la rue de la Rochejacquelein à Cholet.
- Un double-sens cyclable dans la rue de la Tuilerie à Cholet.
- Un chaucidou dans la rue de la Quintaine à Bégrolles en Mauges.

Actions réalisées depuis 2014 sur Cholet Agglomération : 441 arceaux de stationnement, 8 abris ouverts, 12 abris sécurisés pouvant accueillir 10 vélos par abri, 170 panneaux d'itinéraires conseillés, 24 kms de liaisons cyclables (piste bidirectionnelle, piste unidirectionnelle, bande cyclable, chaucidou, chemin indépendant parallèle à RD), aménagements spécifiques sur 3 giratoires du périphérique choletais, 20 sas vélos, 7

cédez le passage vélo au feu, édition du plan des itinéraires cyclables 2023 de Cholet Agglomération.

En novembre 2019, 45 vélos à assistance électrique (VAE) ont été proposés à la location longue durée aux habitants des 26 communes de Cholet Agglomération. 105 vélos supplémentaires ont été proposés à la location au printemps 2020. C'est une location mensuelle pour 1 an maximum.

En janvier 2021, ouverture de l'Espace Mobilité Durable en centre-ville de Cholet, lieu central du service Choletbus 2 Roues pour la location et l'entretien de VAE. Ce lieu offre une possibilité supplémentaire pour sensibiliser l'ensemble de la population à la mobilité durable et mettre en avant l'ensemble des services proposés.

En mars 2022, achat de 50 VAE supplémentaires. Ainsi 200 VAE sont proposés à la location longue durée. Cette action s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Cholet Agglomération. La mise en œuvre opérationnelle du dispositif est confiée à TPC par le biais de l'Espace Mobilité.

En mars 2021, Cholet Agglomération a décidé de **promouvoir l'utilisation du vélo et d'accorder une aide, sous forme de subvention, aux habitants de l'Agglomération qui achètent un VAE.**

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Cholet Agglomération et de la Politique Générale des Déplacements (PGD) à l'échelle de l'Agglomération.

La mise en œuvre opérationnelle du dispositif est confiée à TPC par le biais de l'Espace Mobilité Durable.



**Mise en service du Vélo à Assistance Électrique en Libre Service (VAELS) depuis fin septembre 2022 dans Cholet avec 70 vélos répartis sur 12 stations.**

## **Axe C : Modifier les pratiques et les comportements (sensibilisation aux déplacements doux)**

### **Actions de TPC**



Choletbus lance son service de covoiturage Choletbus

Vous pouvez accéder à ce service via notre application Choletbus !

Jusqu'au 31 mars 2021, bénéficiez de la tarification Aléop ! La Région Pays de la Loire soutient l'agglomération de Cholet dans le lancement de son service en prenant en charge vos frais de covoiturage via l'application Karos.

Pour les passagers, vos covoiturages sont offerts\*, Aléop prend en charge la compensation versée au conducteur.  
Pour les conducteurs, la compensation est versée par trajet et personne transportée : 2 € pour tous trajets de moins de 20 km, 0,10 € par km pour tous trajets supérieurs à 20 km.\*\*

\*Jusqu'au 31/03/2021. Sous réserve que les covoiturages respectent les conditions suivantes :  
Itinéraire maximum de 25 km, départ et arrivée dans la région des Pays de la Loire, conducteur majeur, moins de 10 ans de 4 par trajet et première semaine.

Dans le cadre de sa gestion de la mobilité, TPC participe à de **nombreuses actions d'animation et de sensibilisation** visant à développer les modes de déplacements alternatifs à la voiture :

- Intégration de la dimension transports collectifs dans les projets d'aménagement,
- Développement du covoiturage, un service **Choletbus Covoit'** est accessible via l'application Choletbus.

- Aide ponctuelle et logistique dans la mise en place de Plans de Mobilité
- Présentation et promotion des offres de mobilité auprès du grand public, des salariés...
- Participation au **défi mobilité en Pays de la Loire**, à la semaine européenne du développement durable et à la Rentrée du transport public ayant pour objectif la promotion des services de transport collectif auprès du grand public. En 2022, un laissez-passer sur le réseau Choletbus ou covoiturage gratuit sur ces périodes.
- Réalisation du **rallye de la mobilité durable**, TPC n'a pu organiser depuis 2020 le Rallye de la Mobilité Durable dans son format habituel du fait du contexte sanitaire. En 2022, TPC a néanmoins organisé un mini-rallye permettant aux élèves de se déplacer dans la ville, en bus et à pied. Une vingtaine d'écoles représentant 600 élèves y ont participé.
- Réalisation d'opérations dans les collèges du territoire de sensibilisation à la sécurité dans les cars et à la mobilité durable,  
TPC est intervenu auprès de 850 élèves de CM2 afin de les sensibiliser à la mobilité durable et à l'apprentissage des transports en commun.  
46 classes de 6ème et 1150 élèves, réparties dans 11 collèges de Cholet Agglomération ont été sensibilisées à la sécurité dans les cars et à un rappel sur les enjeux de la mobilité durable.  
Le lycée Europe a souhaité que TPC intervienne auprès des élèves de seconde et bac pro afin de les sensibiliser à la sécurité dans les cars, mais également une sensibilisation à la mobilité durable. Au total 250 élèves ont reçu cette formation.  
Tenue de stand lors des portes ouvertes des collèges et des lycées afin de renseigner les familles sur le réseau Choletbus (4 établissements scolaires en 2022).  
Tenue de stand d'information sur les différents services de mobilité auprès des salariés et des étudiants. (Centre Hospitalier, Polyclinique du Parc, Bodet sur les deux sites, Wibaie, Qualéa, APF, CCI, Domaine Universitaire)  
Apprentissage du réseau Choletbus et des services Choletbus 2 Roues auprès d'une dizaine de personnes en situation de handicap psychique, porté par le Conseil Local en Santé Mentale de Cholet Agglomération.
- Formations, ateliers : apprentissage de l'utilisation des 2 roues ou l'apprentissage du bus. En partenariat avec Afodil, association qui accompagne des personnes autour de l'accès à la mobilité et à l'emploi, TPC est intervenu auprès de 50 personnes pour l'apprentissage du bus et une dizaine de personnes pour l'apprentissage du vélo.  
TPC a participé au Rallye Citoyen organisé par la Ville de Cholet.

#### Le numérique dans la politique de déplacement :

L'application Choletbus : permet la dématérialisation, une solution en plus pour les usagers, moins d'éditions de tickets et pas de déplacements pour acheter son titre de transport.

Un service Choletbus Covoit' est accessible via l'application Choletbus

Un service Choletbus 2 Roues de location de VAELS (vélo à assistance électrique en libre service) accessible via une application ou une webapp

En décembre 2020, l'assistant SNCF, 1ère appli de MaaS (Mobility as a Service) intègre dans son offre tout en un la vente de titres pour les réseaux de transport en commun de 6 nouvelles villes en France dont Cholet

Développement Wifi gratuit : réseau bus urbain, favorable à l'attractivité du réseau

Mise en place d'un système billettique en Novembre 2021

### **Expérimentation de 2 communes de Cholet Agglomération sur la Mobilité Rurale**

En zone rurale, 8 déplacements sur 10 sont encore effectués en voiture. De plus, les personnes non véhiculées sont fortement pénalisées. Cette expérimentation fait suite à une réponse d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI). L'action se déroule sur un bassin de vie avec 2 autres EPCI (Pays des Herbiers et Pays de Mortagne). Pour Cholet Agglomération, 2 communes expérimentales ont été identifiées : Saint Christophe du Bois et le Puy Saint Bonnet (commune déléguée)

Les objectifs de cette action doivent permettre de :

- mieux se déplacer dans les communes rurales en ayant plus de services de proximité,
- pouvoir se déplacer plus facilement notamment pour les personnes vulnérables (jeunes, les nouveaux actifs, les personnes en insertion, les personnes âgées et les personnes sans voitures ou sans permis),

- se déplacer " autrement " que seul dans sa voiture (vélo, covoiturage, auto partage...)

Les objectifs associés sont la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'inclusion sociale et l'autonomie des personnes en difficulté et l'intégration de nouvelles activités économiques locales.

L'expérimentation se déroule en plusieurs étapes. Dans un premier temps, une enquête sous forme de questionnaires pour les communes de Saint Christophe du Bois et du Puy Saint Bonnet (commune déléguée) a été transmis aux habitants. Le questionnaire a été ouvert du 7 mai au 1<sup>er</sup> juillet 2022. L'agglomération a reçu 100 questionnaires remplis.

Dans un second temps, un premier atelier citoyen s'est déroulé le 6 octobre 2022 à Saint Christophe du Bois. Un second atelier s'est déroulé le 3 novembre au Puy Saint Bonnet.

À l'issue de ces 2 ateliers (30 participants à chaque atelier), les citoyens et élus ont pu ressortir 5 actions :

- Promouvoir le transport solidaire et appliquer une tarification sociale aux services de mobilité
- Organiser et promouvoir le réseau de covoiturage de proximité pour les courtes distances du quotidien
- Des services de proximité dans la commune pour faciliter les courses alimentaires
- Un tiers-lieu pour encourager la convivialité et soutenir le commerce local
- Cartographier les points noirs cyclables et aménager des itinéraires structurants, sécurisés et à moindre coût

### **Optimisation de la desserte de bus**

En septembre 2017, le réseau s'est étendu à l'ensemble du nouveau territoire de l'Agglomération en proposant une première approche de renforcement de l'offre. Après 2

années marquées par la crise sanitaire, la fréquentation reprend un rythme normal en 2022.

En 2022, extension du réseau de bus à l'ensemble du territoire de Cholet Agglomération et renforcement de l'offre.

Un service différent et supplémentaire du réseau de bus afin de desservir le plus grand nombre a vu le jour : le Transport A la Demande (TAD)

Un audit du réseau Choletbus a été réalisé fin 2022 afin de préparer la restructuration du réseau pour la rentrée 2023

### **Développer la multimodalité (rail/route/bus)**

Particulièrement encouragée par les politiques publiques de transport, la multimodalité désigne la combinaison de différents moyens de transport lors d'un même trajet. Dans le Choletais, la gare de Cholet est l'un des lieux privilégiés de multimodalité.

Covoiturage : afin de desservir les zones les plus rurales où il n'est pas possible d'installer des lignes de bus, ainsi que des zones d'activités en dehors des heures de fonctionnement du réseau. Le service Choletbus Covoit' a ainsi été lancé et est accessible via l'application Choletbus.

2 roues : Depuis août 2020, TPC propose un abonnement combinant l'accès au réseau Choletbus et la possibilité de louer un vélo à assistance électrique. Depuis fin septembre 2022, un service de VAELS (Vélo à assistance électrique en libre-service) a été lancé avec une tarification préférentielle pour les abonnés du réseau Choletbus

Définir des zones de stationnement, notamment dans les pôles d'attractivité, afin de satisfaire les besoins des différentes catégories d'usagers.

Dans les projets urbains, favoriser un partage de la voirie donnant la priorité aux transports non motorisés ou publics (collectifs ou non), sans pour autant exclure la voiture. Prévoir le développement d'aménagements cyclables au départ des principaux nœuds de desserte en transports en commun.

Installation d'abris vélos sécurisés à proximité de l'arrêt de car principal dans les communes rurales. En 2022, installation à Vihiers et Tigné.

Ouverture de l'espace mobilité durable en centre-ville de Cholet début 2021. Au-delà de l'aspect 2 Roues, l'objectif de ce lieu est de disposer d'un lieu centré autour des mobilités durables au sens large, permettant de constituer une vitrine de l'action de Cholet Agglomération et de la Ville en la matière, d'où la notion d'Espace Mobilité Durable.

### **Chiffres clés**

Le numérique dans la politique de déplacement :

+ de 100 000 tickets virtuels - 500 abonnements annuels virtuels et près de 1 000 mensuels

Le renouvellement du parc de bus représente une baisse de près de 81% d'oxyde d'azote, de près de 47 % de monoxyde d'azote, de 72 % d'hydrocarbure et de 90 % de particules.

Une trentaine de personnes ont participé aux ateliers citoyens dans le cadre de la mobilité rurale.

Grâce à l'intégration du numérique dans la politique de déplacement, près de 47 000 tickets virtuels, 500 abonnements annuels et près de 500 mensuels virtuels ont été vendus.

Malgré la crise sanitaire et des épisodes de couvre-feu en 2021, la fréquentation des bus a augmenté par rapport à 2020.

2019 : 5 068 000 voyages

2020 : 3 525 000 voyages

2021 : 4 762 971 voyages

En 2022, on dénombre 34 lignes de bus ce qui représente 661 kms.

35 collégiens et lycées ont utilisé toute l'année les abris vélos sécurisés dans les communes de l'Agglomération.

En 2022 :

- 1 570 locations mensuelles de VAE
- 2 500 trajets effectués en VAELS
- 1 419 trajets effectués en covoiturage

En 2022, l'Agglomération compte 3,4 kilomètres de liaisons cyclables.

665 personnes ont bénéficié de l'aide à l'achat pour un vélo à assistance électrique.

## Les orientations

Après l'étude sur le potentiel de fréquentation de la ligne Cholet-Les Herbiers, une étude d'infrastructure est en cours.

Le numérique : convertir l'application Choletbus en une application MaaS (Mobility as a Service) intégrant tous les modes de transport.

La billettique UBI lancée en novembre 2021 offre des perspectives intéressantes pour intégrer à terme l'ensemble des services de mobilités dans des offres complètes.

Une restructuration du réseau de bus est prévue pour la rentrée 2023.

Réflexion pour une alternative à la motorisation diesel. La véritable alternative passe par le renouvellement des plus anciennes générations de bus en attendant l'émergence de l'hydrogène, véhicule électrique ou autres carburants...

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	% entre 2022 et 2014
Oxydes d'azote	167,5	158,9	144,1	109,7	76,7	76,7	58,9	50,1	31,7	81,07%
Monoxyde de carbone	90,2	86,8	81,8	68,2	55,7	55,7	50,1	50,4	48	46,78%
Hydrocarbures	24,85	23,75	21,69	17,29	12,44	12,44	9,97	9,04	6,92	72,15%
Particules	4,26	3,91	3,62	2,22	1,52	1,52	1,12	0,89	0,41	90,38%

Evolution de la tarification du service Choletbus Covoit'Réflexion en cours dans le cadre du PEM (plan d'échange multimodal) du Choletais sur les secteurs du centre-ville et de la gare (SNCF et gare routière)

Une évolution du réseau est prévue pour la rentrée 2023 (réseau périurbain) et 2024 (réseau urbain)

Les aménagements cyclables vont être poursuivis dans les communes. Un travail va être réalisé en lien avec le département afin d'avancer dans la création de liaisons cyclables intercommunales ;

À partir de 2023, le schéma 2 roues sera révisé.

Dans le cadre de l'expérimentation sur la mobilité rurale, en 2023, les 2 communes de Cholet Agglomération (Le Puy Saint Bonnet et Saint Christophe du Bois) vont identifier les actions qu'elles vont expérimenter et organiser un évènement.

## Économie d'énergie et production d'EnR

**OBJECTIFS  
DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**



### Les enjeux

Le secteur du bâtiment représente 44% de l'énergie consommée en France, loin devant le secteur des transports (31,3%). Chaque année, le secteur du bâtiment émet plus de 123 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>, ce qui en fait l'un des domaines clé dans la lutte contre le réchauffement climatique et la transition énergétique. Pour rendre le bâtiment plus économe en énergie, il faut rénover massivement l'existant et développer des normes plus

strictes en termes de consommation d'énergie pour les bâtiments neufs. C'est l'objet de la politique de l'énergie dans les bâtiments.

## **Les objectifs à atteindre**

L'objectif est une amélioration des performances énergétiques dans les bâtiments publics. Le gain visé des travaux engagés est d'obtenir une réduction des consommations énergétiques de 40 %.

Le parc des expositions de la Meilleraie doit connaître de travaux d'amélioration et de développement afin de générer un rayonnement et une véritable attractivité pour l'Agglomération.

La nouvelle salle des fêtes ne répondant plus aux enjeux fonctionnels et aux aspects techniques (vétuste et très consommateur d'énergie), un nouveau bâtiment va y être construit à la place. Le projet devra être force de proposition en matière d'approche environnementale.

**Pour le Conservatoire**, les objectifs sont de :

- Adopter des outils moins énergivores
- Adopter des outils plus respectueux de l'environnement
- Sensibiliser personnel et usagers au recyclage et à des pratiques plus responsables

**Maintenir le patrimoine** (bâtiment public) en état de fonctionnement, et améliorer les performances des installations thermiques.

Cholet Agglomération souhaite encourager les énergies renouvelables dont la **production de biométhane** et la valoriser en l'injectant dans le réseau.

L'Agglomération se lance dans une étude pour une **station BioGNV**. Ce carburant permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cette station contribuerait à décarboner une partie des transports sur Cholet Agglomération.

## **Actions réalisées en 2022 et les années précédentes**

### **Gestion énergétique des bâtiments communautaires**

Des actions en faveur de la gestion énergétique des bâtiments sont réalisées chaque année. En 2022, des actions drastiques ont été prises concernant le chauffage de l'hôtel de ville. Le chauffage a été baissé à 19°C, une baisse de 18,5 % a été observée par rapport à 2019 qui est la dernière année de référence (2020 et 2021 n'étant pas comparable dû à la crise sanitaire).

Sur l'ensemble des bâtiments publics de l'Agglomération, 12 % d'économies de gaz ce qui équivaut à 640 foyers chauffés à l'électricité pendant 1 an.

## **Économies d'énergie au Conservatoire**

Diverses actions sont mises en place au Conservatoire pour permettre des économies d'énergies :

- Plan pluriannuel de remplacement des projecteurs de scène de l'Auditorium BACH : 12 projecteurs LED ont été achetés en 2021 et 2022.
- Poursuite de l'équipement progressif des lieux de circulation du public en détecteurs de présence.

## **Entretien et maintenance des équipements des bâtiments**

Les bâtiments sous la gestion de la ville et de l'Agglomération sont entretenus régulièrement. Les équipements thermiques sont également renouvelés.

En 2021, réalisations de travaux dans certains bâtiments comme le Campus du Choletais qui a remplacé sa chaudière. Un chauffage par système thermodynamique a été installé à la résidence autonomie la Grande Fontaine. La chaufferie du Groupe scolaire les Richardières a été rénovée. La chaudière de l'école maternelle la Moine a été remplacée. Réfection de la chaufferie au stade omnisports.

En 2022, des gros entretiens et des renouvellements des équipements thermiques

## **Valorisation du biométhane**

La station d'épuration des Cinq Ponts à Cholet dispose d'une filière eau de type boues activées d'une capacité nominale de 116 000 équivalents/habitants (EqH). Elle a assuré en 2018 le traitement d'environ 5,6 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées.

Elle dispose également d'une filière boues d'une capacité nominale de 142 000 EqH comprenant des étapes d'épaississement, de digestion, de déshydratation, de centrifugation puis de stockage en silos avant épandage des boues.

Les digesteurs traitent également des boues dites "externes " provenant d'industriels et d'autres stations d'épuration présentes sur le territoire intercommunal de Cholet Agglomération. Ces boues sont transportées jusqu'à Cholet par camion et représentent en moyenne entre 25 % et 40 % du total des boues traitées.

Actuellement, le biogaz produit par la digestion est valorisé en chaleur par combustion directe dans une chaudière pour maintenir les digesteurs à leur température optimale de fonctionnement. L'excédent de biogaz (environ 60 %) est stocké provisoirement avant d'être brûlé en torchère. Si l'injection de biométhane est autorisée depuis novembre 2011 pour les projets de type agricoles ou industriels territoriaux, ce n'est que par l'arrêté du 24 juin 2014 que les intrants autorisés ont été élargis aux boues de stations d'épuration.

Cholet Agglomération envisage d'optimiser l'efficacité énergétique des installations en assurant la valorisation du biogaz produit par les digesteurs existants. Après une épuration qui l'amènera jusqu'aux spécifications du gaz naturel, le biogaz dénommé alors « biométhane » pourra être injecté sur le réseau de distribution de gaz naturel. Il sera revendu à un fournisseur d'énergie après signature d'un contrat d'achat.

### **Ce projet nécessite :**

- la construction d'une unité de traitement et d'épuration du biogaz produit par les digesteurs existants,

- la construction d'un poste d'injection du biométhane,
- l'installation d'échangeurs thermiques et de pompes à chaleur,
- des travaux d'isolation des digesteurs existants,
- divers travaux de voiries et de réseaux (électricité, communication, transport du gaz, boucle de chaleur)

En 2022, consultation des bureaux d'études et investigations initiales.

### **Station BioGNV**

Le BioGNV est la version renouvelable du GNV, issu du biométhane qui est un biogaz épuré produit en France à partir de la méthanisation des déchets organiques d'origine agricole, industrielle ou ménagère. Le BioGNV permet d'envisager une mobilité durable plus respectueuse de l'environnement, tout en favorisant le développement d'une économie circulaire. Par rapport au diesel, ce carburant permet de réduire de 80 % les émissions de gaz à effet de serre.

En 2022, le Maine et Loire compte 1 station BioGNV en fonctionnement (Saumur). Il y a également une station BioGNV sur la commune voisine de Mortagne sur Sèvre (85). 2 stations sont en projets pour 2023 (Lasse et La Pommeraye). L'Agglomération souhaite explorer le potentiel pour ce type d'installation sur son territoire. L'objectif de ce type de projet est de continuer à décarboner notre production énergétique et tendre au maximum vers les énergies vertes.

En Octobre 2022, lancement de l'action avec une sensibilisation de certaines directions et des élus au BioGNV.

### **Chiffres clés**

La production de biométhane permet d'alimenter l'équivalent de 500 foyers environ (pour une consommation moyenne annuelle de 12 Gwh/foyer/an) et permet d'éviter 1240 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

Les travaux réalisés en 2020 sur l'entretien et la maintenance des équipements vont permettre des économies d'énergies évaluées à 100 MWh/an, équivalent à la consommation de 10 pavillons de 100 m<sup>2</sup> et une diminution des gaz à effet de serre de près de 23 tonnes de Co<sub>2</sub>. Cette réduction de pollution est équivalente à celle émise par un parc de 18 véhicules parcourant 10 000 km/an.

### **Les orientations**

Concernant la valorisation du biométhane, les prochaines étapes vont être organisées sur 3 ans.

2023 -2024 : études de conception et consultation des entreprises

2025 : travaux et mise en service

Concernant la station BioGNV, les futures étapes sont :

- La réalisation de l'enquête en 2023

- La recherche d'un foncier (approche multicritère – localisation des transporteurs / PLUI /voies d'accès / réseaux de gaz / propriété foncière / servitude...)
- L'étude de faisabilité :
  - Esquisse
  - Pré-dimensionnement technique
  - Analyse foncière – validation de l'emplacement
  - Modèle technico économique de la station
- La construction financière du projet – échange avec les banques/actionnaires – Approche contractuelle

## III - Protection des ressources et des milieux naturels

### Protection de l'environnement



#### Les enjeux

Les collectivités territoriales agissent en faveur de la protection de l'environnement dans le cadre des travaux d'aménagement et de planification mais également dans le cadre de différentes compétences comme l'urbanisme, la politique du logement, le développement économique, l'agriculture, les déchets et les réseaux.

Limiter l'empreinte écologique, c'est aussi réduire les déchets à la source, mettre en place l'ensemble des outils et des dispositifs afin qu'ils soient à la disposition des habitants pour trier, faciliter le recyclage, et traiter en partie les déchets sur place. Les déchets sont une source d'émission de gaz à effet de serre et de dégradation environnementale.

#### Les objectifs à atteindre

Inciter les usagers à se rendre dans les déchetteries. Les nouveaux sites permettront d'optimiser le tri et donc la valorisation des différents déchets collectés, qui disposeront de tous les flux, contrairement aux éco-points.

Harmonisation des déchetteries sur l'ensemble du territoire de Cholet Agglomération suite à l'extension du territoire en 2017.

Il est important d'optimiser les déplacements lors des tournées de collecte des déchets.

En 2018, le service Gestion des Déchets a atteint son objectif d'optimisation de ses tournées par l'élimination des doublons. En 2019, les tournées sont stabilisées par rapport aux kilomètres parcourus.

Il est important de valoriser en agriculture, les boues des systèmes d'assainissement et ainsi faire diminuer la production de déchets.

Contrôle des branchements d'eaux usées et eaux pluviales lors des cessions immobilières afin d'obtenir un taux de mise en conformité plus élevée et de sécuriser l'acheteur par une meilleure connaissance de son achat.

L'objectif est de maîtriser les dépenses par une optimisation de la priorisation et de la programmation des travaux prescrits par les schémas directeurs intercommunaux eaux usées et eaux pluviales et de réduire le volume d'eau parasite dans les systèmes d'assainissement pour qu'ils soient conformes à la législation.

L'entretien et la réalisation des travaux dans les bâtiments ont pour objectif de maintenir le patrimoine en état de fonctionnement, et améliorer les performances des installations thermiques.

## **Actions réalisées en 2022 et les années précédentes**

### **Agir dans le domaine des déchets (valorisation et optimisation des déplacements)**

L'Agglomération agit en direction des déchets et de leur valorisation. Cholet Agglomération est en charge de la gestion complète du service de collecte et de traitement des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), avec pour finalité de valoriser au maximum le gisement et de réduire le plus possible la production des déchets ainsi que la part à éliminer. Actuellement, l'Agglomération gère 7 déchetteries et 4 éco-points, ainsi que 737 colonnes (ordures ménagères, emballages/ papiers, verre, semi-enterrées, textiles...) et 83 000 bacs roulants.

En 2022, poursuite des études de conception pour la construction des déchetteries intercommunales du " Bocage " à Yzernay et de " Lys-Haut-Layon " à Vihiers.

Les nouveaux sites permettront d'optimiser le tri et donc la valorisation des différents déchets collectés, qui disposeront de tous les flux, contrairement aux éco-points.

Une restitution aux communes des anciens éco-points de Saint-Léger-sous-Cholet (23/05/2022), Toutlemonde (09/06/2022), Vezins (23/08/2022), Yzernay (01/09/2022), Trémentines (20/10/2022), Les Cerqueux (13/09/2022) et La Tessoualle (25/10/2022) s'en est suivi.

Pour les Points d'Apport Volontaire : 51 colonnes enterrées implantées et/ou renouvelées en 2022, leur mise en place permettra d'améliorer la qualité du tri, notamment pour les grands ensembles collectifs, et par conséquent d'avoir un meilleur taux de valorisation, et d'améliorer l'accessibilité aux PMR (remplacement de colonnes semi-enterrées par des colonnes enterrées).

En 2022, mise en place du contrôle d'accès sur 6 déchetteries non équipées, afin de limiter la captation des déchets hors territoire et d'inciter les usagers à se déplacer le coffre plein (mise en place au 01/09/22 sur les déchetteries de Maulévrier, Vihiers et les éco-points de Saint Paul du Bois, Nueil sur Layon, Somloire et Tigné).

L'éclairage des déchetteries du Cormier et de la Blanchardière a été améliorée (mise en place d'un éclairage LED)

Le tri et le réemploi/réparation des palettes de bois sur les déchetteries du territoire a également été mise en place.

Afin de faciliter les déplacements pour la collecte des déchets, une poursuite des études de conception des nouvelles déchetteries du " Bocage " à Yzernay et de " Lys-Haut-Layon " à Vihiers (95 % de la population du Vihiersois est couverte à moins de 15 km et 70 % à 10 minutes ou moins).

La mise en place du contrôle d'accès sur les déchetteries non équipées, a permis de diminuer les passages en déchetteries ( baisse de 18 % en 2022 : 217 706 passages en 2022 contre 264 924 passages en 2021)

Depuis novembre 2022, le marché de gestion des déchetteries intègre le compactage des principaux déchets (bois, tout venant, végétaux, métaux,...), ce qui va permettre une diminution des rotations de bennes en déchetteries, et donc la diminution des kilomètres parcourus par les camions effectuant les rotations.

### **Valorisation des boues de STEP**

Lancée fin 2019 avec notification en mai 2020 de l'étude stratégique de gestion des boues des systèmes d'assainissement du territoire de Cholet Agglomération.

50 % des boues valorisées seront à destination du compostage et 50 % à destination des agriculteurs.

Réalisation en cours de l'étude : Phase 1 de diagnostic réalisé, et phase 2 études de 5 scénarios en cours. Cette étude doit s'articuler avec les études sur les déchets et donc un délai a été pris.

### **Contrôle des branchements d'eaux usées et eaux pluviales lors des cessions immobilières**

Afin d'obtenir un taux de mise en conformité plus élevée et de sécuriser l'acheteur par une meilleure connaissance de son achat. L'article L. 1331-11-1 du Code de la Santé Publique prévoit le contrôle obligatoire des installations d'assainissement non collectif lors de ventes d'immeubles non raccordés au réseau public. La loi ne prévoit pas ce contrôle dans le cas des immeubles raccordés. Cependant, pour se prémunir de tout vice caché, de plus en plus de notaires, propriétaires, usagers font appel au service public d'assainissement collectif pour établir le diagnostic de leur raccordement. Aussi, par délibération en date du 17 décembre 2018, Cholet Agglomération a proposé une prestation de contrôle par un prestataire de l'Agglomération refacturé au demandeur. À l'issue de l'enquête, un rapport est adressé au demandeur. Tout constat de non-conformité fait systématiquement l'objet d'un courrier de mise en demeure de résorber les défauts constatés dans des délais fixés en fonction de leur importance. Cette procédure permet d'améliorer le fonctionnement du système d'assainissement et la qualité des rejets au milieu naturel. 100 contrôles ont été effectués en 2022.

### **Chiffres clés**

La quantité totale de DMA collectés en 2022 (52 851 T – données non consolidées) est inférieure à celle collectée en 2021 (58 952 T) principalement en raison d'une diminution des déchets collectés en déchetteries (- 5500 Tonnes collectées de déchets de bois, végétaux, gravats et tout venant). Cette forte baisse en déchetterie peut s'expliquer par la

période post-COVID (les usagers ayant apportés plus de déchets qu'habituellement en déchetteries en 2020 et 2021, en raison de travaux et rangement pendant les périodes de confinement), par la mise en place du contrôle d'accès sur les déchetteries non équipées, et par la sécheresse en 2022 (moins de déchets végétaux).

Une diminution des Ordures Ménagères Résiduelles – OMR - (- 423 T) et des Emballages Ménagers – EM - (-172 T) collectés est également constatée en 2022, ce qui reflète une diminution des déchets produits par les habitants de Cholet Agglomération.

Sur 2022, une moyenne de 111,9 kg apportés par passage en déchetterie est constatée, contre 114,6 en 2020, ce qui est en légère diminution.

De plus, la qualité du tri s'est améliorée. En effet, les erreurs de tri dans les EM sont en diminution (le taux de refus est passé de 16,65 % en 2021 à 15,2 % en 2022).

En 2022, la part des déchets valorisés sur la quantité totale collectée en déchetteries et éco-points est stable : 84,33 % en 2022 (donnée non consolidée) contre 84,19 % en 2021

Les travaux réalisés dans les bâtiments en 2021 vont permettre des économies d'énergies évaluées à 110 000 kWh par an, correspondant à 25 tonnes de CO2 évitées. Cette réduction des émissions de gaz à effet de serre est équivalente à 20 véhicules parcourant 10 000 km par an.

## **Les orientations**

### Pour 2023, de nouvelles actions :

- Interdiction des camions bennes et camions plateaux en déchetteries (objectif : diminution des tonnages collectés, et diminution des erreurs de tri)
- Mise en place d'un tri et valorisation du plâtre et des bétons sur les déchetteries
- Poursuite des études de conception des nouvelles déchetteries

### Pour 2025, autres actions :

- Ouverture au public des nouvelles déchetteries du " Bocage " à Yzernay et de " Lys-Haut-Layon " à Vihiers et fermeture des derniers éco-points en service

En 2028/2029, ouverture au public de la nouvelle déchetterie de " l'Ecuyère " à Cholet.

Étude sur la mise en place d'une optimisation des circuits de collecte Porte à Porte en 2023.

Mise en application de l'optimisation en 2024, en adéquation avec les futurs changements des exutoires, dans la perspective de :

- Réduire les kilométrages parcourus lors des collectes,
- Réduire la fréquence de collecte de certains circuits,
- Limiter la consommation en carburant des camions de collecte et du rejet d'émissions polluantes,
- Limiter l'augmentation de la charge de travail des agents de collecte due à l'urbanisation du territoire.

Concernant la valorisation des boues de STEP, l'étude boue et les études déchets vont être alignées.

Il est prioritaire de mettre en lien, l'étude des boues et l'étude des déchets. L'étude des boues va se finaliser en fin d'année 2022.

Concernant le contrôle des branchements d'eaux usées et d'eaux pluviales, la systématisation des contrôles doit être augmentée en travaillant en coordination avec les notaires et mieux faire connaître l'"offre" de Cholet Agglomération.

De 2022 à 2025, élaboration des schémas directeurs intercommunaux des eaux usées et des eaux pluviales.

## Cycle de l'eau



### Les enjeux

Préservation des cours d'eau et des milieux aquatiques

Cholet Agglomération a mis en œuvre l'exercice de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), obligatoire depuis 1<sup>er</sup> janvier 2018 et a transféré ses compétences à plusieurs structures intercommunales à l'échelle des bassins versants. Cela concerne notamment l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, la préservation des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que le portage des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

La mise en place de la compétence Gemapi, attribuée aux collectivités territoriales, représente un enjeu majeur pour la préservation des milieux aquatiques et la prévention des inondations dans l'aménagement du territoire, et ce notamment à l'échelle des SAGE et des contrats de milieu.

Cholet Agglomération exerce également la compétence alimentation en eau potable sur tout son territoire à partir de deux captages appartenant à Cholet Agglomération (Ribou et Rucette).

Les retenues artificielles de **Ribou et Verdon** en lien avec l'eau en provenance de la Loire permettent à Cholet Agglomération de disposer d'eau potable en quantité suffisante toute l'année. Le prélèvement s'effectue dans le lac-réservoir de Ribou. Ces retenues permettent à Cholet Agglomération de distribuer environ 12 000 m<sup>3</sup> d'eau potable par jour. Le captage de Ribou alimente la population et les activités des communes de Cholet, de la Tessoualle et de Saint-Christophe-du-Bois.

Les champs captants de la **Rucette** permettent d'alimenter la commune associée du Puy-Saint-Bonnet.

### Les objectifs à atteindre

Concernant la **reconquête de la qualité de l'eau du Ribou**, des périmètres de protection des captages sont instaurés ainsi qu'un plan d'actions. Le Plan d'Actions (PA) 2021-2026 pour la reconquête de la qualité de l'eau de l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) de Ribou et le contrat territorial associé, ont pour objectifs de restaurer la qualité de l'eau en réduisant notamment les flux de matières organiques, d'azote, de phosphore et des produits phytosanitaires.

Pour garantir la sécurité sanitaire de l'eau de boisson, toutes les étapes de sa production doivent être vérifiées depuis la ressource en eau, le captage, le traitement et la distribution jusqu'au robinet du consommateur. **Le plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE)** proposé par l'OMS répond à cet enjeu en appliquant une stratégie globale d'évaluation et de gestion des risques.

## **Actions réalisées en 2022 et les années précédentes**

### **Qualité de l'eau et des cours d'eau**

Des élus délégués représentent Cholet Agglomération dans 3 syndicats de bassins du territoire : Syndicat Mixte intercommunal des Bassins de l'Evre Thau Saint-Denis (SMIBE), Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise (EPTB SN), Syndicat Layon Aubance Louets (SLAL), et participent à l'émergence d'une structure de bassin à l'échelle du bassin versant du Thouet.

En 2021, des contrats de territoire (CTeau) par bassin sont élaborés par les structures pour permettre d'engager et de réaliser les différentes actions en lien avec les financeurs. Cholet Agglomération a participé à de nombreuses réunions pour la création d'une structure à l'échelle du bassin versant du Thouet pour porter la GEMAPI.

Sur le territoire de la Sèvre Nantaise, la mise en œuvre du CTeau a débuté en 2021 et le travail d'élaboration du CTeau à l'échelle du bassin versant de l'Evre et du Bassin versant du Layon a également débuté cette même année.

En 2022, sur le bassin versant du Thouet, cette année a vu la poursuite des échanges enclenchés en 2021 notamment pour l'émergence d'une structure de bassin sur le Thouet sans aboutir pour le moment malgré l'engagement de Cholet Agglomération. Un projet de SAGE – Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux - du Thouet a été voté par la Commission Locale de l'Eau et a fait l'objet d'un avis favorable avec réserve de la part de l'Agglomération.

Sur le territoire de la Sèvre Nantaise, la mise en œuvre des actions prévues au CTE en 2021-2023 s'est poursuivie.

Sur les bassins de l'Evre et du Layon, l'année 2022 a permis d'élaborer de nouveaux Contrats Territoriaux Eau.



## **Les captages**

Cholet Agglomération exerce la compétence alimentation en eau potable sur tout son territoire à partir de deux captages lui appartenant : Ribou et Rucette.

Les retenues de Ribou et Verdon en lien avec l'eau en provenance de la Loire permettent à Cholet Agglomération de disposer d'eau potable en quantité suffisante toute l'année. Le prélèvement s'effectue dans le lac-réservoir de Ribou. Ces retenues permettent à Cholet Agglomération de distribuer environ 12 000 m<sup>3</sup> d'eau potable par jour. Le captage de Ribou alimente la population et les activités des communes de Cholet-Le Puy-Saint-Bonnet, de la Tessoualle et de Saint-Christophe-du-Bois.

La ressource en eau de l'Aire d'Alimentation du Captage (AAC) de Ribou est marquée par de fortes pressions agricoles et non-agricoles. Ces pressions se concrétisent par d'importantes concentrations en pesticides et en Carbone Organique Total (COT) dans les eaux brutes utilisées pour la production d'eau potable. Les concentrations de COT sont liées aux épisodes d'eutrophisation et aux excès de matières nutritives (Nitrates et Phosphore) dans le lac-réservoir de Ribou.

Les politiques de protection des captages menées par l'Agglomération se déclinent en deux niveaux : Les Périmètres de Protection des Captages (PPC) et Les Plans d'Actions (PA).

Le Conseil de Communauté de Cholet Agglomération a approuvé le lundi 21 septembre 2020 le Plan d'Actions 2021-2026 pour la reconquête de la qualité de l'eau de l'AAC de Ribou. 16 actions seront mises en œuvre entre 2021-2026 pour un montant total de 6 651 000 € TTC.

Le Plan d'Actions (PA) 2021-2026 pour la reconquête de la qualité de l'eau de l'AAC de Ribou et le contrat territorial associé, ont pour objectifs de restaurer la qualité de l'eau en réduisant notamment les flux de matières organiques, d'azote, de phosphore et des produits phytosanitaires.

### **Rappel historique :**

La qualité de la ressource en eau du captage de Ribou reste dégradée malgré une certaine amélioration, les objectifs des indicateurs de résultat (analyses physico-chimiques) ont largement été dépassés. Depuis 2014 :

- 182 diagnostics agro-environnementaux ont été réalisés,
- des contrats MAEC sont proposés aux exploitants des AAC
- 38 agriculteurs en AB sur l'AAC de Ribou, 22 % SAU en AB (RPG 2020), soit + 83 % (+ 844 ha) par rapport à 2014.
- 2 agriculteurs en AB sur l'AAC de la Rucette, 8,60 % SAU en AB (RPG 2020)
- 60% de surface en prairies sur l'AAC de Ribou
- Développement d'une filière Bio dans la restauration collective : 16 restaurants engagés

- Poursuite de l'accompagnement des collectivités vers le " zéro pesticide "(entretien cimetières, terrains de sports...) : 14 communes sur 15 entièrement à " zéro pesticide ",
- 3 Zones Tampons Humides Artificielles aménagées.
- Mise en œuvre de la démarche par sous-bassin versant (réunions, réalisation de diagnostics cours d'eau, opération groupée de diagnostics agro-environnementaux...), transmission aux services de l'État de la carte des zones stratégiques pour la qualité de l'eau du sous bassin du Trézon et de la Moine.

L'année 2021 est l'année de démarrage du Plan d'Actions 2021-2026 pour la reconquête de la qualité de l'eau du captage de Ribou.

En 2022, l'Agglomération a poursuivi l'entretien des parcelles acquises autour des lacs de Ribou et du Verdon, réparé ou complété le patrimoine servant à protéger la qualité des eaux des retenues (barrières, chicanes...), et continué l'acquisition des parcelles du Périmètre Rapproché Sensible.

En 2022, Cholet Agglomération a mis en œuvre le plan d'actions, en pilotant les aspects administratifs du programme, en continuant le travail de concertation avec les agriculteurs concernés par les travaux du Trézon et les autres acteurs du territoire au travers de différentes réunions et en assurant le suivi et le financement des 16 actions d'animations réalisées en interne, ou déléguées à des prestataires ou des partenaires.

Des échanges ont eu lieu avec la DDT pour élaborer un nouvel arrêté ZSCE.

Pour le captage de la Rucette, des études successives depuis 1996 ont confirmé la vulnérabilité de cette ressource caractérisée par des concentrations excessives de pesticides et de matières en suspension (MES). Ces études ont mis en évidence que la couche argileuse permettant la protection naturelle de l'aquifère était vraisemblablement contrariée par des forages mal conçus ou défectueux qui mettraient en relation la nappe superficielle avec la nappe souterraine. Par ailleurs, l'absence de connaissances précises sur la géologie et le fonctionnement de l'aquifère de La Rucette, ainsi que le faible niveau de production des puits existants, ont conduit l'Agglomération à réaliser une étude de caractérisation de cette ressource. Cette étude débutée en 2018, est toujours en cours.

Également captage prioritaire « Grenelle », le captage de la Rucette a fait l'objet d'un programme d'actions pour la période 2011-2014, visant à améliorer la qualité de l'eau.

Depuis 2016, le captage de la Rucette fait l'objet d'un contrat de " veille " afin de consolider les connaissances sur la qualité des eaux. Une étude sur plusieurs années pour déterminer l'origine et le fonctionnement de la nappe souterraine est engagée depuis 2018.

#### Rappel historique :

Débutée en 2018, l'étude de caractérisation de la ressource souterraine s'est poursuivie en 2019 et 2020 pour analyser et mieux comprendre le fonctionnement de la nappe souterraine et évaluer son niveau de protection.

#### Rappel réalisations 2021 :

Dépôt du dossier d'incidence pour la réalisation de forages d'essais et relance des négociations avec les propriétaires / exploitants pour la réalisation de ces forages d'essais

Réalisation de trois forages d'essais, des essais de pompages et des premières analyses permettant une préqualification de la qualité de l'eau.

#### Réalisations 2022 :

L'année 2022 a été mise à profit pour finaliser l'étude avec le bureau d'étude TERRAQUA :

- interprétation des campagnes de sondages,
- analyse des résultats des essais de pompage,
- interprétation des résultats de la modélisation, pour comprendre le fonctionnement de la ressource et son niveau de protection,
- proposition de plusieurs scénarios pour l'avenir du captage.

#### **Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE)**

Mise en place du PGSSE en 2016 sur le périmètre de gestion historique de l'ancienne Agglomération, sur les communes de Cholet – Le Puy Saint Bonnet, La Tessoualle et Saint Christophe du Bois.

Poursuite de la démarche en 2022 :

Finalisation de la phase 1 " Etat des lieux fonctionnel et organisationnel " et de la phase 2 " Etude des dangers et évaluation des risques sanitaires ".

Démarrage de la phase 3 " Identification des mesures de maîtrise et programmation d'action "

#### **Réduction des pertes d'eau sur le réseau de distribution par la télérelève**

Pour éviter les pertes d'eau sur le réseau de distribution d'eau potable, il a été décidé de mettre en place la télérelève sur l'ensemble du périmètre de Cholet Agglomération. Cela fait l'objet d'un engagement spécifique du contrat qui lie Cholet Agglomération avec le nouvel exploitant EAU DE CHOLET Veolia sur la période 2021/2031.

Le planning prévoit une couverture généralisée à l'horizon de la fin d'année 2022.

Le dispositif couvre une première action qui vise à pouvoir prévenir les usagers dès le lendemain d'une fuite chez l'utilisateur. Cela concerne également la partie publique des réseaux en permettant à l'exploitant du réseau de mieux maîtriser les entrées et sorties sur le réseau d'eau potable et ainsi réduire les pertes d'eau par les fuites.

Le déploiement des équipements et du service s'est poursuivie en 2022 pour la partie non-couverte du territoire.

#### **Amélioration de l'impact de la zone de Douets Jaunes à Somloire sur les cours d'eau**

Les eaux pluviales collectées dans la zone des Douets Jaunes ne faisaient pas l'objet d'un système de rétention avant le rejet au milieu naturel. Cela contribuait à déréguler le cours d'eau en aval.

Pour faire suite à ce constat, un bassin de rétention de 2655 m<sup>3</sup> a été autorisé et aménagé en 2022. Il permet de rejeter un débit régulé à 34l/s pour les pluies d'occurrence décennale. L'ouvrage permettra également de confiner des eaux potentiellement polluées dans le bassin pour éviter leur rejet au milieu.



Les travaux se déroulent de septembre 2022 à janvier 2023

## **Chiffres clés**

### **Budget consacré (prévisionnel, réalisé, prévu, économies)**

Montant des contributions de Cholet Agglomération aux structures en 2022 au titre de la GEMAPI :

En 2022

BV Sèvre Nantaise	EPTB Sèvre Nantaise	173 523,00 € TTC
BV Evre	SMIB Èvre Thou St Denis	54 441,29 € TTC
BV Layon	SLAL	92 895,35 € TTC
BV Thouet	SMVT	741,19 € TTC

100 % d'avancement des démarches administratives et opérationnelles mises en œuvre pour protéger le captage de Ribou (démarches PPC) : arrêté de protection, mise en place d'un plan d'actions et acquisition partielle des terrains (plus de 95 % du Périmètre Rapproché Sensible acquis).

Bassin de rétention réalisé à 90 % en 2022.

## **Les orientations**

L'objectif est de poursuivre l'action de l'Agglomération pour faire émerger la structure du Thouet et accompagner le travail porté par les autres structures pour renforcer le reporting et le lien avec Cholet Agglomération.

Poursuite de la mise en œuvre du Plan d'Actions 2021 à 2026 pour la reconquête de la qualité de l'eau de l'AAC de Ribou.

Finalisation des conclusions de l'étude sur le potentiel de production du captage de la Rucette et la protection actuelle de la ressource en eau.

Construction et analyse des scénarios d'évolution du captage de Rucette.

Finalisation du PGSSE sur l'ensemble du périmètre de compétence de Cholet Agglomération.

Elaboration d'une stratégie de mise en œuvre du PGSSE et suivi des actions.

L'objectif à venir pour la télérelève est de couvrir l'ensemble du territoire de Cholet Agglomération en 2023.

Concernant le bassin de rétention de Somloire, réception de l'ouvrage et rétrocession de la gestion à la direction de l'environnement en 2023.

## Parcs, jardins et paysages



### Les enjeux

Une gestion différenciée des espaces verts favorise une bonne gestion des ressources naturelles, la réalisation des économies d'eau et une meilleure gestion des déchets verts. Les pollutions sont limitées grâce à des alternatives au désherbage chimique, à l'utilisation des produits phytosanitaires les moins toxiques et les moins polluants, et à la limitation de l'emploi d'engrais.

### Les objectifs à atteindre

La mairie de Cholet favorise **la gestion différenciée et éco-responsable des espaces verts publics**. L'objectif étant de gérer les espaces verts de façon durable, en adaptant la gestion à la spécificité de chaque site.

La mairie de Cholet développe **l'éco pâturage dans certains espaces verts** afin d'y favoriser la biodiversité. Les objectifs de cette gestion différenciée est de développer les liens sociaux, favoriser la préservation de races d'animaux menacées et de limiter l'impact carbone.

**Les insectes et oiseaux ont besoin d'abris** pour y construire leur nid, pour passer l'hiver ou simplement la nuit ou la journée. Ces habitats écologiques leur offrent un lieu calme de nidification, d'hibernation et de refuge.

### Actions réalisées en 2022 et les années précédentes

Depuis de nombreuses années, les services des espaces verts entretiennent durablement les espaces verts et mettent en place des actions en faveur de la biodiversité.

#### Gestion différenciée et éco-responsable des espaces verts publics

- Maîtriser les consommations d'eau (goutte à goutte et arrosage avec eau de pluie en été)
- Entretien des espaces verts sans produits phytosanitaires
- Diminuer les volumes de déchets verts à traiter en favorisant notamment le broyage et le paillage
- Désimperméabilisation
- S'acheminer vers le zéro phyto en production et poursuite de l'utilisation de la Production Biologique Intégrée (PBI)
- Installation depuis de nombreuses années de ruches sur son patrimoine espaces verts (Musée du Textile, Centre Horticole Municipal et rue d'Italie). L'objectif est de participer à la préservation et au renouvellement des essaims d'abeilles.
- Protection de la biodiversité, inventaire faune et flore avec le CPIE, observatoire castor et loutre

- Travail avec la Ligue de Protection des Oiseaux (nichoirs pour les oiseaux comme les faucons pèlerins à l'église Saint-Pierre et Notre Dame, nichoirs à chiroptères...
- Installation d'hôtel à insectes (Parc de la Moine), jardins pédagogiques
- Lutte contre la pollution lumineuse (extinction partielle de l'éclairage public mais également dans les parcs et jardins)
- Présence d'espaces fleuris et consommables (Les Incroyables Comestibles ) et trottoirs fleuris



#### Les réalisations en 2022 :

Réhabilitation de certains espaces verts pour en adapter / faciliter l'entretien :

- EHPAD Val de Moine
- Tapis vert
- Place de la Légion d'Honneur
- Bd de Belgique
- Jardin du Mail
- Avenue des Grands Lacs
- Rue Sorel Tracy
- Rue de Rambourg
- Rue de l'Hôtel de Ville (mur lycée Ste Marie)
- Square de Mézières
- Musée du Textile
- Parking Coignard
- Rue de Nancy
- Allée de la Clairière
- Place Denia
- Place de la Médaille Militaire
- Avenue des Trois Provinces

#### **Éco-pâturage des espaces verts**

L'éco-pâturage est un mode d'entretien écologique des espaces verts et naturels par le pâturage d'animaux herbivores.

L'objectif visé par cette opération est de combiner l'entretien d'un espace vert à une action écologique, pédagogique et ludique. Les animaux, parfois propriété de la Ville, parfois d'un

éleveur, permettent l'entretien des espaces enherbés, tout en participant à l'attractivité des lieux sur lesquels ils sont installés.

En 2015, l'action a démarré le pâturage par des ânes à l'étang de Mocrat puis au parc du Menhir. En 2016, la ville de Cholet constitue son premier cheptel communal (achat de 2 chèvres et naissance d'un chevreau). En 2019, par le biais d'un éleveur, présence de chevaux de trait poitevins sur 3 sites communaux. En 2020, le cheptel communal est constitué de 27 animaux (moutons et chèvres) répartis sur 9 sites.

En 2022, 13 sites sont en écopâturage sur la ville de Cholet. 3 sites gérés avec le cheptel communal, 5 sites par des éleveurs ou prestataires et 5 sites " mixtes " (commune + éleveurs)

Un groupe de travail a été constitué en interne sur cette thématique.



### **Mise en place d'abris et nichoirs pour la faune**

Nichoirs à mésanges : les mésanges sont des prédateurs naturels de nombreuses chenilles dont certaines sont nuisibles (chenille processionnaire du pin, pyrale du buis). La VdC a donc développé de longue date la mise en place de nichoirs pour diminuer la prolifération de ces insectes.

Nichoirs à faucons pèlerin : Mise en place de 2 nichoirs (2015 et 2017) en vue d'effaroucher les populations d'étourneaux

Abris à chiroptères (chauve-souris) : Les populations de chiroptères sont en fort déclin. Ce déclin, en partie lié à la perte d'habitats, peut être minimisé par la pose de dortoirs permettant à ces populations de s'abriter en journée. Les chauve-souris sont par ailleurs également friandes de nombreux insectes nocturnes dont certains sont nuisibles (papillons de la chenille processionnaire du pin, et de la pyrale du buis)

En 2022, mise en place de 10 abris à chiroptères sur 6 sites. L'ensemble des abris à chiroptères ont été réalisés avec des matériaux de récupération



## **Chiffres clés**

**Historique (année de démarrage, durée, année(s) phare(s) le cas échéant) :**

Gestion différenciée des espaces verts mise en place en 1995

Démarche en continuelle évolution / optimisation.

907 m<sup>3</sup> de déchets verts valorisés en paillage

Evolution des volumes de déchets verts :

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Volume (m <sup>3</sup> )	5366	5319	4803	4817	3277	3215	2793	1069
<b>Dont paillage (m<sup>3</sup>)</b>	<b>1552</b>	<b>2042</b>	<b>1498</b>	<b>1892</b>	<b>1622</b>	<b>1368</b>	<b>1327</b>	<b>907</b>

En 2022, 13 sites sont en écopâturage sur la ville de Cholet avec 39 animaux (contre 40 en 2021).

En 2022, sur l'agglomération, on dénombre 110 nichoirs à mésanges, 2 nichoirs à faucon pèlerin, 1 abri à chouette effraie, 10 abris à chiroptères.

## **Les résultats**

Récompense en faveur de la qualité du fleurissement :

**Depuis 2005, la Ville de Cholet est lauréate du label - 4 fleurs - décerné par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris**

Ce titre ne récompense pas uniquement la qualité du fleurissement, mais il met également en évidence tous les efforts fournis par la collectivité en faveur de l'environnement (économies d'eau, limitation des produits chimiques,...) du paysage et de l'urbanisme (Application de la gestion différenciée, réglementation en matière d'affichage, effacement des réseaux,...), des enfants et de leur sensibilisation à l'environnement (Manifestations, actions de plantations,...). Ce label est attribué pour une durée de trois ans.



En 2016, le Conseil National des Villes et Villages Fleuris a décerné le label 4 Fleurs et un prix spécial pour la diversité végétale décerné par le Conseil National des Villes et Villages

Fleuris et par Val'Hor, l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.

### **Trophée Fleur d'Or :**

En 2019, le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) a décerné la Fleur d'Or à la Ville de Cholet.



### **Les orientations**

Le jury des Villes et Villages Fleuris est passé en 2022 pour évaluer de nouveau le cadre de vie des Choletais.

Concernant l'éco-pâturage, la ville de Cholet stabilise son cheptel communal à compter de 2022.

Elle souhaite également diversifier des races présentes dans le cheptel en privilégiant des races d'animaux menacés.

Certains animaux présents dans le cheptel mais présentant des problématiques de gestion seront vendus.

En revanche, l'action de mise en place de l'utilisation de chevaux de trait pour des travaux par traction animale est repoussée.

Pour 2023 : remise à jour et développement du parc de nichoirs à mésanges (100 nouveaux nichoirs), et suivis de la fréquentation des abris à chiroptères et des nichoirs à faucon pèlerin (1 nidification pressentie).

### **Sensibilisation**

**OBJECTIFS  
DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**



### **Les enjeux :**

L'intérêt des actions de sensibilisation est de faire comprendre que les hommes modifient leur environnement et que ces modifications peuvent avoir des conséquences importantes.

La collectivité est un acteur important dans l'éducation à la protection des milieux naturels et des ressources ainsi que sur la thématique de l'alimentation et de la gestion des déchets auprès des enfants.

## **Les objectifs à atteindre**

**Par le biais d'actions de plantations et d'ateliers pédagogiques**, inculquer le respect de l'environnement et les bons gestes.

**Acteur important dans l'alimentation des enfants, la collectivité** poursuit trois objectifs dans le cadre de ses services de restauration à l'école et en accueils de loisirs:

- proposer des repas de qualité sur le plan de la santé, du goût et des enjeux environnementaux,
- limiter le gaspillage et les pertes,
- faire des enfants des consommateurs éclairés.

**La charte des paysagistes** a pour objectif d'accompagner les chefs d'entreprises paysagistes et leurs salariés à la suppression des pesticides dans leurs activités, au travers notamment, d'une charte "zéro pesticides". Il est primordial de développer "la fierté" d'appartenir à un territoire "engagé pour la protection de l'eau", grâce à la valorisation des actions engagées.

Le service gestion des déchets réalise de nombreuses **actions de sensibilisation et de prévention des déchets**. Les thématiques principales portées par le service sont les suivantes :

- La sensibilisation au tri des déchets (emballages ménagers, verre, textiles, biodéchets, etc.)
- La prévention des déchets, c'est-à-dire la réduction des déchets à la source, soit en diminuant leur production soit en trouvant des alternatives comme le compostage, le broyage ou encore le réemploi.

Pour agir, des agents du service interviennent toute l'année auprès de tous les usagers de l'agglomération que ce soit par exemple, en milieu scolaire ou auprès d'artisans du territoire. L'idée étant de pouvoir répondre au mieux à leurs interrogations et de les sensibiliser à la thématique des déchets.

**La Direction du Développement Économique accompagne les entreprises** afin que leurs projets diminuent leur impact sur l'environnement (perméabilité des sols, gestion intégrée des eaux pluviales, préservations des arbres et haies existants, optimisation du foncier, etc) et soient résilients à un changement climatique déjà présent (diminution de l'albedo, production d'énergie sur site, etc).

## **Actions réalisées en 2022 et les années précédentes**



### **Sensibilisation du jeune public à l'importance du végétal et à l'environnement**

La Direction des Parcs, Jardins et Paysage réalise de nombreuses animations visant à sensibiliser le grand public à la protection des espaces verts publics :

- **Fête de l'arbre**: 3 ou 4 sites plantés en présence de M. le Maire en février/mars de chaque année avec 1 ou 2 groupes scolaires. Plus de 40 ans de fête de l'arbre.



- **Fête du printemps**: deux demi-journées d'ateliers autour d'une thématique différente chaque année, cette fête est organisée en mai/juin. Environ 8 classes reçues. Plus de 10 ans de fête du printemps.
- **Fête de l'automne**: moment de plantations d'arbres en novembre avec plusieurs classes. Plus de 10 ans de fête de l'automne.
- **Visite du Centre horticole Municipal (CHM)** : depuis 2019, ouverture du centre pour la réalisation d'ateliers par classe, auprès d'écoles qui le souhaitent. L'organisation des ateliers au Centre horticole Municipal (CHM) existent depuis 2019.

### **Éducation à l'environnement à la Maison de la nature**

Structure d'éducation à l'environnement, propose toute l'année des animations nature autour de plusieurs thèmes : le milieu forestier, l'étang et les haies, le jardin autour de sa ferme pédagogique :

- actions de découverte et de sensibilisation liées au milieu naturel pour tout public : enfants des accueils de loisirs, enfants et adultes en situation de handicap, scolaires, petite enfance, etc.
- animations liées à la gestion de l'eau et son cycle, les milieux humides,
- rando "zéro déchet" : la randonnée est le prétexte pour ramasser tous les déchets rencontrés et s'interroger sur leur nature, la manière de les réduire, les recycler et les valoriser,
- fabrication de papier recyclé,
- actions partenariales en interne ou en externe: Direction de l'Environnement, Direction des Parcs, Jardins et du Paysage, Ligue pour la Protection des Oiseaux,
- information sur l'agriculture durable et éco-responsable.

Présence d'un **jardin** à La Maison de la nature où les produits récoltés nourrissent les animaux de la Ferme, et mise en place de composteurs avec les enfants. L'intérêt de ce jardin est de comprendre que les hommes modifient leur environnement et que ces modifications peuvent avoir des conséquences importantes. Il permet également de sensibiliser à l'approche de la vie des saisons au rythme des cultures.

Présence également d'**une ferme** pour découvrir la vie des animaux et le cycle de vie, les soins et le quotidien des animaux :

- la nature et la ferme dans tous ses "sens"
- bricolage et recyclage : jeux pour animaux, hôtel à insectes, gîtes à hérisson, nichoirs.
- réfection de la mare

Un temps d'accueil et d'animation "**Samedi Famille Nature**" est proposé aux familles choletaises afin de les sensibiliser au patrimoine naturel local et favoriser l'échange et la rencontre autour de valeurs comme le développement durable et la solidarité.

**Des séances animations nature** sont également mises en place sous forme de 9 thématiques : projet ferme à l'année ; la ferme et ses animaux (animation ponctuelle) ; la forêt à tâtons ; les arbres de la forêt ; les habitants du sol : la pédofaune ; les traces et indices des grands animaux forestiers ; le petit peuple de l'eau ; la chasse aux œufs (Pâques) ; petits bricolages nature (avec les groupes permanents lors du mauvais temps et grand froid).

## **Alimentation durable en restauration collective / La qualité des repas**

Au niveau des écoles, on est sur une cuisine traditionnelle avec une variété et saisonnalité des denrées alimentaires et des menus.

Spécification des produits (liste non exhaustive) :

- viandes bovines "race à viande", volailles Label Rouge, poissons non issu de l'élevage sauf dérogation (poisson frais label MSC et poissons surgelés label ASC nouveau marché 2020-2023),

- produits issus de l'agriculture biologique provenant de productions locales et saisonnières : fruits (pomme, poire) et légumes (concombre, tomate, chou rouge et blanc, carotte, betterave cuite), produits laitiers (yaourts, fromage blanc, et fromage frais à partir de 2020), pour les repas et pour les accueils périscolaires, pain (minimum farine T80),

- denrées alimentaires sans OGM - sans huile d'arachide et sans huile de palme, compotes sans sucres ajoutés

Dans le cadre de la loi Egalim : un menu végétarien par période et au moins 50 % de produits sous signe de qualité (label, AOP, AOC, bio, etc.) dont au moins 20 % de bio.

Remplacement des barquettes plastiques par celles en inox.



Une diététicienne est dédiée à l'alimentation : définition des exigences du cahier des charges du marché, suivi quotidien de la prestation, veille scientifique.

Pour les accueils de loisirs, les spécifications de produits pour la restauration scolaire sont appliquées également pour les accueils de loisirs (marché passé pour 2020-2023).

## **Alimentation durable en restauration collective / Limitation du gaspillage et des pertes**

Afin de lutter contre le gaspillage, de nombreuses actions sont mises en places dans les écoles :

- réduction des grammages de certains féculents (riz, blé, boulgour, semoule) dans la limite autorisée par le GEMRCN (Groupe d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition : guide pratique sur la qualité nutritionnelle, depuis 1999),

- livraison et distribution des fruits selon les grammages recommandés par le GEMRCN (100 g par convive, possibilité d'un 1/2 fruit),

- transfert du pain, des laitages et des fruits non consommés à la pause méridienne aux goûters et petits déjeuners des accueils périscolaires,

- gestion des commandes et des stocks des denrées alimentaires des périscolaires au plus près des effectifs et des Dates de Durabilité Minimale (DDM) des produits induisant des transferts inter-sites scolaires,

- suppression en 2020 de denrées alimentaires mal consommées par les enfants en accueils périscolaires : casses croûtes natures, pâte de fruits, céréales miel.

- sensibilisation au tri des biodéchets et à la lutte contre le gaspillage alimentaire

Des actions de recyclage sont également mises en œuvre dans les écoles :

- collecte des déchets alimentaires dans des récipients fermés et maximum dans les 24h après la consommation des repas, organisée avec le prestataire dans les 17 restaurants scolaires
- collecte quotidienne des barquettes usagées (depuis 2011) dans des sacs fermés, organisée avec le prestataire dans les 17 restaurants scolaires,
- utilisation d'un camion double zone, validé par la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP), permettant de séparer les produits livrés des barquettes usagées et des déchets alimentaires permettant d'optimiser les tournées de livraison du prestataire.
- valorisation des déchets alimentaires en méthanisation ou compost, et des barquettes plastiques usagées en déchets DIB DSR (Combustible Solide de Récupération) réalisée par le prestataire

Afin de lutter contre le gaspillage, de nombreuses actions sont mises en places dans les accueils de loisirs :

- valorisation des déchets alimentaires non carnés du restaurant des Noues en alimentation pour les animaux de la ferme.
- mise en place de "kits pique-nique" pour les sorties, limitant l'usage de vaisselle jetable.
- les denrées non servies (pain, fruits, fromage, etc.) le midi sont resservies au goûter.

Depuis 2021, les enfants des écoles trient les déchets dans les écoles et suppression de la Taxe des Ordures Ménagères pour l'ensemble des écoles suite à la réduction des déchets ultimes.

### **Alimentation durable en restauration collective / Actions éducatives**

Des actions de sensibilisation sont organisées auprès des scolaires sur l'alimentation durable.

L'éducation à l'alimentation et au goût se décline dans les écoles en plusieurs types d'action. Tous les jours, le menu du jour est positionné à l'entrée du restaurant, le tri des déchets est effectué tous les jours par les enfants en élémentaire.

Des opérations ciblées sont organisées comme " Mon école, Mon menu " (élaboration en classe d'un menu qui sera intégré au programme des menus de fin d'année), des ateliers culinaires, des stands de dégustations au restaurant ou sur d'autres manifestations pour les élèves, des menus à thèmes.

Des formations auprès des agents ont été organisées dont le thème " L'enfant et le goût ".

Dans les accueils de loisirs, création d'une marionnette "M. Glouton" qui vient voir les enfants (les plus petits) pendant le repas et pendant le goûter, afin de les sensibiliser au goût, à la prévention du gaspillage, mais aussi au tri des déchets. Les accueils de loisirs, favorisent l'utilisation de jerricans d'eau (d'adduction publique), lorsque les conditions sanitaires le permettent (déplacement cours, utilisation dans l'heure, facilité de transport...), en remplacement des bouteilles d'eau minérales avec utilisation de gobelets lavables. Les accueils de loisirs encouragent les familles à apporter une gourde personnelle pour chaque enfant, limitant encore l'utilisation des bouteilles d'eau minérales.

Toutes ces actions d'éducation à l'alimentation et à la lutte contre le gaspillage se développent depuis une dizaine d'années.

### **La Charte des Paysagistes**

Dans le cadre de la protection de la ressource en eau des Aires d'Alimentation des Captages (AAC) de Ribou et de la Rucette, Cholet Agglomération a créé une démarche qualité à destination des paysagistes souhaitant s'engager pour l'eau : la Charte objectif zéro pesticide.

17 paysagistes présents sur l'AAC de Ribou sont signataires de la charte " zéro pesticide " Cette charte témoigne du caractère d'initiatives locales qui font référence bien au-delà de notre rayon d'action : les syndicats de bassin qui couvrent le périmètre de Cholet Agglomération se sont appropriés cette démarche sur leur territoire.

Les actions de communication et de sensibilisation ont été confiées à un cabinet spécialisé, la conception et la mise en œuvre : d'une stratégie de communication, de visuels, et autres outils de communication, d'enquêtes de terrain

En 2022, plusieurs articles ont fait état d'actions menées par Cholet Agglomération dans le cadre du PA de Ribou :

- " Près de Cholet, rien n'est gaspillé à la ferme bio Gaborit " Ouest-France – Juin 2022
- " A Cholet, comment les agriculteurs s'impliquent dans la protection de l'eau du lac de Ribou " et " A Cholet, le lac de Ribou est le maillon essentiel du circuit de l'eau " Ouest-France – Juillet 2022.
- " Ils discutent de l'avenir collectif de l'agriculture bio " Ouest-France – Septembre 2022.

Action de valorisation des actions de Cholet Agglomération :

- L'Office Français de la Biodiversité (OFB) chargé du Grand Prix de la " Préservation des captages d'eau potable " a mis en ligne une vidéo promotionnelle des actions de l'Agglomération suite à l'obtention du 1er prix en 2021 : [https://www.youtube.com/watch?v=yaPb\\_QNQ7fl](https://www.youtube.com/watch?v=yaPb_QNQ7fl)
- Les " Paysagistes engagés pour l'environnement " ont créés un site internet, où ils valorisent les actions que Cholet Agglomération mènent avec eux: <https://www.linkedin.com/company/charte-paysagistes-engag%C3%A9s-objectif-z%C3%A9ro-pesticide/posts/?feedView=all>

### **Agir dans le domaine des déchets/Animation et sensibilisation**

Tout au long de l'année, une équipe de 5 ambassadeurs de tri et prévention intervient sur l'ensemble de territoire de la collectivité. Les agents vont à la rencontre des usagers pour effectuer des rappels de sensibilisation aux consignes de tri.

Des animations sont réalisées tout au long de l'année auprès de publics variés, sur la sensibilisation à la problématique des déchets et plus particulièrement sur le tri, les biodéchets, le compostage et le broyage.

Des animations ont eu lieu dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) du 19 au 27 novembre 2022 :

- sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville et d'Agglomération de Cholet
- à la Communauté EMMAUS de Cholet

Les animations étaient axées autour du tri et du textile avec des ateliers créatifs sur les techniques du Furoshiki et du Tawashi.

Enfin, dans le cadre de cette semaine thématique, la compagnie du Petit Théâtre Vert a présentée sur deux dates, le spectacle " Julie et la poubelle enchantée ". Ce spectacle a été proposé sur inscription aux classes de primaires de écoles de la collectivité.

Dans le cadre du Rallye Citoyen qui a eu lieu au cours du mois de novembre, le service gestion des déchets proposait plusieurs animations :

- Présentation de la technique du compostage autour d'un composteur partagé en pied d'immeuble à Cholet
- Escape Game sur la thématique du réemploi

Deux nouveaux sites de compostage de proximité ont vu le jour en 2022. Il s'agit de 2 sites dédiés à la restauration scolaire dans les communes des Cerqueux et de Cernusson.

Au total, 28 composteurs de proximité sont répartis sur l'ensemble du territoire de la collectivité.

Le service de broyage des déchets verts communaux :

Pour inciter à la valorisation et à la gestion in situ des déchets verts, la collectivité propose un service de broyage disponible toute l'année pour toutes les communes appartenant à la collectivité. Le service gestion des déchets fait appel à des prestataires de l'économie sociale et solidaire.

- Poursuite de 2 campagnes de broyage gratuit de déchets verts pour les particuliers résidents de Cholet Agglomération :

- Opération du printemps 2022 : 16 dates proposées réparties sur 24 lieux de broyage.
  - 256,5 m<sup>3</sup> broyés, soit 38,5 tonnes.
  - Taux de participation = 47 %
- Opération de l'automne 2022 : 14 dates proposées réparties sur 14 lieux de broyage.
  - 171 m<sup>3</sup> broyés, soit 26 tonnes
  - Taux de participation = 64 %

Toujours dans une volonté d'améliorer la qualité du tri pour améliorer le travail des agents de collecte et de tri, mais aussi limiter les impacts environnementaux de la gestion des déchets ménagers, 2 campagnes de pré-collecte (contrôle qualité du tri sélectifs dans les bacs en porte-à-porte) dans les communes de Vihiers et de Maulévrier.

### **Accompagnement des entreprises dans les projets de développement**

Le plus en amont possible des projets et jusqu'à la délivrance des autorisations d'urbanisme, la Direction du Développement Économique accompagne les porteurs de projets économiques, qu'ils soient dans les zones d'activités économiques ou en dehors des zones.

Un travail de sensibilisation, de préconisations est fait avec les dirigeants d'entreprises et leurs architectes, pour que les projets de construction soient le moins impactant possible. Cela passe par :

- la limitation des zones imperméabilisées

- la sensibilisation à la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP)
- la préservation autant que possible du végétal (haies, arbres), qui conduit parfois à inscrire ces obligations dans les actes de vente de terrains
- la rationalisation des surfaces foncières vendues . La collectivité tend à optimiser et limiter les surfaces vendues, et ce dans le contexte du ZAN.



### **Sensibilisation à la biodiversité**

Toute l'année, des reportages vidéos sont réalisés par la direction de la communication et sont diffusés par le biais de réseaux sociaux comme Cholet mag et sur Cholet.fr. Ces reportages permettent d'informer et sensibiliser les habitants à la richesse locale en vue d'une préservation renforcée de la faune et de la flore locale.

Faire découvrir les richesses du patrimoine local (naturel et bâti) et d'informer les habitants du territoire sur les actions menées par la collectivité en faveur de l'environnement, de la baisse des émissions de CO<sub>2</sub>, des mobilités douces, de la préservation de la ressource en eau ; de la réduction, du tri, du traitement, et de la valorisation des déchets.

### **Chiffres clés**

En 2022, à l'occasion de la fête de l'arbre, 22 arbres ont été plantés sur 4 sites grâce au travail de 90 élèves.

A l'occasion de la fête de l'automne, plantation d'une sapinière au Val de Moine (800 arbres) par 4 classes (2 écoles).

Concernant les ateliers au CHM, ils ont bénéficié à 201 enfants et leurs accompagnants. Chiffres en nette augmentation par rapport à l'organisation de ces ateliers réalisés en 2021 pour 80 enfants.

35 groupes différents ont été accueillis à la Maison de la Nature en 2022.

En 2022, 304 716 repas ont été servis sur la collectivité.

Concernant l'animation et la sensibilisation des déchets :

Année	2019	2020	2021	2022
-------	------	------	------	------

<b>Nb d'animations en milieu scolaire</b>	76	Annulation liée à la crise sanitaire COVID-19	63	64
<b>Nb d'animations de sensibilisation au gaspillage alimentaire et tri des biodéchets en milieu scolaire</b>	NC	41	Annulation liée au contexte politique	40
<b>Nb de subventions allouées aux associations dans le cadre d'un projet en faveur de la réduction des déchets</b>	3	3	4	7
<b>Nb de bons de réduction demandés pour l'achat d'un composteur ou lombricomposteur</b>	352	289	465	276
<b>Nb de bons de réduction utilisés pour l'achat d'un composteur ou lombricomposteur</b>	151	129	247	122

Au total, 26 composteurs partagés actifs sont répartis sur l'ensemble du territoire de la collectivité.

Dans le cadre de l'accompagnement des entreprises, 103 avis donnés par direction du développement Économique sur des demandes d'autorisations d'urbanisme

## **Les orientations**

Concernant la sensibilisation des jeunes, le souhait est de maintenir ces manifestations sur la connaissance de la biodiversité et du respect des milieux naturels et d'étendre les visites aux écoles de toute l'Agglomération.

Pour la Maison de la Nature, il y a un projet de jardin coloré.

Pour les écoles et les accueils de loisirs, dans le cadre de la loi EGALIM, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022, au moins 50% de produits sous signe de qualité (label, AOP, AOC, bio...) dont au moins 20% de bio.

Les barquettes plastiques vont être supprimées et remplacées par des bacs gastronomes en inox.

Un composteur est prévu pour 2023 sur le site des Noues.

Concernant l'éducation à l'alimentation, la nouvelle cuisine centrale, dont l'achèvement est prévu en 2025, une cuisine pédagogique et un programme pédagogique à construire autour de cet outil sont prévues.

Concernant la charte des paysagistes, il est envisagé de transformer la " charte paysagistes " en véritable " label de portée nationale " et de développer d'avantage d'outils de communication à partir du visuel " Tous engagés pour l'eau " .

Dans le cadre des actions de sensibilisation et de communication de la ressource de l'eau potable, un visuel a été créé, dédié aux actions de préservation de la ressource en eau potable.

Mise en œuvre du Plan d'Actions 2021 à 2026 et définition d'une stratégie de communication dans le cadre de la préservation de la ressource en eau.

Développement du compostage de proximité :

- Au moins 2 nouveaux projets de sites de compostage de proximité sont en cours de mise en place pour l'année 2023.

Promotion du compostage individuel :

La collectivité a fait le choix de promouvoir le compostage individuel sur l'ensemble du territoire, notamment parce qu'il s'agit d'un milieu plutôt rural, en dehors de Cholet et parce que cette gestion de proximité génère peu d'impacts environnementaux.

Afin d'encourager les usagers pour cette pratique, depuis le 1er janvier 2023, la valeur du bon de réduction pour l'achat d'un composteur ou lombricomposteur est passée de 20 € à 50 € !

Broyage des déchets verts (2023) :

- Renouvellement des opérations printemps et automne de broyage des déchets verts pour les particuliers. L'objectif reste le même, à savoir, sensibilisation à des nouvelles pratiques plus raisonnées de gestion des déchets végétaux, réduire les apports en déchetteries et limiter le recours à la pratique du brûlage.

- Lancement d'un service de location de broyeurs pour les associations locales. Dans le cadre d'une convention de partenariat, la collectivité proposera à la location, un broyeur de végétaux professionnel par association. L'objectif à terme, est de créer un maillage territorial réparti sur l'ensemble du territoire de la collectivité, permettant ainsi de proposer une offre de broyage de végétaux à l'année pour les usagers particuliers de la collectivité.

Poursuite de l'accompagnement de la Direction du Développement Économique envers les entreprises en 2023

## IV - Éducation, sport et culture

### Enseignement supérieur

### Les enjeux

OBJECTIFS  
DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE



Le secteur universitaire doit être considéré comme un opérateur essentiel du développement et du rayonnement des territoires. Les collectivités et les établissements d'enseignement supérieur doivent se rapprocher afin d'élaborer ensemble des solutions en matière de logement étudiant, de la place de l'université dans la ville, de la transition énergétique dans les bâtiments, des aides et des outils connectés pour les étudiants...

## **Les objectifs à atteindre**

Soutenir les initiatives des jeunes étudiants.

Offrir aux jeunes la possibilité de rester étudier sur le Choletais et leur permettre par la suite de trouver du travail sur le territoire.

**Pour le soutien aux établissements**, l'Agglomération subventionne le fonctionnement et soutient la restauration collective.

**Le carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise** a pour objectif de :

- \* Répondre à un besoin d'orientation et de formation tout au long de la vie
- \* Mettre en valeur des filières métiers
- \* Mettre en valeur des formations et des établissements du territoire
- \* Aide à l'insertion professionnelle

**La maison de l'orientation** aide à l'orientation scolaire et professionnelle à destination d'un public scolaire, étudiant, salarié, ou en réorientation professionnelle.

L'objectif du **journal de l'orientation** est de mettre en valeur des filières professionnelles mais également des formations et des établissements. Il est important d'apporter une aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle.

La création d'un **Campus connecté à Cholet** a pour objectif d'accompagner des étudiants poursuivant des études en distanciel dans l'enseignement supérieur dans un cadre collectif et convivial, de rapprocher l'enseignement supérieur de tous les territoires, d'élargir les possibilités de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur et de préserver l'égalité des chances.

## **Actions réalisées en 2022 et les années précédentes**

### **Soutien aux étudiants**

Des bourses intercommunales sont versées tous les ans (montant variant d'une année à l'autre) notamment :

- des bourses d'enseignement supérieur (depuis 1994),
- des bourses pour l'aide à l'orientation (depuis 2004),
- des bourses pour les stages à l'étranger (depuis 2009),
- des bourses de soutien au concours du Meilleur Apprenti de France (depuis 2013).

Versement de bourses pour les Trophées des Jeunes Talents du Choletais pour les jeunes en formation professionnelle.



Animation de la vie étudiante :

- aides financières, logistiques aux projets étudiants,
- page Facebook dédiée " vie étudiante ",
- réactualisation et édition du guide de l'étudiant distribué dans un kit de bienvenue (en lien avec l'Office du Tourisme)

### **Soutien aux établissements**

Des subventions de fonctionnement et ou exceptionnelles peuvent être versées aux établissements d'enseignement supérieur et professionnel

La restauration étudiante :

Différents restaurants agréés CROUS permettent aux étudiants et étudiants des métiers de déjeuner au tarif du CROUS ; ces restaurants perçoivent une aide de Cholet Agglomération à hauteur de 1,35 €/ repas servis (ESUPEC et Habitat Jeunes du Choletais) ou une affectation de personnel (au Lycée de la Mode) , soit 1,8 ETP. Enfin, au DUC, la société D'Accueil assure des prestations d'entretien de l'espace de convivialité.

Les effectifs des étudiants et jeunes en formation professionnelle sont recensés par année scolaire, par établissement, par formation.

### **Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise**

La 10e édition du Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise a été par 2 fois reportée. De janvier 2021 à janvier 2022 puis à novembre 2022. Il s'est donc déroulé du 17 au 19 novembre 2022.

La raison d'être de ce Carrefour est de réunir dans un même lieu l'ensemble des acteurs de cette chaîne, qui va de l'orientation à l'entreprise en passant par la formation, le choix d'un métier et l'emploi.

La répartition durant le Carrefour est la suivante :

- \* Forum de l'Orientation et de l'Apprentissage
- \* Forum des Métiers, de l'Entreprise et un Pôle Accès à l'Emploi
- \* Forum de la Formation
- \* Pavillon des Universités, Grandes Écoles et Classes Préparatoires
- \* Pavillon des Métiers de la Défense et de la Sécurité  
→ 400 exposants / 100 entreprises représentées

La thématique transversale de la 10ème édition du Carrefour de l'Orientation était l'évolution climatique et ses impacts.

Dans ce cadre, plusieurs actions ont été mises en place :

- \* Conférence grand public de Nicolas VANIER
- \* Conférence grand public de Pascal PAVIE
- \* Conférence de sensibilisation des élèves de 4ème des collèges choletais par Pascal PAVIE
- \* Réalisation de fresques du climat par des élèves de 1ère des lycées choletais (en partenariat avec le Lion's Club et le Rotary Club)
- \* Exposition de la fresque du climat réalisée par les élèves du Collège Clemenceau de Cholet

Diverses animations ont eu lieu lors du Carrefour :

- \* Les tables rondes (11 tables rondes dont : 4 pour l'emploi, 1 pour tous et 6 pour les jeunes et leurs parents)

- \* " Et, si on en parlait " (20 mini-conférences dont : 8 pour l'emploi et 11 pour les jeunes et leurs parents)

- \* Les plateaux télévisés de TLC (12 sur les 3 jours)

- \* Les soirées d'exception

- Conférence de Daniel MARCELLI " Être adolescent aujourd'hui dans un monde hyper connecté "

- Conférence de Nicolas VANIER " Le voyageur du froid "

- Conférence de Pascal PAVIE " Aller au bout de ses rêves "

84 établissements (transportés ou non) visiteurs ont participé au Carrefour, ce qui représente 18 000 élèves



### **Maison de l'Orientation**



**Maison de l'Orientation**

La Maison de l'Orientation est à destination d'un public scolaire, étudiant, salarié, ou en réorientation professionnelle, dans une démarche d'orientation. Le demandeur peut contacter la Maison de l'Orientation, qui le recevra sur rendez-vous individualisé et pourra proposer des animations collectives. La maison de l'orientation va collaborer avec des manifestations organisées par ces partenaires.

Chaque demandeur va avoir un accompagnement individuel avec 3 rendez-vous et une animation de l'Orientibus.

Des interventions sont également organisées dans les établissements ainsi que des ateliers " découverte métier ".



En mars 2021, la Maison de l'Orientation a déménagé au sein du service ESFP et une 4ème conseillère a été recrutée.

Un logiciel de suivi des usagers a été acheté au dernier trimestre 2021.

En 2022 :

- 4 participations à différentes manifestations : Portes Ouvertes de l'Afpa de Cholet le 17/03/22, " Orient'Et Vous " de Vihiers le 22/04/22, Forum de l'Apprentissage de la CCI de Cholet le 24/06/22 et " Before Campus day " pour le Campus Universitaire de Cholet le 9/09/22.

- 5 demi-journées d'animation Orientibus : 5/02, 5/03, 2/04, 7/05 et 3/12.
- 4 ateliers animés au sein de la MdO : pour les collégiens les 27/10 et 3/11, pour les lycéens les 28/10 et 4/11.
- Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise : les 17, 18 et 19/11/22.
- 29 Interventions en établissements : de mars à décembre.



### **Journal de l'orientation**

Parution d'un journal de l'orientation 3 fois par an et réalisation de dossiers dédiés à des filières professionnelles.

Présentation des parcours de formation du territoire de Cholet Agglomération et de Mauges Communauté en lien avec la filière.

En 2022, écriture de ce journal, recherche de personnes interviewées, rédaction d'articles, édition du journal, distribution de 3 numéros sur une année. Parution de 100 000 exemplaires par numéro (50 000 numéros pour Cholet Agglomération et 50 000 numéros pour Mauges Communauté).



### **Campus connecté de Cholet**



En septembre 2021, ouverture du campus connecté et accueil des étudiants avec mise en place du suivi administratif et pédagogique. Organisation d'ateliers collectifs et prêt d'ordinateurs pour les étudiants boursiers.

Le Campus connecté doit assurer l'accueil et le suivi des étudiants:

- les accompagner dans leur recherche de formation, les démarches administratives liées à la scolarité
- les rencontrer individuellement pour le suivi pédagogique
- les faire participer à des ateliers collectifs et des animations
- créer une dynamique de groupe et favoriser les échanges entre étudiants

Il doit assurer la gestion du campus connecté:

- développer les relations partenariales
- réaliser les statistiques et définir des indicateurs
- réaliser une veille des nouvelles formations
- participer au réseau des campus connectés
- créer des outils de suivi des étudiants et d'évaluation

## **Chiffres clés**

Concernant le soutien aux étudiants, pour l'année scolaire 2021-2022, 410 Bourses Intercommunales d'Enseignement Supérieur ont été versées ainsi que 4 bourses d'aide à l'orientation.

3 bourses pour stage à l'étranger (ce chiffre s'explique par l'annulation de nombreux départs à l'étranger à cause de la crise sanitaire). 2 aides aux projets étudiants ont été versées.

Concernant le soutien aux établissements,

<b>Année</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Nombre de repas servis aux étudiants à l'ESUPEC</b>	39 390	33 049
<b>Nombre de repas servis aux étudiants à Habitat Jeunes du Choletais</b>	20 877	16 837
<b>Nombre de repas servis aux étudiants au Lycée de la Mode</b>	28 480	22 474
<b>Nombre d'étudiants sur le choletais</b>	2663	2888
<b>Nombre de jeunes en formation professionnelle</b>	3986	3804

Pour le Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise :

<b>En lien direct avec la thématique transversale</b>	
<b>Année</b>	<b>2022</b>
<b>Conférence grand public de Nicolas VANIER</b>	560 personnes
<b>Conférence grand public de Pascal PAVIE</b>	150 personnes
<b>Conférence de sensibilisation des élèves de 4e des Collèges</b>	520 élèves

<b>Choletais par Pascal PAVIE</b>	
<b>Réalisation de fresques du climat par des élèves de 1ère des Lycées Choletais (en partenariat avec le Lions Club et le Rotary Club)</b>	350 élèves
<b>Exposition de la fresque du climat réalisé par les élèves du Collège Clemenceau de Cholet :</b>	impossible de quantifier
<b>TOTAL</b>	1 580

En lien avec l'action de manière globale :

<b>Année</b>	2022	2019
Établissements transportés	78 établissements	
Établissements non transportés	6 nous ayant informés en amont. Probablement plus.	
Élèves transportés par Cholet Agglomération	17 800 visiteurs	19 500 visiteurs
Élèves transportés par leur établissement	1 500 visiteurs (670 pour lesquels nous avons été informés)	2 200 visiteurs
Autre fréquentation du jeudi	1 000 personnes	8 000 personnes
Autre fréquentation du vendredi	3 500 personnes (à partir de 16h et plus forte à partir de 17h)	
Fréquentation du Samedi	25 000 visiteurs 3 vagues (10h30 / 14h / 15h30)	22 500 visiteurs
Conférences	1 000 personnes	2 365 personnes (dont 1 860 personnes pour les actions en lien avec le développement durable)
Sensibilisation climat	870 personnes	
Exposants	1 200	
Inauguration	200 personnes	
Tables rondes	535 personnes	
Mini-conférences	194 personnes	

En 2022, 1569 rendez-vous ont été assurés à la Maison de l'Orientation de Cholet. 5 animations Orientibus le 1<sup>er</sup> samedi matin de chaque mois Place Travot. 4 participations à des actions partenariales. 29 interventions dans les établissements scolaires. 4 ateliers proposés par la maison de l'orientation

Concernant le campus connecté, 14 étudiants inscrits sur l'année 2022/2023, 5 journées portes ouvertes en 2022, 3 jours de participation au carrefour de l'orientation et une journée de rencontre avec les campus connectés de Châteaubriant et Redon (avril 2022)

## **Les orientations**

Prochaine édition du Carrefour le 21, 22 et 23 novembre 2024.

Dans le cadre des actions de la Maison de l'Orientation, différents axes de travail pour 2023 ont été ciblés :

- maintenir et consolider l'offre de services de la Maison de l'Orientation tout en s'inscrivant dans une démarche qualité : développement des animations collectives, permanences sur Mauges Communauté, interventions en établissements scolaires.
- promouvoir notre service par différentes actions de communication.
- innover, diversifier notre offre de services auprès des usagers, des établissements scolaires, centres de formation, des entreprises avec l'organisation de nouveaux ateliers, des manifestations spécifiques.
- contribuer aux projets du service ESFP : Journal de l'Orientation, promotion des bourses.
- consolider le partenariat avec Mauges Communauté.
- développer les différents partenariats sur notre territoire, contribuer à l'animation, au développement de notre territoire par un partenariat inter-services et d'autres partenaires institutionnels (établissements scolaires, centres de formation, prestataires de Pôle Emploi, partenaires de l'emploi et du CLEFOP, ...).

Concernant le journal de l'orientation, 3 nouveaux numéros sont prévus pour 2023. Il y aura également une diminution d'exemplaires papiers pour Mauges Communauté. De plus, il y aura un questionnement à mener sur la dématérialisation totale du Journal de l'Orientation et sur sa diffusion.

Concernant le campus connecté, recrutement de nouveaux étudiants à partir de mai 2023 et reprise des ateliers dès septembre.

Poursuite de la promotion du campus.

Poursuite de l'animation et du suivi des étudiants.

Participation au regroupement des campus connectés au printemps.

## Activités sportives et de loisirs

**OBJECTIFS  
DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**



### Les enjeux

En matière sportive, les collectivités intercommunales agissent principalement au niveau de la construction, l'entretien et la gestion des équipements sportifs. Aussi, elles peuvent soutenir des associations, développer la pratique sportive auprès des scolaires, prendre en charge l'organisation de manifestations sportives...

### Les objectifs à atteindre

L'action du Projet Sportif Local permet de développer les partenariats, d'être à l'écoute et de soutenir la vie associative. La politique sportive mise en œuvre vise à permettre l'accès et le développement de la pratique sportive à tous les publics du territoire et notamment dans les domaines du sport de haut niveau, du scolaire, du handicap. Dans ce cadre, l'Agglomération a pris la compétence sport de haut niveau et la gestion des équipements intercommunaux.

L'objectif est de développer les équipements ainsi qu'une politique tarifaire abordable pour les équipements ouverts au public.

Concernant Ani'M Sports, l'objectif est d'initier les enfants et les agents de Cholet Agglomération et de la ville de Cholet à la pratique du sport en proposant des activités proches de leur lieu de vie, de travail ou de scolarisation. Cela va également de pair avec une action de déplacement pour faciliter l'accès et le déplacement des pratiquants.

Le parcours permanent d'orientation (PPO) doit faire découvrir au tout public Choletais, le domaine de la course d'orientation et fournir des outils adaptés aux équipes pédagogiques des établissements scolaires. Les PPO peuvent également être proposés aux agents de manière ponctuelle, lors des Anim'Sports Agents ou lors d'animations pour les Semaines Santé Bien-être au travail par exemple.

## **Actions réalisées en 2022 et les années précédentes**

### **Le Projet Sportif Local**

La Ville a créé, dès 2006, un Projet Sportif Local (PSL) dont l'objectif est de projeter le Choletais dans ce que sera le sport de demain sur son territoire. En 2014, la ville a remporté pour la 3ème fois de son histoire, le Challenge l'Equipe de la " Ville la plus sportive de France des villes de plus de 20 000 habitants ". Elle est ainsi devenue la seule Ville de France à avoir obtenu 3 fois cette distinction depuis 1937.

A Cholet, le sport met en scène 120 associations représentant plus de 15 000 licenciés.

Un accompagnement du tissu associatif est organisé notamment par la mise en œuvre d'une politique forte de subvention et par un soutien technique lors des manifestations afin de faciliter au plus grand nombre, l'accès à des clubs de proximité.

Suite à l'interruption des réunions lors de la période COVID, l'année 2022 a permis de relancer ces rencontres. Une première réunion a eu lieu en novembre. Satisfaction des associations sur les projets menés suite à des réunions du PSL, comme la critérisation pour le versement des subventions par exemple.

### **Centre d'Initiation aux Sports de Plein Air (CISPA)**

Dans le cadre du cahier des modalités relatives à la mise en gestion de différents services publics auprès de l'établissement public Cholet Sports Loisirs, l'Agglomération a défini l'intérêt de contraintes ou " sujétions de service public " sur ces activités avec " l'obligation d'accueillir les enfants des écoles élémentaires, publiques et privées, de Cholet Agglomération, pour que ceux-ci reçoivent un enseignement des activités sportives de plein air dans le cadre des classes découvertes, de l'apprentissage de la natation, du sport de glace, du golf et de toute activité mise en œuvre dans un champ pédagogique ".

Sur la base du volontariat, les écoles de Cholet Agglomération peuvent bénéficier de 2 semaines d'activités pédagogiques et sportives, combinées avec un travail en classe (sur site), soit 8 jours, du lundi au vendredi (mercredi exclus).

## **Anim' Sports**

Anim' Sports sensibilise les scolaires et les agents de la collectivité (ville de Cholet et Cholet Agglomération) aux pratiques sportives.



- Afin d'initier les enfants à la pratique sportive, le dispositif Anim'Sports a été mis en place ce qui permet aux éducateurs sportifs d'intervenir en milieu scolaire. Ce dispositif est en partenariat avec les instituts spécialisés et les centres sociaux dans le cadre de l'EPS mais aussi de proposer des activités de découvertes hebdomadaires hors temps scolaire (Anim'Sports Éveil) et sous forme de stages découvertes en

période de vacances (Anim'Sports Vacances).

- Afin d'initier les agents de l'Agglomération et de la Ville à la pratique sportive, de développer le bien être au travail, Anim'Sports a mis en place des activités sportives pendant la pause méridienne, durant une séance par mois. Les éducateurs sportifs interviennent dans la collectivité et proposent des activités de découvertes (badminton, escalade...).

Mise en place des Anim'Sports Agents en septembre 2021

## **Apprentissage de la natation pour tous**

Sensibilisation au milieu aquatique et apprentissage de la natation pour les classes de CE et CM à raison de 10 séances par an (30 séances par élève en 3 ans) soit 169 classes accueillies par an, pour plus de 4000 élèves. En 2022, 45 558 entrées scolaires à Glisséo ont été enregistrées, et 11 452 entrées scolaires à Lysséo.

## **Parcours Permanent d'Orientation**



Implantation et gestion de bornes permanentes d'orientation (balises numérotées) dans 5 parcs publics de Cholet. Création et renouvellement de circuits de découvertes pour les familles choletaises (2 niveaux de difficulté et parcours adaptés selon le temps de pratique), renouvelés 2 fois par an. Actuellement, 16 circuits sont proposés aux familles allant de 20 minutes à 1

heure. Partenariat avec l'Office de Tourisme pour la diffusion et proposition de cette offre d'activité.

Tous les parcs avec des bornes permanentes d'orientation sont situés de manière à ce que chacun puisse y accéder à pied, bus, vélo.

En 2021, ouverture à tout le public choletais du PPO au parc Chambord à Cholet. Adaptation des parcours du Parc de Moine selon les protocoles sanitaires (COVID 19).

## **Chiffres clés**

Sur 2022, 99 classes ont été accueillies au CISPA, soit 2 340 élèves. Le CISPA a également accueilli 229 stagiaires.

Concernant Anim'Sports, les activités ont concerné nombreux enfants et agents sur la période 2021/2022 :

- Eveil: 192 enfants inscrits; 12 cours; 4 tranches d'âges
- Scolaires: 2 000 élèves; 137 classes; 23 écoles
- Vacances: 1 109 enfants inscrits
- CLAS: 20 enfants accueillis en partenariat avec Centre Social Pasteur
- Instituts spécialisés: 20 enfants concernés (IME) + 14 enfants (hôpital de jour des grands) + 20 jeunes (hj pour adolescents)
- Agents: 180 participants sur 10 séances (nouveauté rentrée septembre 2021/2022)

Concernant l'action du parcours permanent d'orientation, 16 622 téléchargements ont été effectués sur le site de Cholet.fr (concerne tous les parcs) 890 impressions de cartes pour distribution par l'Office du Tourisme.

## Les orientations

Afin de développer l'action du Parcours Permanent d'Orientation, il est envisagé de créer des parcours à thème (Jeux Olympiques 2024?) et de cartographier les nouveaux parcs.

Il est également prévu d'étudier et de rechercher de nouveaux outils notamment numériques.

Il faut également prendre en compte le public en situation de divers handicap et créer un PPO adapté PMR.

Pour l'Anim'Sports, une réflexion est en cours sur les tranches d'âges pour les Anim'Sports Eveil et réflexion à mener sur la possibilité de mise en place d'Anim'Sports Adultes/Seniors/Santé, etc...

## Actions culturelles

OBJECTIFS  
DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE



## Les enjeux

Les politiques culturelles mises en œuvre en intercommunalité s'inscrivent dans une tendance de fond de l'aménagement urbain dans lequel la culture est un instrument au service du développement social et économique. La politique culturelle peut avoir plusieurs facettes à destination d'un public varié comme la lecture, l'art, le jeu, l'histoire locale du territoire, des expositions, des spectacles...

## Les objectifs à atteindre

L'action concernant la **lecture publique** a pour objectif d'apporter un service de proximité, d'organiser un maillage territorial tout en maintenant les compétences communales et de garantir un service culturel identique sur l'ensemble du territoire de Cholet Agglomération.

Concernant **l'enseignement artistique et la musique**, l'objectif prioritaire est de soutenir l'enseignement musical et la pratique instrumentale sur tout le territoire de Cholet Agglomération, de faire bénéficier à la population des mêmes conditions d'accès à cet

enseignement et à cette pratique instrumentale par l'harmonisation de la grille tarifaire de l'Agglomération et des 3 écoles de musique associatives, au titre du cycle 1. Cela permet d'organiser un maillage territorial tout en maintenant les compétences communales.

Concernant **le rayonnement de l'enseignement artistique**, le conservatoire, au travers de ses actions culturelles, va à la rencontre du public de l'Agglomération.

- Participation à la saison culturelle Itinérances
- Prestations proposées dans des EHPAD

**Le rayonnement artistique et la médiation** permet de développer l'accès au plus grand nombre à l'expression artistique, aux œuvres et productions culturelles.

**La Ludothèque** a pour objectif d'organiser un circuit du jeu qui favorise leur durabilité et de répondre aux attentes des usagers qui fréquentent la Ludothèque pour des raisons éthiques liées au développement durable. Les objectifs du circuit du jeu en lien avec le développement durable sont multiples :

- Organiser un circuit du jeu qui favorise leur durabilité
- Répondre aux attentes des usagers qui souhaitent réduire leur consommation de jeux et jouets
- Continuer à transmettre des valeurs aux adhérents (respect des jeux empruntés, durabilité, consommation citoyenne responsable).

**La résidence d'artistes** a pour objectif de promouvoir l'art contemporain, d'échanger avec les publics de l'Ecole d'Arts, les publics extérieurs et scolaires.

**La numérisation des archives** et l'appui de son site internet a pour objectif de favoriser la diffusion et l'accès à distance aux fonds d'archives numérisés issus des collections des Archives municipales de Cholet.

**Les actions de médiation** permettent de développer l'accès aux œuvres et productions culturelles auprès du plus large public tout en favorisant les échanges d'idées dans le cadre de débats de société.

**Au niveau des archives, des ateliers sont organisés** spécialement pour le public scolaire (primaire, collège, lycée) dans le cadre du service éducatif. Cette offre pédagogique a pour objectif de mettre des élèves en contact avec des documents d'archives originaux afin de leur faire découvrir les sources de l'histoire locale, d'éveiller en eux le goût du passé et d'illustrer l'enseignement historique reçu en milieu scolaire.

**Au niveau des musées, pour le public scolaire, des visites guidées sont adaptées** aux niveaux scolaires et sont proposées tout au long de l'année, de la maternelle à l'enseignement supérieur. Les thématiques de visite couvrent un spectre large, allant de l'histoire du territoire choletais (archéologie, vie politique, sociale et économique dont l'industrie textile) aux questions de société contemporaines, en passant par diverses découvertes artistiques (techniques et artistes œuvrant dans le domaine du dessin, de la peinture, de la sculpture, de la photographie, de la mode).

Concernant le public individuel et familial, des activités diversifiées sont proposées (visites, conférences, débats, ateliers de pratiques artistiques).

**Au niveau de la Médiathèque, depuis 2018** un nouveau projet de médiation culturelle est développé avec 2 objectifs principaux : adapter les actions de médiation pour satisfaire un public plus large en priorisant le plaisir, la sociabilité et la diversité de l'offre culturelle et faire de la Médiathèque un lieu culturel incontournable et dynamique.

Des actions de médiation dans et hors les murs, à destination de tous les publics (dont les publics scolaires et les publics éloignés et empêchés), sont donc programmées tout au long de l'année et déclinées dans toutes les bibliothèques du territoire de Cholet Agglomération : heures du conte, lectures, ateliers créatifs et numériques, conférences, spectacles, concerts, projections, rencontres d'auteurs, visites, émissions de radio, soirées poétiques, philosophiques, ...

L'objectif est de favoriser le débat d'idées, la découverte notamment des technologies numériques et de valoriser les collections pluridisciplinaires des établissements.

Concernant **les expositions**, l'objectif est d'initier le public à l'Art Contemporain, échanges et dialogues avec l'artiste.

L'objectif de **la saison culturelle " Itinérances "** est de :

- faire rayonner les structures culturelles sur tout le territoire de Cholet Agglomération afin de permettre à chaque habitant du territoire, quelle que soit la commune où il habite, de pouvoir profiter d'un égal accès à la culture, en travaillant dans une logique de partenariat avec les communes.

**La Folie Théâtrale à Interlude** permet de créer une véritable cohésion sociale et solidarité entre génération et territoires

**La réouverture de La Poursuite** a pour but de relancer un espace d'échanges et de convivialité au sein du théâtre.

Les objectifs de la gestion des collections du **réseau des bibliothèques de Cholet Agglomération** sont de permettre de favoriser les prêts de documents, de limiter le nombre d'acquisitions des mêmes documents par les bibliothèques du réseau, d'élargir l'offre documentaire avec des documents numériques, de limiter le nombre de déplacements des usagers dans les bibliothèques du réseau pour emprunter ou rendre les documents, de favoriser le recyclage des documents retirés des collections et de garantir un service culturel identique partout sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

## **Actions réalisées en 2022 et les années précédentes**

### **La lecture publique**

Mise en réseau des 24 bibliothèques présentes sur Cholet Agglomération ainsi que de 5 Relais Lecture. Des bibliothèques de proximité sont installées dans différents quartiers de la Ville et présence d'une Bibliothèque Universitaire.

Cela permet le partage de documents et d'animations entre les différents sites.

Des formations sont organisées en réseau et de manière partagée auprès des bénévoles. Un accès gratuit à internet est présent sur site maximum 2 heures/jour ainsi que l'accès à la wifi libre.

Mise en place de la carte unique de bibliothèque gratuite pour tous les résidents Cholet Agglomération depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019 grâce à l'achèvement de la mise en réseau " logiciel " de toutes les bibliothèques et mise en place depuis octobre 2019 de la navette documentaire pour le transfert des documents réservés et rendus dans tous les points du réseau.

En 2022, plusieurs actions en faveur du développement et de la coordination du réseau des bibliothèques ont été menées :

- Constitution d'un groupe de travail regroupant des bibliothécaires professionnels et bénévoles et des élus pour la rédaction d'une charte des bénévoles du réseau des bibliothèques de l'Agglomération (environ 500 bénévoles sur le territoire). Cette charte a été proposée par le secteur Réseau et Territoire de la Médiathèque dans le cadre de ses missions de conseil et de soutien technique aux équipes de bénévoles. Elle doit fixer les engagements de toutes les parties (bénévoles, communes, Agglomération, associations) et proposer un modèle d'outil que chaque équipe pourra s'approprier.

- Développement de la professionnalisation du réseau pour soulager les équipes de bénévoles en difficulté suite à la pandémie et à des missions de plus en plus techniques à effectuer : recrutement d'une bibliothécaire professionnelle au May-sur-Evre et projet d'un autre recrutement, en 2023, partagé entre les communes de la Séguinière, la Romagne et Saint-Christophe-du-Bois.

- Lancement du premier Prix POP (Première Oeuvre Publiée) sur l'ensemble du réseau : 5 premiers romans ont été sélectionnés par un jury composé de bibliothécaires professionnels et bénévoles puis les usagers de l'ensemble du réseau ont été invités à choisir leur titre préféré. Le lauréat a été le roman d'Alain MASCARO " Avant que le monde ne se ferme ".

### **Enseignement artistique / Musique (1<sup>er</sup> cycle dans les écoles associatives)**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, Cholet Agglomération a signé une convention avec 3 écoles de musiques associatives:

- Ecole de Musique au May-sur-Evre,
- Association Ecole de Musique Intercommunale (AEMI) du Bocage,
- Ecole de Musique Intercommunale du Vihiersois-Haut-Layon.

Pour les élèves du Cycle 1 de ces 3 écoles, les tarifs sont identiques à ceux du Conservatoire du Choletais. Le contenu pédagogique et les volumes horaires d'enseignement dans ce 1<sup>er</sup> cycle sont en passe d'être harmonisés dans les 4 structures. Les enseignants des écoles de musique associatives et du Conservatoire sont invités à se concerter afin de favoriser cette harmonisation.

A l'entrée au Conservatoire, en fin de cycle 1, tous auront bénéficié d'un même enseignement.

Le Conservatoire accueille les élèves provenant des 3 écoles associatives souhaitant poursuivre le parcours en Cycle 2. A la rentrée 2022-23, 4 élèves sont arrivés au sein du Conservatoire.

Un atelier " Musiques Amplifiées et Improvisées " est allé à la rencontre d'un atelier Musiques Actuelles de l'école de musique du Bocage en 2022 pour un travail commun.

Parallèlement, les directeurs des établissements se réunissent régulièrement pour travailler sur la consolidation et le développement de ce réseau.

Une première rencontre entre enseignants en Formation Musicale a eu lieu tout début 2023 pour échanger sur les pratiques pédagogiques.

### **Enseignement artistique - Rayonnement**

Le Conservatoire participe, comme les autres services culturels, à la saison Itinérances : 3 concerts ont été proposés dans l'Agglomération en 2022 (saison 2021-22), et 3 autres toujours en 2022 au titre de la saison 2022-23.

Il y a une volonté de proposer des prestations d'élèves au sein des EHPAD : en 2022, travail sur la programmation d'une prestation de jeunes pianistes et flûtistes à l'EHPAD du Val de Moine début 2023.

### **Enseignement artistique - Médiation**

- Interventions en Milieu Scolaire (IMS) : en lien avec l'Éducation Nationale et la Direction de l'Enseignement Catholique l'objectif est de s'adresser à un public d'enfants (TPS à CM2), sur le temps scolaire, en répondant à un projet porté par une équipe enseignante ; écoles privées et publiques – partenariat EN et DEC sur l'ensemble de Cholet Agglomération. Chaque classe bénéficie de 16 séances par an (fonctionnement en 2 semestres). L'action s'adresse à tous les enfants dans un objectif de sensibilisation et d'acquisition de compétences culturelles et artistiques sans distinction de catégories socio-professionnelles. Les enfants ne sont pas inscrits au Conservatoire (notion de " public touché ") : environ 2 500 enfants chaque année.

- Orchestre à l'École (OAE) : en lien avec l'Éducation Nationale et le projet du collège Joachim Du Bellay de Cholet, classé en REP. L'objectif est de s'adresser à un public d'adolescents (11/12 à 12/13 ans), sur le temps scolaire, en découvrant la musique par la pratique des instruments de la famille des cuivres au sein d'un orchestre ; collège en REP. Une vingtaine d'élèves de 6ème et de 5ème, tous volontaires, découvrent et pratiquent la musique, à raison de 2 x 1h / semaine au sein d'une formation d'ensemble de cuivres (trompette, trombone, tuba). Les séances ont lieu en période scolaire (environ 36 semaines) au sein de l'établissement scolaire. Les instruments sont prêtés ; les jeunes sont inscrits au Conservatoire.

- Parcours d'Éducation Artistique et Culturel (PEAC) : en partenariat avec l'École d'Arts et l'Éducation Nationale, sur le temps scolaire, rencontre avec un artiste plasticien sonore et animer des ateliers de création. Des élèves des classes volontaires des collèges de Cholet Agglomération rencontrent l'artiste invitée par l'École d'Arts pour le travail avec ses étudiants des Classes Préparatoires. Des ateliers sont menés en relai par un professeur du département Musiques Amplifiées et Improvisées du Conservatoire et font l'objet d'une réalisation et d'une restitution. Le Conservatoire participe budgétairement, à hauteur de 5 000€.

- Séances éducatives : dans le cadre de la Saison artistique des Arts de Scène du Conservatoire, sur le temps péri-scolaire, accueil des enfants des écoles à l'auditorium

BACH du Conservatoire pour rencontrer les artistes, découvrir leurs pratiques et les œuvres à leur répertoire. Les séances (45 minutes à 1h) sont organisées le jeudi matin, sur le temps scolaire. Les artistes programmés dans le cadre de la Saison des Arts de Scène (saison professionnelle du Conservatoire) ou les artistes-enseignants du Conservatoire accueillent les enfants des écoles primaires de l'Agglomération pour une séance spécialement pensée pour eux : présentation d'instruments, programme adapté, questions / réponses, supports pédagogique. Gratuit sur inscription. Environ 2 000 enfants chaque année (" public touché ").

- Ateliers de découverte : dans le cadre d'actions nationales et locales (exemple Mercredis sans écran), accueil d'enfants lors d'ateliers ponctuels de découverte.

### **La Résidence d'artistes**

Elle correspond à l'accueil en résidence durant six mois de deux jeunes artistes diplômées, au sein de l'École d'Arts du Choletais dans le cadre du partenariat avec l'École Supérieure d'Arts et de Design d'Angers (TALM). Les artistes ont présenté leurs travaux "de l'artiste par l'artiste" aux élèves des ateliers de l'École d'Arts et notamment ont effectué des interventions auprès des Classes à Horaires Aménagés Arts Plastiques (CHAAP).

Elles ont réalisé deux expositions :

- sortie de résidence dans le cadre du temps fort " Itinérance Activée " au sein de la commune de Lys-Haut-Layon
- " Dialogues " au Musée d'Art et d'Histoire



### **Circuit du jeu à la Ludothèque**



Les adhérents fréquentent la Ludothèque pour plusieurs raisons. Certains usagers souhaitent transmettre à leurs enfants des valeurs économiques et également écologiques. Cela leur évite d'acheter des jeux pour une durée parfois très limitée. Le prêt de jeux répond à cette envie et leur permet parfois de tester des jeux et de mieux choisir ceux qui seront

par la suite achetés. Ils connaissent et apprécient le fonctionnement de la structure qui repose notamment sur la durabilité et la qualité des jeux et jouets proposés.

Les jeux, après avoir été prêtés, sont systématiquement vérifiés et nettoyés. Ils peuvent parfois être abîmés ou des pièces peuvent être manquantes.

Si certaines pièces de jeu sont abîmées ou perdues, et si le problème ne peut pas être résolu avec l'adhérent, la ludothèque possède une salle contenant une multitude de pièces détachées afin que le jeu puisse rapidement repartir en prêt.

Des pièces sont régulièrement demandées aux Services Après Vente des différents fournisseurs afin de pouvoir augmenter la durabilité des jeux.

Si des jeux qualitatifs sont abîmés du fait d'un grand nombre de prêts, ils peuvent être réparés ou restaurés par l'Office des Retraités et des Personnes Agées de Cholet (ORPAC).

La Ludothèque fonctionne quotidiennement du mardi au samedi et permet de transmettre les valeurs aux adhérents.



### **Espaces ludiques de la ludothèque**

La Ludothèque possède des espaces ludiques d'une surface de 250 m<sup>2</sup>. Les différents espaces ludiques proposés sont aménagés pour s'adapter aux étapes de développement de la personne.

Ainsi, par exemple, un espace est dédié aux enfants de moins de 3 ans, qui découvrent le monde qui les entoure. Des jeux et jouets spécifiques leur sont proposés permettant d'accompagner leur développement.

Le public accueilli à la Ludothèque est très large, il y a des très jeunes enfants, des parents, des grands-parents, des adultes sans enfants, des professionnels et également des personnes séniors vivant en résidence autonomie. Ces publics se côtoient au sein des espaces.

La Ludothèque et ses espaces de jeu sur place favorisent la socialisation et les échanges, ce qui est très apprécié par les usagers. Les retours des adhérents sont très positifs. Leur venue régulière montre la satisfaction apportée par le service public proposé.



## **Diffusion des archives historiques sur un site internet dédié**

Les archives constituent une source essentielle à l'histoire locale et méritent d'être connues et découvertes par tous. Un site dédié aux archives municipales et communautaires ([archives.cholet.fr](http://archives.cholet.fr)) permet aux passionnés d'histoire locale de découvrir l'histoire autrement à travers des centaines de milliers de documents numérisés, des moteurs de recherches intuitifs et performants et des rubriques originales et ludiques.

Enrichissement du contenu du site en 2022 : ajout d'une base de données riche de 13800 notices consacrées aux archives communales de la commune de La Tessoualle ; mise en ligne d'une base de données unique en France dédiée à la recherche cadastrale ; diffusion d'une exposition virtuelle concernant la commune de Bégrolles-en-Mauges intitulée " Sur les bancs de l'école " et mise en ligne des actes de naissances et de mariages de Cholet de l'année 1922.

## **Actions de médiations**

Le service éducatif existe depuis plus de vingt ans mais depuis 2008, c'est la médiatrice du service qui anime l'activité pédagogique à la place d'un professeur détaché de l'Éducation Nationale.

L'activité de médiation culturelle est opérationnelle dans les musées depuis le milieu des années 1980. Organisée sous différentes formes au fil des années, la médiation culturelle est aujourd'hui constituée d'un ensemble de 5 personnes (4 ETP) secondées par les agents d'accueil.

Au niveau des musées, vis-à-vis d'un public scolaire, il y a des visites par des médiatrices, de la maternelle à l'enseignement supérieur. Les thématiques de visite couvrent un spectre large, allant de l'histoire de l'industrie textile à l'histoire Cholet et de sa région, en passant par diverses découvertes artistiques.

Pour un public individuel et familial, ateliers et visites mix-âges, dimanches en famille avec animation par des médiatrices, pour de petits groupes ou des binômes adulte/enfants, pour sensibiliser à l'art, découvrir l'histoire de Cholet et de sa région, ou s'initier à des techniques d'impression ou de pliage textiles ou de couture.



Public individuel et familial, ateliers de pratique artistique : en relation avec les expositions temporaires ou en lien avec les collections.

Hors les murs : proposition d'expositions itinérantes et d'actions de médiation organisées dans différents lieux hors des Musées. Le Jumelage Musée Quartier Colline, opération soutenue par l'État (DRAC) permet de mener, en collaboration avec les acteurs de terrain, un travail approfondi avec les habitants afin de développer des thématiques artistiques et de faire découvrir les actions des Musées sous un autre jour.

Au niveau des archives, les thèmes abordés concernent : "La chasse aux loups aux 18ème et 19ème siècles", "la Première Guerre mondiale", "Le travail des enfants au 19e siècle", "Autour de mon école, mon quartier", "En quête d'identité", "L'âge industriel", "Sur les bancs de l'école" et "Les cahiers de doléances".

Au niveau de la médiathèque, thématique semestrielle (janvier-juin) autour des découvertes intitulée "Eurêka , on n'est jamais à l'abri d'une découverte " ( 25 bibliothèques participantes et 794 personnes ont participé aux animations), quinzaine du numérique, semaine autour de l'Édition Jeunesse Accessible (novembre), nombreux accueils de classes (maternelles, élémentaires et collèges), spectacles de Noël, actions inclusives pour les publics éloignés et empêchés (publics en situation de handicap, illettrisme, allophones), prix POP (Première Oeuvre Publiée), foire aux disques, vente de documents déclassés, Bibliothécaires au Micro (BAM) en partenariat avec SUN.

### **Saison culturelle " Itinérances "**

Cholet Agglomération a lancé officiellement sa nouvelle saison culturelle intitulée " Itinérances " en février 2022. Celle-ci part d'une volonté de Patrick PELLOQUET, Vice-Président en charge de la Culture, de permettre à chaque habitant du territoire de pouvoir profiter d'un égal accès à la culture. Les projets sont co-construits entre les structures culturelles et les communes et font écho à la réalité du territoire de chaque commune. Une action culturelle est prévue autour de chaque projet.

Une première " demi-saison " a été lancée en février 2022 avec la programmation suivante :

- 2 expositions " Rebonds " proposées par les Musées de Cholet et les Communes de Trémentines et Somloire
- 1 exposition " Du figuratif à l'abstrait " proposée par les Musées de Cholet et la Commune de La Plaine
- 1 exposition " Itinérance activée " proposée par l'École d'Arts du Choletais et la Commune de Lys-Haut-Layon
- 1 exposition " Sur les bancs de l'école " proposée par les Archives municipales de la Ville de Cholet, la Commune de Bégrolles-en-Mauges et l'Association la " Bonne mémoire Bégrollaise "
- 1 jeu " Le mystère du Poilu Choletais " proposé par les Archives municipales de la Ville de Cholet et la Commune de Mazières-en-Mauges
- 2 jeux " Baludik " proposés par la Ludothèque du Choletais et les Communes de Maulévrier et Toutlemonde

- 3 concerts proposés par le Conservatoire du Choletais et les Communes de Vezins, Saint-Paul-du-Bois et Chanteloup-les-Bois
- 2 spectacles proposés par le Jardin de Verre et les Communes de Saint-Léger-sous-Cholet et Cernusson

Une 2ème saison a été lancée en septembre 2022 avec la programmation suivante :

- 1 exposition " Rebonds " proposée par les Musées de Cholet et la Commune de La Séguinière
- 3 concerts proposés par le Conservatoire du Choletais et les Communes de Saint-Paul-du-Bois, La Romagne et Toutlemonde
- 1 spectacle proposé par le Jardin de Verre et la Commune de La Tessoualle

### **La Folie Théâtrale à Interlude**

Dans le cadre du Festival de Théâtre amateur Arlequins 2022/Les Impromptus, un temps fort appelé La Folie Théâtrale rassemble 50 comédiens amateurs de toute génération et venant de toute la région des Pays de La Loire.

En clôture du Festival 2022, c'est une véritable fête du théâtre qui a été proposée au théâtre Interlude : la Folie Théâtrale. Cinquante comédiennes et comédiens amateurs de tout âge et de tout milieu se sont embarqués dans une création expresse imaginée par Camille de La Guillonnière, directeur du Théâtre Régional des Pays de La Loire, et quatre comédiens professionnels de la troupe. Entre le samedi matin 10h et le dimanche 18h, ces fous de théâtre ont monté un spectacle autour de l'oeuvre des " Misérables " de Victor Hugo. Gavroche était à l'honneur et a fait courir un vent de révolution dans l'espace Jean Guichard, lieu d'accueil du TRPL. Cette troupe d'un week-end a fait entendre la fougue d'une jeunesse révoltée, l'insolence d'un gamin survolté et la joie d'une utopie partagée. Une occasion de vibrer, rire et rêver. Les 400 spectateurs présents ont également été immédiatement embarqués dans cette représentation unique et exceptionnelle qui les a touchés par sa qualité de mise en œuvre scénographique en dépit du peu de temps de répétition consacré. Vivre ensemble (comédiens et public) une telle aventure humaine a largement contribué à un épanouissement de chacune des personnes présentes et emportées dans l'émotion, la cohésion et le mieux vivre.

### **Réouverture de La Poursuite, espace de convivialité du théâtre Saint-Louis**

Le Théâtre Saint-Louis, ouvert en 2012, dispose dans ses murs, d'un espace de convivialité qui avait été prévu au moment de la construction. Après plusieurs tentatives de gestion par des tiers qui se sont révélées non rentables, cet espace, nommé La Poursuite, était laissé à l'abandon depuis 2016.

Pourtant, l'accès à l'espace bar fait partie de la mission de service au public, fait en quelque sorte partie de la sortie "spectacle". Le public attend de pouvoir partager et échanger à l'issue des représentations. Ce service permet de fédérer les spectateurs, d'assurer une convivialité, un lieu de vie au sein du Théâtre Saint-Louis, mais aussi un lieu de rencontres avec les artistes.

Il a donc été proposé de reprendre, en régie, l'activité de ce lieu de vie ; l'équipe du Théâtre Saint-Louis étant désormais pleinement mobilisée à cette activité complémentaire à ses missions premières,

Depuis début octobre 2022, cet espace " Bar et Tartinades " du Théâtre Saint-Louis est désormais ouvert 1 heure avant et après chaque spectacle de la Saison théâtrale. Vecteur

de rencontres, d'échanges entre les spectateurs et les artistes, La Poursuite joue parfaitement son rôle de convivialité et de médiation auprès du public. C'est également un lieu très apprécié des artistes qui ont plaisir à y retrouver le public.

L'équipe du Théâtre Saint-Louis a largement contribué à la reprise en main de ce lieu afin d'en faire un lieu de rencontre, d'échanges et d'épanouissement.



### **Gestion des collections du réseau des bibliothèques de Cholet Agglomération**

Le principe du prêt de documents appliqué dans toutes les bibliothèques du réseau est un élément de développement durable dans la mesure où cela limite le nombre d'exemplaires qui pourraient être achetés par les usagers (certains documents, jeunesse ou bandes dessinées, pouvant réaliser jusqu'à 150 emprunts).

Le principe de la carte unique permet à chaque usager du réseau des bibliothèques de l'Agglomération d'emprunter, de réserver et de rendre les documents dans tous les points du réseau. Il a donc accès à une offre documentaire identique et élargie quel que soit son lieu d'habitation dans Cholet Agglomération. Ce dispositif permet également de rationaliser les acquisitions en évitant d'acheter le même titre dans chaque structure et ainsi de diversifier l'offre culturelle.

L'offre documentaire a été augmentée avec l'acquisition de documents numériques à télécharger à partir du portail du réseau des bibliothèques : livres, revues et magazines, films en VOD + site d'autoformation (langues, permis de conduire, secourisme, tutoriels bureautiques, séances de sport, relaxation,...). Cette offre est accessible à tous les inscrits du réseau.

Afin de limiter les déplacements du public pour emprunter ou rendre les documents, un service de navette a été mis en place pour récupérer les titres en passant une fois par semaine dans chacune des 30 bibliothèques, suivant un circuit défini pour limiter le nombre de kilomètres.

Les documents retirés des collections de la Médiathèque, la Bibliothèque Universitaire, le réseau et ses 2 plateformes (Cholet et Lys Haut Layon) sont recyclés de deux façons :

- ils peuvent être vendus au public, lors d'une vente, pour une somme modique, ce qui permet de leur donner une seconde vie

- pour les documents en mauvais état ou dont le contenu est obsolète, un partenariat a été conclu entre Cholet Agglomération et une société de recyclage qui les récupère pour destruction et verse une indemnité à la Collectivité en fonction du tonnage collecté (récupération du papier et des plastiques des boîtiers CD et DVD).

En 2022, du 22 au 30 avril, organisation d'une vente des documents retirés des collections de la Médiathèque et des 2 plateformes du réseau dans les espaces médiation de la Médiathèque. 20 000 documents adultes et jeunesse étaient proposés (livres, BD et quelques CD jeunesse) pour un prix modique. Cette opération a connu un grand succès auprès du public : 15000 documents vendus en 7 jours et 2800 entrées. Ce type de dispositif s'intègre dans un système d'économie circulaire.

La seconde action de 2022 est la modification des méthodes d'équipement des documents. Les objectifs sont d'inscrire la Médiathèque dans une démarche de développement durable en limitant l'utilisation du plastique et de diminuer les coûts d'équipement, le prix du plastique ayant fortement augmenté. À la Médiathèque, il a donc été décidé de ne plus utiliser le plastique rigide pour les documents qui ont des taux de rotation plus faibles (documentaires adultes et jeunes brochés). Concernant les documents du réseau, les romans sont couverts avec uniquement du plastique souple et les couvertures des premières lectures pour les enfants et des mangas sont juste renforcées avec du cache-cote.

## **Chiffres clés**

Concernant la lecture publique, le fonds documentaire (hors revues) est composé de 435 953 documents sur l'ensemble de Cholet Agglomération.

Pour 2022, on compte 189 428 visites et 727 951 prêts sur l'ensemble du réseau de bibliothèques. Pour les visites, c'est une augmentation de 32,2 % par rapport à 2021, concernant les prêts l'augmentation est de 11 %. Le nombre de téléchargements de VOD a augmenté, il est passé de 1960 en 2021 à 3077 en 2022.

On compte 14 445 inscrits ou réinscrits sur l'ensemble du réseau.

Concernant l'enseignement artistique, le Conservatoire compte environ 440 élèves en cycle 1 pendant les 2 années scolaires (2021 et 2022).

Présence d'une école de musique au May-sur-Evre avec 60 élèves en Cycle 1 en 2020-2021 dont 1 élève ayant poursuivi au Conservatoire et 61 élèves en Cycle 1 en 2021-2022 dont 4 demandes d'inscription en Cycle 2 au Conservatoire pour 2022-2023.

A l'école de musique du Bocage, présence de 82 élèves en Cycle 1 en 2020-2021 et 80 élèves en Cycle 1 en 2021-2022.

A l'école de Musique Intercommunale du Vihiersois-Lys-Haut-Layon, présence de 46 élèves en Cycle 1 en 2020-2021 et 50 élèves en Cycle 1 en 2021-2022.

En 2022, concernant l'enseignement artistique par la médiation, 2189 élèves bénéficiaires des Interventions en Milieu Scolaire (IMS) (831 en 2021). 3787 personnes ont fréquenté les concerts et séances éducatifs. 8 inscrits à l'Orchestre à l'École.

3639 visites en 2022 à la résidence des artistes.

Concernant la Ludothèque, on compte en 2022, 3 013 cartes d'adhérents (+27 % par rapport à 2021), 46 375 prêts.

Parmi ces prêts, 694 jeux avait un problème lors de leur retour et 83 jeux ont été réparés par l'ORPAC.

49 533 entrées à l'espace ludique de la ludothèque.

Le site internet sur les archives compte 156 654 images diffusées et 300 813 données publiées. Ce site a été fréquenté par 6 119 visiteurs, 16 924 consultations et 84 919 pages vues. La généalogique est la partie la plus utilisée (70 %), la partie iconographique (20%) et le volet historique (10%).

Dans le cadre de l'action de médiation, on a compté une participation de 10 844 personnes dans les musées (+ 85,6 % par rapport à 2021) et une participation de 12 628 à la médiathèque (+ 185,3 % par rapport à 2021). Cette augmentation s'explique par le fait que le nombre d'actions de médiation proposées par la médiathèque est passé de 350 à 643 en 2022.

En 2022, près de 1500 scolaires accueillis durant la saison culturelle " Itinérances " autour de chacun des projets. Environ 900 spectateurs ont assisté aux concerts et aux spectacles.

Concernant les collections du réseau des bibliothèques la consultation des services numériques fait apparaître 1 726 téléchargements de livres numériques (soit – 12,5% par rapport à 2021 et – 37,1% par rapport à 2020). 16 231 titres consultés pour les revues numériques (soit + 25,7 % par rapport à 2021 et + 44,4 % par rapport à 2020). En 2022, 56 800 documents (+ 57,5 % / 2021 ; + 382,3 % / 2020) ont été transportés. Le nombre de documents retirés des fonds (Médiathèque/Réseau/BU) est de 14 824.

## **Les orientations**

Concernant la lecture publique, plusieurs actions pour 2023 sont envisagées :

- la compétence Lecture Publique à préciser
- la diffusion de la charte des bénévoles pour formaliser le partenariat entre la communauté des bénévoles du réseau et Cholet Agglomération.
- la poursuite de la professionnalisation sur d'autres communes du territoire de Cholet Agglomération
- le travail sur les horaires d'ouverture des bibliothèques pour assurer la cohérence du service et améliorer l'accueil des publics (ouvrir mieux pour répondre aux besoins et disponibilités des usagers)
- la participation aux projets de création ou d'agrandissement de bibliothèques sur le territoire (projets à la Romagne, Maulévrier et Vezins)
- la 2<sup>e</sup> édition du prix POP

Dans le cadre de l'enseignement artistique/musique, il est envisagé de croiser certaines disciplines, de mutualiser des actions pédagogiques et culturelles (concerts et prestations d'élèves partagés, classes de maître...). Pour cela, un Comité de Pilotage sera constitué.

Reconduction de l'action de la résidence d'artistes en 2023.

La Ludothèque a pour souhaite de favoriser des achats de jeux et jouets qualitatifs, parfois éco-conçus ou éco-responsables.

Dans le cadre de la politique tarifaire du spectacle vivant, les actions engagées depuis des années sont poursuivies. Développement en direction de ces publics, notamment en matière d'actions de médiation en complément des spectacles. Des visites ont été réalisées pour ces publics éloignés.

Dans le cadre des actions de médiation,

Au niveau des musées :

- Prolongation et développement des actions menées en 2021.
- 3ème saison pour le jumelage Musées/Quartier.
- Mise en place de l'outil d'aide à la visite pour mal-voyants (bornes avec support tactile et dispositif audio).
- Poursuite de la conception et réalisation de productions numériques dont mise en ligne des collections.

Au niveau de la médiathèque\_:

- Prolongation des actions récurrentes menées en 2022
  - Bilan du projet Médiation 2018-2022 et rédaction d'un autre projet fixant de nouveaux objectifs
  - Développement des partenariats : poursuite avec SUN et nouveau partenariat avec la Maison Julien Gracq
  - Lancement du projet " Les tout-petits lisent aussi " autour de la lecture des 0-3 ans
  - Travail autour de la lecture individualisée, notamment pour les tout-petits
  - Poursuite et développement de la médiation vers les publics éloignés et empêchés particulièrement sur le fonds " Edition Jeunesse Accessible "
  - Thématique semestrielle (janvier-juin) sur le polar
  - Continuer à apporter aux usagers un service qualitatif favorisant les échanges
- Concernant, les expositions, le rythme sera de 3 expositions par an.

La saison culturelle se veut pérenne. La saison 2022-2023 est en cours et la saison 2023-2024 en préparation.

Renouvellement de l'expérience La Folie Théâtrale et La Poursuite en 2023

Dans le cadre de la gestion du réseau des bibliothèques de Cholet Agglomération, il est envisagé en 2023, de formaliser une politique documentaire à l'échelle du réseau et de faire un bilan des nouvelles modalités d'équipement des documents pour vérifier s'ils ne sont pas plus abîmés

## Politique en faveur de la jeunesse

 OBJECTIFS  
DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE



## Les enjeux

Les actions en faveur de la jeunesse sont multiples. Le rôle des collectivités territoriales est de créer du lien et de mobiliser les différents acteurs pour répondre au mieux aux préoccupations des jeunes.

## **Les objectifs à atteindre**

Les objectifs du Festival **les Z'allumés** sont :

- de continuer à développer l'identité de ce festival, avec des animations exclusivement adaptées aux 15 - 20 ans (public ciblé),
  - de présenter aux jeunes choletais des nouveautés (6 animations inédites),
  - de valoriser de jeunes talents par l'intermédiaire de la scène ouverte sur la place Rougé.
- Une des finalités est que le festival puisse être programmé " par " les jeunes et " pour " les jeunes (notion d'enquêtes, de recensements).

Les objectifs recherchés de l'action " Les Super Choletais " sont de :

- valoriser des parcours et/ou des actions notables,
- communiquer sur les " bonnes pratiques " et inciter les jeunes à suivre ces exemples,
- valoriser les savoir-être et savoir-faire.

L'objectif du dispositif " roulez jeunesse " est de faciliter l'obtention du permis de conduire par les jeunes (outil pour l'autonomie), de valoriser l'engagement des jeunes dans la durée (au sein d'une structure associative ou non) mais également de reconnaître, aider et accompagner cet engagement tout en développant et valorisant la notion de citoyenneté.

## **Actions réalisées en 2021 et les années précédentes**

### **Forum Jobs d'été - Jobs étudiants**

Organisée par la Ville de Cholet en partenariat avec le MEDEF du Pays du Choletais et des étudiants en BTS du lycée La Providence, cette manifestation s'adresse prioritairement aux jeunes âgés de 18 à 25 ans à la recherche d'un job saisonnier ou d'un emploi étudiant durant l'année, compatible avec leur emploi du temps et leur formation. Véritable service rendu par la Collectivité, l'opération facilite les démarches, favorise les rencontres directes en face à face et permet d'être sensibilisé aux enjeux d'un emploi saisonnier ainsi qu'au droit du travail à travers la diffusion d'un guide. De plus, le concept permet aux jeunes de vivre l'expérience des entretiens de recrutement en s'appuyant aussi sur les outils que représentent les lettres de motivation et les CV. Le salon rassemble en un même lieu l'offre et la demande, il réduit les distances et chacun y gagne du temps. Sur une matinée, les jeunes peuvent ainsi déposer leur candidature et passer plusieurs entretiens (30 entreprises présentes). Une opération gagnant-gagnant en somme. Le partenariat avec le Lycée La Providence par l'intermédiaire des BTS permet de faire évoluer les approches et le contenu de l'opération afin d'être complètement en phase avec le public cible. De plus, des rencontres avec les Centres Sociaux ont pu permettre de développer de véritables passerelles afin de rechercher une mixité sociale à travers la tranche d'âge concernée par l'action.

Édition 2022 s'est tenue dans la galerie de liaison du Théâtre Saint Louis (Hôtel de Ville )



### **Festival les Z'allumés**

Fréquenté par plus de 310 000 jeunes depuis sa création, le festival les Z'allumés se veut chaque année novateur, ne cesse d'étonner avec ses propositions inédites. Les adolescents et jeunes adultes deviennent pendant 2 jours, les acteurs d'un événement gratuit leur permettant de découvrir gratuitement des animations novatrices et inédites.

L'incontournable festival des Z'Allumés permet à la jeunesse du territoire de s'approprier le Centre-Ville. Une des finalités est que le festival puisse être programmé " par " les jeunes et " pour " les jeunes (notion d'enquêtes, de recensements).

Point de vigilance au niveau des repas pour les organisateurs et les prestataires pendant le festival : ils sont pris en commun à proximité de la Place Travot, et des poubelles rajoutées à proximité des différents sites utilisés (plusieurs types afin de faciliter le tri).

### **Les Super Choletais**

Afin de respecter les engagements pris lors des dernières élections municipales, la Ville de Cholet a mis en place le dispositif " Les Super Choletais ". Cette action permet de donner sens à l'importance que la Ville de Cholet accorde à sa jeunesse à travers ce qu'elle est et ce qu'elle fait. Le dispositif récompense les jeunes âgés de 12 à 25 ans qui ont mené une action remarquable, innovante voire audacieuse ou grâce à leur parcours exceptionnel. Il reconnaît ainsi l'engagement de la jeunesse, à travers des thématiques diverses, que ce soit dans le développement de lien social, l'intergénérationnel ou encore de la créativité.

### **Le dispositif " Bourses Initiatives Jeunes "**

La Ville de Cholet propose aux jeunes choletais âgés de 16 à 25 ans (porteur de projet individuel ou en groupe) de les aider à monter des projets constructifs à caractère humanitaire, sportif, social, culturel ou artistique.

Cette aide financière étant un coup de pouce, un encouragement à l'entrepreneuriat des jeunes choletais qui peuvent ainsi bénéficier au maximum d'une bourse de 700 € (dans la limite de 50 % du budget global du projet et après étude du bilan financier prévisionnel).

## **Le dispositif " Roulez Jeunesse "**

Ce dispositif a été créé en 2021 à titre exceptionnel, sur la base des crédits de l'opération des Zallumés qui n'a pas pu être organisée à cause de la crise sanitaire.

Pour être éligible à l'aide financière prévue par le dispositif, le jeune candidat doit notamment être âgé de 15 à 25 ans dans l'année civile en cours, être domicilié à Cholet ou au Puy-Saint-Bonnet et s'être engagé à suivre la formation à la conduite automobile auprès d'une école agréée au cours de l'année civile en cours (quelle que soit la formule d'apprentissage choisie). Le candidat doit pouvoir faire état d'un engagement bénévole dont l'évaluation



quantitative et qualitative se fait par un jury sur la base de critères et indicateurs définis dans un règlement intérieur comprenant l'ensemble des modalités du dispositif.

## **Chiffres clés**

En 2022, l'opération " Roulez-Jeunesse " a permis d'obtenir 23 dossiers reçus dont 19 qui ont été soutenus pour une enveloppe globale allouée de 10 800 € .

Le dispositif " Bourses Initiatives Jeunes " a permis d'obtenir 2 demandes dont une soutenue pour enveloppe globale allouée de 350 €.

1 Lauréat Super Choletais.

10 000 personnes au festival les Zallumés.

200 jeunes reçus lors du forum job été/étudiants.

## **Les orientations**

Maintenir les actions et étudier les orientations pour les prochaines années.

## **V – Vivre ensemble – Solidarité**

### **Le tourisme en territoire Choletais**



### **Les enjeux**

L'enjeu du tourisme réside dans l'image positive qu'il est susceptible de donner au territoire de l'Agglomération. Être attractive au plan touristique devient un enjeu de plus en plus important, un levier indispensable du rayonnement global du territoire de l'Agglomération.

Il est primordial de mettre en lumière les spécificités territoriales notamment les produits locaux mais également le patrimoine architectural et paysager de l'Agglomération à destination de tout public.

### **Les objectifs à atteindre**

**L'Office du Tourisme** valorise la découverte du territoire sous un angle durable. L'objectif est de favoriser la consommation locale à travers l'artisanat et du savoir-faire local :

- brasserie, savonnerie, reliure, atelier de confection, vigneron...
- et valoriser la découverte du territoire en encourageant les pratiques douces :
- Parcours d'orientation, détente en jardin public, visite du patrimoine en ville à pied...



**La boutique de l'OT** est un bel outil de promotion mettant en valeur le Choletais à travers son identité, son histoire, son patrimoine, son artisanat...

Elle valorise largement le savoir-faire local. Une attention particulière est apportée dans la sélection des articles vendus en collaboration avec des producteurs, artisans et créateurs locaux.

Le plein d'idées pour offrir ou se faire plaisir, le tout en veillant à respecter le commerce local dans un souci de non-concurrence.

Encourager la pratique d'activités douces en proposant des animations privilégiant le patrimoine naturel.

L'OT est un facilitateur de la vie quotidienne et du temps libre en suggérant de [re]découvrir les incontournables de la vie quotidienne.

Tous les nouveaux choletais bénéficient d'un accueil bienveillant par l'OT, l'objectif est de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants dans la vie de la cité et sur le territoire.

## **Actions réalisées en 2022 et les années précédentes**

### **Office du tourisme : valoriser des produits locaux**

Le partenariat avec des fournisseurs locaux reste privilégié dans la recherche et le développement de nouveaux produits. L'OT tient à proposer des articles de qualité et/ou différenciant à ses clients.

En 2022, ce sont près de 80 nouvelles références entrées en boutique.

Quelques exemples :

#### **Epicerie fine :**

Confitures, sirops et coulis d'un verger local bio, gamme de tartinades végétales, vinaigres de vin d'AOC (Coteaux du Layon et Anjou Rouge), cuvées éphémères

**Gamme Surprenant Choletais orientée vers le durable :** bouteille isotherme, écocups, sac à dos

#### **Coffrets découverte 100 % local :**

Coffret le Gastronomique associant 4 restaurants Choletais,  
Coffret d'activités Loisirs & Détente proposant 9 partenaires de l'OT

#### **Chèque cadeau Surprenant Choletais :**

valable pour tout achat à l'OT en produits boutique, billetteries, sites touristiques et spectacles, coffrets découvertes « Surprenant Choletais »

**Librairie :**

Carnet de route Guerres de Vendée réalisé conjointement avec les musées de Cholet. Une invitation à sillonner 17 communes de l'Agglo de quelques heures jusqu'à 2 ou 3 jours de circuits

Guide du Routard œnotourisme Val de Loire, contribution de l'OT et relecture

**Papeterie :**

Cartes postales et affiches campagne estivale avec la direction de la communication collection n° 2, 6 nouveaux visuels. Contribution et commercialisation

Cartes postales d'une jeune artiste locale de la Romagne : Monn'Art



**Office du tourisme : L'habitant au cœur de la stratégie**

1/ Des privilèges ...

Les Choletais bénéficient d'un bouquet de services dans l'univers des loisirs et des temps libres :

bons plans, conseils personnalisés, tarifs préférentiels, boutique de produits locaux, organisation de fêtes de familles, chèques et cartes cadeaux pour consommer local, disponibilités Cinéscénie sur chaque date...

2/ Un accueil personnalisé à l'OT

L'équipe identifie les besoins du nouvel arrivant avant de lui remettre le Coffret d'accueil, contenant quelques documentations pratiques, le Passeport d'accueil proposant des gratuités ou réductions auprès des associations partenaires, des offres/dotations de bienvenue de partenaires privés...

Opération élargie aux communes de l'Agglomération qui adaptent le contenu.

Le contenu est adapté pour les étudiants, sous forme de tote-bag.

## Chiffres clés

104 800 € : un CA boutique record en progression de +34 % versus 2021 dépassant l'année de référence 2019.

Articles vendus = 15125 > + 25% vs 2021 (+ 3070 art.)

Clients = 3698 > + 28 % vs 2021 (+ 809 clients)

Gamme épicerie fine au top des ventes : plus du double d'articles vendus en 3 ans soit 5000 articles.

594 passeports délivrés par l'OT aux nouveaux habitants de Cholet sur toute l'année 2022 dont 461 remis depuis le 1er juillet avec le coffret de bienvenue ou le sac d'accueil étudiant et 357 coffrets d'accueil ont été remis aux mairies depuis le 01/07 soit en cumulé sur 2022, 951 passeports / coffrets délivrés.

Édition d'un flyer dédié en juin 2022 : 400 ex en petit format et 5000 ex en grand format.

Promo Com : cahier central (à partir de la page 13) dans le Synergences Hebdo n°614.

Diffusion 800 flyers et 200 affichettes dans les lieux stratégiques du parcours d'un nouvel arrivant.

Collaboration avec la direction de la Communication pour l'élaboration du contenu fond et forme.

Promo Com : Cholet Mag, Synergences, conférence de presse.

## Les orientations

Développement de la vente en ligne et mise en place de nouveaux modes de livraison.

Réflexion : développement de la gamme épicerie fine locale.

Poursuivre la communication pour faire connaître leurs services auprès d'un plus grand nombre.

Réflexion d'un nouveau positionnement de l'OT, vers un nouveau nom ?

Refonte du format de la réception annuelle des vœux aux nouveaux choletais : 1er test le 2/03/2023 en intégrant la visite du Théâtre Saint-Louis.

Enrichir le contenu du coffret d'accueil du nouvel arrivant avec des dotations supplémentaires de Bienvenu

Poursuivre la démarche :

- Mettre en place un nouveau dispositif pour les nouveaux étudiants
- S'appuyer sur les entreprises pour identifier les nouveaux choletais

**Préventions et sécurité des personnes et des biens**

**OBJECTIFS  
DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**



## **Les enjeux**

La sécurité civile est primordiale pour les collectivités afin de prévenir et informer les populations en matière de sécurité (gérer les crises et les nuisances, protéger les populations...).

## **Les objectifs à atteindre**

Afin de mettre la priorité sur la sécurité routière et notamment la sécurité des scolaires en vélo, des **actions de circulation routière sont organisées sur le territoire de Cholet Agglomération**. L'objectif est de permettre aux élèves de CM2 de savoir circuler à vélo en maîtrisant les règles de sécurité routière, de conduire un engin en maîtrisant sa conduite et en tenant compte des autres, dans le respect des règles du code de la route et de connaître, choisir et utiliser les éléments de protection. Les élèves de CM1 et/ou CE2 sont également accueillis dans le cadre des classes multi-niveaux

**Maintenir la qualité de l'eau sur les plans d'eau et les retenues d'eau** a pour objectif d'améliorer la santé publique dans ses dimensions environnementales.

Amélioration de la tranquillité et de la salubrité publiques, **lutte contre les nuisances et les nuisibles**.

## **Actions réalisées en 2022 et les années précédentes**

### **Apprentissage du vélo pour les élèves de cycle 3 d'école primaire de l'Agglomération**

L'apprentissage est organisé autour de 4 séances d'1h15, soit 5h au total pour toutes les classes. Les 4 séances se déroulent sur la piste d'éducation routière du parc des prairies selon les modalités suivantes :

- 4 séances étalées sur 4 semaines pour les écoles de Cholet et du Choletais (ancienne CAC)
- 4 séances regroupées sur une journée pour les écoles du Vihersois accueillies depuis 2020/21.

Les séances sont programmées de septembre à décembre et de mars à juillet.

Les séances du choletais programmées le matin sont couplées avec les séances de golf pour mutualiser les transports (1 classe fait golf et éducation routière dans la même matinée).

Le contenu du projet pédagogique a été validé avec les Conseillers pédagogiques de l'Éducation Nationale.

Prise en charge des élèves par l'Agglomération via TPC qui assure le transport en cars scolaires entre l'école et la piste d'éducation routière à l'aller comme au retour.

### **La qualité de l'eau sur les plans d'eau et sur les retenues**

Afin d'optimiser la qualité de l'eau sur les plans d'eau et sur les retenues, des contrôles et des analyses de l'eau sont prélevés sur les



lacs et sur les retenues d'eau (propriétés Ville/Cholet Agglomération) où des activités nautiques sont autorisées. L'objectif est de prévenir tout accident par contact avec les toxines produites par les cyanobactéries (algues bleues). Une activation de procédure d'alerte peut être déclenchée en cas de besoin en direction des usagers par affichages sur site, présence préventive PM et application de l'arrêté municipal 2022/1732 permettant de suspendre temporairement les activités nautiques lorsque le niveau 3 d'alerte est atteint. La population a été informée par tous moyens, de la dangerosité de la situation (affichages sur site, contrôles police municipale, mails aux utilisateurs des sites (associations, Clubs, mairies voisines...), info site internet de la ville et média locaux si besoin). Aucun accident n'a été déploré.

Des Contrôles hebdomadaires sont réalisées, de la mi-juin à début octobre, sur 5 lacs et plans d'eau.

La population a été informée par tous moyens, de la dangerosité de la situation (affichages sur site, contrôles police municipale, mails aux utilisateurs des sites (associations, Clubs, mairies voisines...), info site internet de la ville et média locaux si besoin). Aucun accident n'a été déploré.

### **Lutte contre les nuisibles et les nuisances**

Dans le cadre des nuisibles, une campagne de communication dans Cholet Mag pour sensibiliser les administrés sur la présence de nids de frelons asiatiques et des démarches à entreprendre a été mise en place en 2022.

En présence de nids d'hyménoptères sur domaine public, si danger avéré, interventions directes et mise en œuvre de la destruction du nid par des professionnels. Chez le particulier (terrain privé), accompagnements et conseils.

Dans le cadre des nuisances, interventions directes (sur plaintes écrites) sur les lieux des litiges concernant des nuisances entre particuliers et/ou avec professionnels

### **Chiffres clés**

Concernant l'apprentissage du vélo, 1670 enfants (+8,6 % par rapport à 2021) de 73 classes différentes (57 écoles) ont suivi cet apprentissage pédagogique de 4h. Des permis de piste sont délivrés par l'enseignant et une Attestation de Première Éducation à la Route (APER) est intégrée au livret scolaire de l'élève sur la base des savoirs, savoirs faire et savoirs être de l'élève.

Concernant la qualité de l'eau, le niveau 3 a été atteint 19 fois sur Ribou, 2 fois sur Verdon et 6 fois sur Oumois, au total le niveau 3 a été atteint 27 fois sur les lacs et retenues de la Ville et de Cholet Agglomération en 2022. En comparaison, le niveau 3 avait été atteint 12 fois en 2021.

Les agents qui sécurisent les accès des établissements scolaires ont réalisé plus de 4000 heures de surveillance, totalisées sur l'année scolaire (matin, sortie midi & entrée du midi, sortie soir).

En 2022, 94 dossiers de plaintes traités en 2022 dont 13 dossiers concernant des nuisances sonores (contact avec les 2 parties). De nombreux nuisibles ont été capturés

(Ragondins 38, pigeons 322, nids frelons asiatiques 22, rats campagne de dératisation annuelle bords de Moine)

## Les orientations

Concernant l'apprentissage du vélo, mutualisation de séances l'après midi pour les classes du choletais pour faire 2 demi-journées de 2 séances chacune afin de diminuer le nombre de transports. (lancement de l'étude de faisabilité d'ici juin 2023).

Maintenir ces services :

- Qualité de l'eau sur les plans d'eau doit être primordial ainsi que la prévention au profit de la population qui fréquentent les plans d'eau, notamment en période estivale.
- Service de sécurité des accès des établissements scolaires au profit de la sécurité publique.
- Lutte contre les nuisances et les nuisibles au profit de la population.

En 2023, la possibilité de débiter plus tôt les analyses d'eaux dans les lacs et retenus de la Ville et de Cholet Agglomération sont à l'étude.

## Solidarité Communautaire

OBJECTIFS  
DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE



## Les enjeux

La politique de la ville doit permettre de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants, en luttant notamment contre toute forme de discrimination. Les collectivités doivent agir en faveur de la cohésion sociale en prévoyant des mesures de soutien aux associations et aux équipements sociaux, culturels ou sportifs pour favoriser le lien social sur le territoire mais également en faveur de l'éducation, de l'emploi, du logement et du cadre de vie...

## Les objectifs à atteindre

Pour les **temps et rencontres intergénérationnels**, les structures Petite Enfance à proximité d'établissements accueillant des personnes âgées doivent mettre en place des partenariats afin de favoriser les échanges entre les 2 publics concernés. Des animations sont réalisées afin de rythmer ces rencontres qui se déroulent autant dans les structures Petite Enfance que dans celles pour personnes âgées.

Les objectifs de l'action sont de favoriser des temps d'échanges, interactions intergénérationnelles autour d'activités ludiques communes: les chansons, la cuisine, la motricité, favoriser le lien social, jouer dans un autre environnement pour les enfants, favoriser le "être ensemble", établir une relation durable: continuité pour faire sens auprès des enfants mais aussi auprès des personnes âgées.

**Les clubs " Coup de Pouce "** favorisent la réussite scolaire et l'épanouissement d'enfants fragiles en langage ou en lecture.

Attribution de « **chèques eau** » pour aider les personnes en situation de précarité à payer leur factures d'eau : dispositif en partenariat avec Veolia Eau de Cholet, délégataire eau potable et les CCAS des communes

**L'accès au livre et à la lecture pour les quartiers prioritaires** a pour but de favoriser l'accès au livre et à la lecture pour des publics empêchés en raison de leur handicap ou de leur perte d'autonomie. Sont également concernés les publics éloignés géographiquement, culturellement ou socialement du livre et de la lecture.

Développer des partenariats avec les acteurs sociaux du territoire pour identifier les publics éloignés et empêchés et mettre des actions en place à leur destination pour favoriser la venue de ces publics vers les services de la Médiathèque (hors les murs ou dans les bibliothèques) et ainsi contribuer à un meilleur respect de leurs droits culturels.

## **Actions réalisées en 2022 et les années précédentes**

### **Temps et rencontres intergénérationnels**

Au niveau des écoles et dans le cadre d'un partenariat Service Scolaire/CIAS, des temps d'activité entre enfants accueillis sur les temps périscolaires à l'école des Richardières et des résidents de l'EHPAD de la Cormettièrre ont lieu chaque année.

Les résidents viennent participer à une dizaine de temps d'animation du périscolaire du soir autour de jeux, goûter à thème. Une rencontre à l'EHPAD a lieu chaque année autour d'une animation Bongo musical en équipes mixtes enfants et résidents.



Pour les accueils de loisirs, Cholet Animation Enfance (CAE) est un partenaire essentiel dans l'organisation de la Journée Intergénérationnelle, pilotée par l'ORPAC. Ce temps fort regroupe chaque année 900 personnes sur le site de l'accueil de loisirs des Noues: personnes âgées, enfants des accueils de loisirs, structures petite enfance, enfants et adultes handicapés, familles, individuels... Ils participent conjointement le temps d'une journée à des ateliers proposés par des bénévoles ou des agents de la collectivité.

La 28<sup>ème</sup> édition des Rencontres intergénérationnelles a été organisée sur le site de l'étang des Noues a été relancé en juin 2022.

Les 9 accueils de loisirs de CAE conduisent des projets occasionnels et réguliers avec différents partenaires locaux (EHPAD, Centre Social ou structure petite enfance de leur quartier) : goûters partagés, activités en commun (chansons, cuisine, motricité), projets passerelle, correspondance et échange...

## Les clubs " Coup de Pouce "

Un Club est un groupe de 5 à 6 enfants pris en charge par un animateur municipal le soir après la classe. Il existe plusieurs " Coup de Pouce " :

- le Coup de Pouce Langage pour les élèves de MS ou GS,
- le Coup de Pouce CLÉ, pour les élèves de CP,
- le Coup de Pouce Lecture CE1.

Les Clubs sont en place dans des écoles de quartiers prioritaires. Plusieurs leviers contribuent à la progression des enfants comme la bienveillance et la valorisation pour développer la confiance en soi, l'implication des parents pour stimuler l'envie. Le succès des clubs repose aussi sur un partenariat étroit entre l'Éducation Nationale et la Ville, acteurs quotidiens et institutions. Ces dispositifs font partie des actions du Programme de Réussite Éducative.

En 2022, 2 clubs Coup de Pouce Langage (écoles Jules Verne et Brontë), 4 clubs Coup de Pouce CLÉ (écoles Jules Verne, Brontë, Louis Buffon, Richardières) et 1 club Coup de Pouce Lecture CE1 (école Brontë).

La collectivité est accompagnée par des structures associatives qui assurent l'ingénierie des clubs mais difficultés de recrutements des bénévoles suite à la crise sanitaire. Ces dispositifs " Coup de Pouce " font l'objet d'une évaluation annuelle, via des réunions entre professionnels et des questionnaires par type de participant (enseignants, animateurs, enfants, parents).

## Accès au livre et à la lecture pour les publics éloignés et empêchés, en particulier dans les quartiers prioritaires

En mars 2019, création d'un poste de chargé des publics empêchés et éloignés des bibliothèques qui organise et met en œuvre des animations et des lectures dans les communes de l'Agglomération et les quartiers prioritaires de la politique de la ville à Cholet en partenariat avec le Social et les service de la Petite Enfance .

- en octobre 2022, **création d'un fonds de 150 ouvrages " Édition Jeunesse Accessible " (EJA)** au secteur Jeunes et Adolescents de la Médiathèque. Ces documents sont conçus dans leur fond ou leur forme pour répondre aux besoins spécifiques d'enfants de 3 à 12 ans, dys ou en situation de handicap sensoriel, psychique, cognitif ou mental grâce à 16 adaptations différentes (mise en page accessible, en français facile à lire et à comprendre, en LSF, en braille,...). Dans le cadre de la semaine nationale de l'EJA en novembre, plusieurs animations ont été organisées : 2 spectacles familiaux autour de la langue des signes à Vihiers et à Cholet, 1 heure du conte bilingue en LSF/Français oral et un après-midi de jeux accessibles à Cholet.

- **Fonds de 300 documents " Facile à lire "** mis en place, depuis 2018, au secteur adultes de la Médiathèque. Il s'adresse principalement à des adultes en situation d'illettrisme, mais aussi aux nouveaux apprenants d'origine étrangère et aux personnes dyslexiques. En 2022, plusieurs actions de médiation ont été mises en place : en octobre, médiation animale pour des publics enfants et adultes pour favoriser l'accès à la lecture dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme + en novembre, un atelier de lecture à voix haute par des apprentis en CAP services à la personne pour des apprenants d'AFODIL.

- **Des fonds spécifiques sont disponibles à la Médiathèque pour les publics adultes ayant un handicap visuel : livres en gros caractères** (1820 documents en 2022 à la

Médiathèque et 1815 dans les bibliothèques du réseau) et **CD textes lus** (683 documents en 2022)

- **Sur le portail internet du réseau des bibliothèques (E-Changes), 4 types de services sont proposés par la bibliothèque numérique disponible 24h/24** qui peuvent être une alternative ou un complément à la venue sur place : livres numériques, presse en ligne, site d'autoformation, VOD.

- **Prêt d'appareils de lecture numérique à la Médiathèque** : 5 liseuses et 5 tablettes pour la lecture des livres numériques disponibles sur le portail E-Changes.

- En 2022, **participation pour la 2<sup>e</sup> année au dispositif national " Des Livres à Soi "**, initié par le Centre de Promotion du Livre Jeunesse de Seine Saint Denis. C'est un programme de médiation à la littérature jeunesse, de démocratisation de la lecture et de prévention de l'illettrisme, principalement déployé dans les Quartiers Politique de la Ville, qui recourt au livre de jeunesse comme vecteur d'inclusion sociale et de soutien à la parentalité. Participation de 11 familles et 33 enfants en ont bénéficié (organisations de 19 ateliers de présentation aux parents de différents types d'albums jeunesse (pop-up, imagiers,...), visites de la Médiathèque et de la librairie " Le Passage Culturel ", fête de clôture avec des ateliers créatifs parents/enfants + goûter partagé, visite du salon du livre jeunesse de Luçon).

- **Pour la 3<sup>e</sup> année, participation au dispositif national "1, 2, 3 Albums "**, initié par l'Association Livralire, spécialisée en littérature jeunesse. L'objectif est de faciliter la rencontre du livre et de lecteurs, de 10 à 100 ans, qui en sont éloignés en accompagnant des groupes intergénérationnels dans l'exploration de textes et d'images sélectionnés par Livralire par des actions variées de médiation. Travail autour de 8 albums avec 2 classes SEGPA et 1 classe relais du collège Joachim du Bellay de Cholet + des collégiens de 6<sup>e</sup> des collèges Saint-Joseph et la Vallée Du Lys à Vihiers (12 rencontres avec 245 participants)

- **Mise en place d'une Heure du Conte Bilingue en Langue des Signes Française (LSF) et Français Oral** avec une professeure en LSF et une bibliothécaire du secteur jeunesse : 5 séances en 2022 avec 170 participants

- **Mise en place d'un dispositif de portage de livres à domicile à Vihiers** en collaboration avec le centre social " Le Coin de la Rue " (en 2022, 4 bénéficiaires et 4 visiteurs bénévoles)

- **Reprise (après Covid) des ateliers " Parlons Français "** en collaboration avec le Centre Social K'Léidoscope à Cholet : ateliers de conversation pour des adultes allophones (6 ateliers avec 37 personnes)

- 3<sup>e</sup> édition **des " Lectures Nomades "** en collaboration avec les centres sociaux K'léidoscope, Pasteur, Planty, Horizon : rencontres avec des habitants de ces quartiers au pied de leurs immeubles pour des lectures et découvertes de livres (14 séances pour 183 participants).

- **Poursuite des tournées du bibliobus scolaire** dans 19 écoles primaires de Cholet (dont les quartiers de la politique de la ville) et 2 IME (2511 enfants ont bénéficié de ce service en 2022).



### **Gratuité d'accès des équipements pour les scolaires, pour les élèves des écoles primaires du territoire de Cholet Agglomération**

Cholet Agglomération poursuit une politique tarifaire en faveur des scolaires (grande section maternelle à CM2) dans les établissements de Centre d'Initiation aux Sports de Plein Air au Lac de Ribou (CISPA), golf, Complexe Glisséo. Chaque année, une enquête de satisfaction et un bilan pédagogique sont réalisés avec l'Éducation Nationale.

Les transports pour ces établissements sont pris en charge par TPC.

En 2021, cette action a été très impactée par la crise sanitaire notamment pour Glisséo.

En 2022, la fréquentation de Glisséo (patinoire + piscine) par les scolaires a augmenté par rapport à 2021. Cependant la fréquentation de la piscine Glisséo a baissé avec l'ouverture de Lysséo.

### **Aide financière " Chèque Eau "**

C'est une aide à la prise en charge des factures de distribution d'eau potable.

Cette action a démarré avec le contrat de délégation de service public eau potable du 01/01/2010 au 31/12/2020 sur les 3 communes concernées du périmètre (Cholet-PSB, La Tessoualle et Saint-Christophe-du-Bois), prolongé jusqu'au 31 mars 2021. L'extension du dispositif a été établi sur l'ensemble des communes du territoire avec le nouveau contrat de concession du service public de l'eau potable à compter du 1er avril 2021.

En 2022 :

- Transmission de l'enveloppe allouée à chaque commune par courrier
- Communication auprès des usagers via les factures d'eau et lors des permanences dans les communes assurées par Veolia Eau de Cholet
- Nouvelle présentation du dispositif lors de la réunion avec les DGS des communes de Cholet Agglomération le 30/11/2022

### **Chiffres clés**

10 rencontres intergénérationnelles ont été organisées en 2022.

Le nombre d'enfants pris en charge par les clubs " Coup de Pouce " est de 32 pour l'année 2022/2023.

Pour la lecture et l'accès au livre dans les quartiers prioritaires, 1000 personnes ont participé aux actions de médiations pour les publics éloignés et empêchés (+183 % par rapport à 2021). 2511 usagers ont utilisé le Bibliobus en 2022 pour 27 037 prêts dans le Bibliobus.

En 2022, le complexe Glissé a connu une forte hausse du nombre de scolaires accueillis (retour à la normale après une période de crise sanitaire). 68 264 scolaires (349 classes) ont été accueillis à Glissé en 2022, contre 37 112 scolaires en 2021 soit une hausse d'environ 84 %

889 scolaires entrées scolaires (38 classes) ont été enregistrées pour le golf. Au Centre d'Initiation des Sports en Plein Air, on dénombre 2340 entrées scolaires (99 classes). Et enfin à la nouvelle piscine Lysséo, 11 424 entrées scolaires (46 classes) sur l'année 2022.

Pour le chèque eau, 7450,07 euros ont été attribués en 2022

## **Les orientations**

Réflexion en cours sur un des points du Projet Educatif Territorial (PEDT) qui concerne l'accompagnement scolaire. Le PEDT mentionné à l'article D. 521-12 du code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Ce projet relève, à l'initiative de la collectivité territoriale compétente, d'une démarche partenariale avec les services de l'État concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.

Concernant les actions de lecture et d'accès au livre dans les quartiers prioritaires :

- Projet " Edition Jeunesse Accessible " : poursuivre le développement du fonds, organiser des animations dans le cadre de la semaine de l'EJA du 20 au 25 novembre 2023 + créer des valises de documents qui seront déposées dans 4 bibliothèques de l'Agglomération qui deviendront " référentes en EJA ".

- Poursuite du travail sur la signalétique Makaton, commencé en 2020, en coordination avec la DIFAPECS. L'objectif est de favoriser la venue dans la Médiathèque d'adultes et d'enfants atteints de troubles du langage associés à des handicaps divers : autisme, polyhandicap, handicap intellectuel, troubles spécifiques du langage,... C'est un programme d'aide à la communication et au langage, constitué d'un vocabulaire fonctionnel utilisé avec la parole, les signes et/ou les pictogrammes.

La signalétique Makaton devra, à terme, être déployée dans tous les établissements recevant du public de Cholet.

- Poursuite des dispositifs " Des Livres à Soi ", " 1, 2, 3 Albums " et de l'Heure du Conte Bilingue

- Développement de partenariats autour du fonds " Facile à Lire "

- Mise à disposition de 2 lecteurs Victor au secteur adulte de la Médiathèque : un à essayer sur place et un second à emprunter : ils permettent et facilitent l'écoute de livres audio, enregistrés aux formats Daisy ou MP3
- Participation au Forum EsCAPade, en janvier 2023, consacré aux loisirs pour les personnes en situation de handicap. Le thème retenu pour cette session est la culture.

Dans le cadre de l'aide financière " chèque eau ", la communication sera poursuivie car elle est nécessaire au bon fonctionnement du dispositif. Une réflexion est en cours sur les modalités d'attribution des chèques eau afin d'optimiser l'utilisation de l'enveloppe et mieux cibler les bénéficiaires potentiels

## Coopération et solidarité



### Les enjeux

Sao est une commune de 5410 habitants située dans la région du plateau central de Burkina Faso, à environ 50 km au nord-ouest du centre de Ouagadougou.

Araya est une commune de 3500 habitants au Liban situé à 12 km à l'Est de Beyrouth sur la route de Damas (Syrie).

La ville de Cholet est jumelée avec ces 2 communes. C'est une coopération internationale pour des partenariats plus équilibrés et plus souples. Cette coopération vise à mettre l'accent sur le développement durable, la solidarité et l'égalité.

### Les objectifs à atteindre

L'objectif de ces jumelages est d'aider au développement de ces 2 villages en fonction des besoins des habitants.

## Actions réalisées en 2022 et les années précédentes

### Cholet Sao

La Ville de Cholet soutient l'action de l'association Cholet Sao, qui intervient directement auprès de la population du village burkinabé.

En 2021, La ville de Cholet a continué le fonctionnement du Centre de Réalimentation et d'Éducation Nutritionnel et de la pharmacie de Sao avec l'envoi d'un container.

### Cholet Araya

La Ville de Cholet élabore avec la commune d'Araya différentes phases au Programme Local de Développement Urbain pour développer les équipements et les services publics.

Poursuite de la cinquième phase du programme avec l'aménagement d'un terrain de sport pour permettre aux jeunes Arayotes de faire du sport même en hiver.

Équipement de sièges et de la signalétique sportive (marquage au sol notamment) mais retard pris à cause de la crise économique, sociale et politique que subit le pays.

## **Les orientations**

Pérennité des actions pour la population du village de Sao pour les années à venir et poursuite du soutien à la commune d'Araya dans son développement.

A Araya, poursuite de la 5ème phase de travaux qui n'a pu bien se poursuivre à cause de la crise politique, économique et sociale que subit le pays.

## **VI – Épanouissement de tous – politique de la famille**

### **Accompagnement des personnes âgées**



### **Les enjeux**

Le volet intergénérationnel au sein des collectivités est un enjeu de plus en plus prégnant. En accueillant 23% de la population française, les villes engagées dans le programme national " Action cœur de ville " comme toutes les autres, sont d'ores et déjà confrontées au vieillissement de leur population.

Cet enjeu est déjà au cœur de nombreux projets des collectivités locales dans des opérations d'habitats, de mobilités, d'accessibilité et d'équipements.

### **Les objectifs à atteindre**

Le projet d'établissement pour les 3 EHPAD est un document obligatoire identifiant les axes et actions d'amélioration continue de la qualité sur 5 ans.

Afin de garantir la qualité de l'accueil en établissements et des services proposés, les actions doivent permettre la reconnaissance d'une qualité de service propre au CIAS quel que soit l'établissement concerné mais également garantir l'accès à tous à la liberté de choix de ses parcours de vie et respecter les prescriptions du code de l'action sociale et des familles.

Il faut également anticiper les impacts du changement climatique sur les publics les plus vulnérables. Intégrer les enjeux Santé-Environnement dans les projets du CIAS

**Le projet d'établissement des résidences autonomie du CIAS** définit les objectifs en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations ainsi que les modalités d'organisation et de fonctionnement des résidences du CIAS.

**Le livret d'accueil des résidences autonomie** a pour objectif d'informer sur les conditions d'accueil et de séjour. Il contient une série de renseignements utiles pour faciliter une arrivée dans une résidence.

L'UPAD (Unité pour Personnes Âgées Désorientées) est une unité de vie accueillant des personnes âgées désorientées ayant besoin d'un espace extérieur de déambulation adapté, sécurisant et sécurisé.

Les objectifs de l'aménagement d'un jardin thérapeutique dans l'UPAD du Val de Moine sont :

- Maintenir et développer la motricité et la prévention des chutes
- Maintenir l'autonomie et la dextérité
- Maintenir les capacités cognitives
- Favoriser et stimuler les sens (stimulation visuelle, auditive et olfactive)
- Favoriser l'apaisement et la réminiscence

La résidence le Val d'Èvre n'a pas de jardin clôturé et sécurisé pour les résidents ayant, entre autre, des troubles cognitifs et pouvant avoir des difficultés à se repérer à l'extérieur. Il a donc été réfléchi à la création d'un jardin sur un espace de la résidence qui n'était pas exploité.

Cholet Agglomération s'est engagée dans une démarche de labellisation " Ami des Aînés " dont le but est d'encourager une meilleure prise en compte du vieillissement sur le territoire et une meilleure visibilité sur les actions réalisées en faveur des aînés.

## **Actions réalisées en 2022 et les années précédentes**

### **Actions du CIAS :**

#### **Projet d'Établissements des résidences autonomie du CIAS**

Le projet d'établissement des cinq résidences autonomie a été finalisé le 24 novembre 2022. Chaque responsable de résidence a travaillé le projet avec les agents. Il est établi pour une période de 5 ans. Il est basé sur la participation des professionnels, des usagers et partenaires. Il permet de positionner l'établissement dans son environnement institutionnel et d'indiquer les évolutions en termes de public et de missions.

Suite aux résultats des enquêtes de satisfaction, des groupes de travail sont définis sur chaque résidence en présence des agents et du chargé de mission.

Des temps d'échanges sont également organisés avec les responsables de résidences.

3 axes de travail sont privilégiés pour répondre aux différentes problématiques :

- sur l'évolution de résident
- sur les agents
- sur l'environnement institutionnel de la résidence

Dans chaque axe, on retrouve des objectifs communs à chaque résidence, des actions du CIAS et des actions des responsables des résidences et de résidents.

L'écriture du projet d'établissement se divise en plusieurs parties :

- une trame commune,
- une partie spécifique à chaque résidence,
- un plan d'actions en fonction des 3 axes.

### **Amélioration bâtiment et accessibilité**

Résidence Grande Fontaine : travaux de réfection des trottoirs devant les pavillons.

Toutes résidences : rénovation des appartements qui se libèrent au fur et à mesure, notamment l'accès à la douche.

À prévoir : accessibilité des douches à la résidence Notre Dame.

### **Livret d'accueil des résidences autonomie**

Conformément à la loi rénovant l'action sociale et médico-sociale, lors de l'accueil dans chaque établissement, un livret d'accueil doit être remis à la personne prise en charge ou à son représentant légal afin de garantir l'efficacité des droits de la personne et de prévenir tout risque de maltraitance.

Le livret d'accueil a été travaillé avec les responsables de résidences, le coordonnateur Établissement, le chef de service et la directrice du CIAS. Les livrets d'accueil des cinq résidences autonomie du CIAS ont été finalisés le 4 octobre 2022.

### **Label " Amis des Aînés "**

Réalisation d'un état des lieux et d'un diagnostic participatif sur les 8 thématiques du réseau (Espaces extérieurs et bâtiments, habitat, transports et mobilités, Information et communication, lien social et solidarités, culture et loisirs, participation citoyenne et emploi, autonomie, services et soins).

En 2022 :

- création d'un comité de pilotage
- diffusion des questionnaires (1936 retours)
- organisation d'ateliers pour les habitants
- rencontre des acteurs



### **Actions au sein des EHPAD :**

#### **Aménagement d'un jardin thérapeutique dans l'Unité pour Personnes Âgées Désorientées (UPAD)**

Ce projet est réalisé avec un groupe de travail composé des professionnels de l'EHPAD (dont l'ergothérapeute) avec l'accompagnement de la société " Expressions jardin " pour l'identification des besoins et la consultation des entreprises d'emménagements et d'équipements. Les travaux seront effectués au cours de l'année 2023.



### **Création d'un jardin au Val d'Evre**

Réflexion pour la création du jardin avec les résidents et le personnel.

Chacun a pu y apporter son idée, souhait, envie.

Le projet a ainsi été construit et présenté aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Le jardin a été réalisé par un prestataire extérieur d'octobre à décembre 2022. Il sera complètement terminé avec la semence de la pelouse au printemps 2023 et son aménagement.



*Avant les travaux*



*Après les travaux*

### **Projet d'établissement pour les 3 EHPAD**

La mise en place de groupe de travail avec les différents agents afin de réaliser un état des lieux pour présenter l'organisation de l'établissement, l'accompagnement proposé aux résidents et définir des axes d'améliorations avec un plan d'action à mettre en place sur 5 ans.

De mai 2022 à septembre 2022 : mise en place des groupes de travail et réflexion.

De septembre 2022 à décembre 2022 : rédaction du projet d'établissement et du plan d'action.

## **Chiffres clés**

Réalisation des indicateurs en cours.

## **Les orientations**

Projets de service et d'établissement à élaborer dans le cadre des actions du CIAS.

Les établissements de type EHPAD ou résidence autonomie vont réorganiser des animations avec des structures extérieures tout en restant vigilante dans le cadre de la crise sanitaire.

La loi Egalim va également être appliquée. Elle poursuit plusieurs objectifs :

- Rémunérer justement les producteurs, pour leur permettre de vivre dignement de leur travail ;
- Renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits alimentaires ;
- Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous
- Renforcer les engagements sur le bien-être animal ;
- Réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire.

Pour le Label Ami des Aînés, mise en œuvre du plan d'actions créées sur les 6 années à venir

Pour le projet d'établissement des 3 EHPAD, les échéances sont :

- mars 2023 : relecture et présentation à Jacqueline Delaunay et Nicolas Debucquet
- 2ème trimestre : présentation au CST et au CA du CIAS

## **Citoyenneté et vie de quartier**



## **Les enjeux**

Les actions de quartier sont importantes et doivent impliquer les Choletais dans l'amélioration de leur quotidien et celui de leurs voisins. Elles doivent être en lien direct avec les Choletais qui vivent la Ville et leur quartier.

## **Les objectifs à atteindre**

L'objectif des actions pour la vie dans les quartiers sont d'impliquer les Choletais dans l'amélioration de leur quotidien et celui de leurs voisins et d'être en lien direct et d'être en lien direct avec les Choletais qui vivent la ville et leur quartier

L'objectif de la journée des citoyens est de se mobiliser pour améliorer le cadre de vie. Nettoyage des trottoirs, des places, des parcs et jardins, petits travaux extérieurs dans les écoles... chaque habitant peut apporter sa contribution.

Le Rallye Citoyen pour les Collégiens, initié par la Ville de Cholet, a pour but de mettre en avant, de manière interactive et ludique, les notions de démocratie, de droits et devoirs, de solidarité, d'engagement et de citoyenneté.

Les objectifs de l'accompagnement de la vie associative locale sont l'accompagnement du mouvement associatif Choletais (dense et diversifié) et l'instauration/maintien des relations partenariales et d'engagements réciproques

## **Actions réalisées en 2022 et les années précédentes**

### **Actions pour la vie dans les quartiers :**

#### **Organisation annuelle des Rencontres Citoyennes**

Depuis 1995, les élus de la Majorité municipale proposent aux habitants de Cholet et de la commune associée du Puy Saint Bonnet, de se rencontrer lors de réunions programmées en septembre. C'est l'occasion pour les uns et les autres d'évoquer les projets structurants, de parler citoyenneté et vie publique et de dialoguer sur des dossiers parfois complexes. C'est également un temps fort pour faire le point sur les aménagements en cours et, pour les habitants, de prendre la parole afin d'exprimer leurs préoccupations quotidiennes.

Être en relation directe avec le Maire et les élus facilite la compréhension du développement de la ville. Il en est de même pour toutes les actions menées quartier par quartier, en faveur d'un cadre de vie où les Choletais et les Puy Saint Bonnetais vivent au quotidien.

#### **Suivi de l'application TellMyCity**

Les utilisateurs de smartphones et de tablettes peuvent signaler un problème, suggérer une idée ou féliciter une initiative. Cet outil de proximité, appli gratuite pour smartphone permet par exemple de prévenir rapidement les services de la collectivité de l'apparition d'un graffiti sur un mur ou de suggérer l'élagage d'un arbre gênant la visibilité à un carrefour. Les Choletais peuvent également s'ils le souhaitent encourager la Ville pour le travail de ses agents ou pour les choix opérés par les élus en faveur du cadre de vie.

#### **Rubrique " Exprimez-vous "**

Aménagements de proximité, incivilités, suggestions, les Choletais ont la possibilité de s'exprimer en remplissant un formulaire en ligne sur le site de la Ville. Des rencontres sont organisées si besoin, en présence de l'élu, sur place.

### **Différentes actions en faveur de la citoyenneté sont organisées :**

#### **Le Rallye Citoyen pour les Collégiens**

Ce Rallye Citoyen est destiné aux jeunes des classes de 4ème et 3ème des collèges choletais avec la participation du CFA de la Bonnauderie. Il permet, le temps d'une matinée, de découvrir et d'accéder à différentes structures locales concernées par ces notions (administrations et associations). La citoyenneté était abordée à travers le prisme de 6 items : la culture, l'engagement, les droits civiques, la sécurité, la prévention et le développement durable. La volonté est de mettre en avant les notions de démocratie, droits, devoirs, engagement, solidarité et citoyenneté. Des ateliers spécifiques sur la thématique du Développement Durable sont organisés avec différents intervenants comme la Direction de l'Environnement, les Transports Publics du Choletais, les riverains du Composteur partagé de Mail 2. Les déplacements des Collégiens entre les ateliers s'effectuent à pied.

Le Rallye Citoyen Collégiens s'est déroulé du 10 au 29 novembre 2022 sur 6 matinées.

## **Accompagnement de la vie associative locale**

### **Assises du mouvement associatif choletais**

Co-construction via des ateliers, à l'élaboration d'une "**Charte d'engagements réciproques**". Cette dernière, commune et partagée, permet de développer des démarches partenariales entre la collectivité et le mouvement associatif de Cholet. La Ville de Cholet accompagne et fédère ainsi les nombreuses associations, à travers ces Assises, dont les objectifs sont d'initier et de développer des espaces d'échanges entre elles au-delà des différents secteurs d'activités qu'elles représentent, de renforcer leurs réseaux, d'aborder les notions d'engagement et de projet associatif, de comprendre et d'analyser l'évolution actuelle du fonctionnement associatif.

Les 5<sup>èmes</sup> Assises du Mouvement Associatif Choletais : en mai sur le thème du "Projet Associatif" réunissant 55 associations / 90 personnes.

Les 6<sup>èmes</sup> Assises du Mouvement Associatif Choletais : en décembre sur le thème du "Numérique dans le fonctionnement associatif" réunissant 30 associations / 62 personnes.

### **Forum des associations**

Le Forum des associations se déroule tous les 2 ans et la première édition a vu le jour en 2018. L'édition 2020, qui du fait de la situation sanitaire n'a pu être organisée, s'est reportée en novembre 2021. Prochaine édition en septembre 2023.

### **Espace associations**

L'espace association permet de gérer en ligne les demandes de subventions et de proposer des publications à insérer sur Cholet.fr.

### **Comité d'Attribution des Avantages en Nature aux Associations (CAANA)**

Depuis début janvier 2019, la Ville de Cholet et Cholet Agglomération ont souhaité harmoniser leurs procédures d'attribution des avantages en nature (communément appelés "gratuités") et permettre à l'ensemble des acteurs associatifs du territoire de pouvoir bénéficier de ces gratuités, de manière cohérente, transparente, Égalitaire et partagée. Pour mettre en œuvre ces volontés, deux Comités d'Attribution des Avantages en Nature aux Associations (l'un pour les sujets traités par la Ville de Cholet et l'autre pour ceux suivis par Cholet Agglomération) ont été développés et se réunissent mensuellement.

### **Mise à disposition de locaux aux acteurs de la société civile et rationalisation du foncier**

#### **1/ Mise à disposition de locaux communaux aux acteurs de la société civile**

- assurer la représentation la plus large des acteurs de la vie sociale du territoire par la mise à disposition du plus grand nombre de locaux de qualité et gabarit comparables (multiplicité des structures culturelles, sportives, culturelles structurées en associations et autres organismes à but lucratif ou non lucratif),

- au besoin permettre une utilisation partagée de sites communaux pour garantir la représentation de tous (ex : salles partagées des locaux de la rue Saint Bonaventure).

## **2/ Rationalisation du foncier**

- optimisation des ressources foncières de la collectivité (par la vente des biens vacants ou leur location),
- choix d'une localisation appropriée pour les locaux des structures associatives (regroupements, proximité transports en commun..).

## **Chiffres clés**

En 2022, 413 personnes ont participé aux rencontres citoyennes. La dernière édition datait de 2019.

TellMyCity : 1236 signalements en 2022, + 114 % par rapport à 2021.

Rubrique " Exprimez-vous " : 614 demandes en 2022.

32 visites de quartier chez les riverains en 2022.

Dans le cadre de l'action sur la citoyenneté, le Rallye Citoyen Collégiens a touché 29 classes concernées dans 7 collèges différents ce qui représente 854 collégiens en classe de 4ème et 3ème. 25 partenaires sont intervenus pour animer les ateliers.

Dans le cadre de l'accompagnement de la vie associative locale, 189 conventions de location (Ville et Cholet Agglomération) ont été passées et plus de 150 partenaires associatifs logés.

## **Les orientations**

Maintenir les actions et étudier les orientations pour les prochaines années.

Concernant le Rallye Citoyen, à l'avenir les objectifs sont de développer des ateliers en lien avec la thématique environnementale et de créer un rallye pour les lycéens.

## **Politique de la ville**



## **Les enjeux**

La participation permet d'être plus à l'écoute des besoins et des attentes des personnes de chaque quartier, destinataires des politiques publiques. Elle tend à l'élaboration de meilleures politiques publiques, lutter contre la pauvreté, l'exclusion sociale...

La participation peut être organisée à plusieurs niveaux et prendre différentes formes de concertation collective, contribuant ainsi à l'amélioration des services et des dispositifs, voir de la législation. La participation est donc un enjeu démocratique majeur.

## **Les objectifs à atteindre**

La Gestion Urbaine de Proximité (GUP) est un mode de gestion territorialisée visant à améliorer la vie quotidienne des habitants dans le domaine de l'habitat, du cadre de vie et de la sécurité.

Le premier objectif de la GUP sont l'intervention spécifique sur les quartiers prioritaires de la politique de la Ville, pour maintenir un cadre de vie agréable et de qualité.

Le second est de favoriser l'expression de la parole des habitants des quartiers, notamment ceux qui sont éloignés des processus traditionnels de participation, ainsi que la prise en compte de leur expertise d'usage dans le cadre de la politique de la ville.

## **Actions réalisées en 2022 et les années précédentes**

### **La Gestion Urbaine de Proximité (GUP) : les Conseils Citoyens de la ville de Cholet**

Différents conseils citoyens sont répartis dans 4 quartiers prioritaires, ils ont été consultés et associés aux différents projets et actions proposés dans leurs quartiers respectifs.

Constitués d'habitants volontaires et bénévoles, les conseils citoyens ont un rôle majeur dans la transmission des informations institutionnelles auprès des habitants mais également dans l'évocation des problématiques citoyennes auprès des partenaires associatifs et institutionnels. Ils sont aussi à l'initiative d'actions citoyennes, d'engagements responsables qui dynamisent la vie des quartiers. Ils participent à ce titre au Comité de Pilotage du Contrat de Ville.

Par exemple, le conseil citoyen du quartier Favreau-Les Mauges a été associé à la définition du programme du renouvellement d'intérêt régional. C'est lui également qui est à l'initiative de la collecte des encombrants.

Le conseil citoyen du quartier Jean-Monnet a remis au goût du jour la fête du quartier, la fête des voisins.

Le conseil citoyen de Colline-Villeneuve est à l'initiative des bacs de jardins partagés et celui de Bretagne-Bostangis a été consulté pour l'installation d'espaces ludiques. Dans le quartier Colline un groupe de travail « quartier propre » s'est constitué en 2019 pour sensibiliser les habitants aux solutions existantes concernant le ramassage des déchets et encombrants. L'opération s'est élargie aux 3 autres quartiers en 2022.

## **Chiffres clés**

Réalisation des indicateurs en cours.

## **Les orientations**

Maintenir les actions et étudier les orientations pour les prochaines années.

**Santé publique**



## **Les enjeux**

Si les territoires urbains se caractérisent par une offre de soins de proximité plus importante que dans les espaces ruraux, cette offre est souvent concentrée au cœur des Agglomérations et déficiente dans leurs périphéries. La population cible des politiques de santé publique est très inégalement répartie dans la ville. Les enjeux en termes d'accès aux soins peuvent donc être très différents d'un quartier à l'autre. Les configurations et les problématiques qui en découlent ne sont pas les mêmes d'une Agglomération à l'autre, en fonction de sa taille et de ses spécificités.

## **Les objectifs à atteindre**

Les objectifs du Contrat Local de Santé sont d'améliorer l'offre de soins, de répondre à la pénurie de médecins traitants, de réduire les inégalités territoriales sociales et territoriales de santé et de répondre à la problématique de démographie médicale.

Le Pollinarium sentinelle® est un outil de surveillance de l'émission des pollens des plantes allergisantes qui permet d'informer en temps réel les personnes sensibles. Cet espace est situé au Musée du Textile et de la Mode, dans lequel sont réunies les principales espèces de plantes (plantain, armoise, graminées...), arbustes et arbres sauvages (noisetier, saule, aulne...) de la région dont le pollen est allergisant. Elles sont observées quotidiennement par des jardiniers, des agents du Musée et de l'Environnement qui détectent le début et la fin d'émission de pollens de chacune d'entre elles. Cette information est validée par le médecin allergologue, le botaniste et Air Pays de la Loire qui la transmet par mail aux personnes inscrites à l'alerte Pollens.

Les personnes allergiques peuvent ainsi commencer leur traitement avant l'apparition des premiers symptômes, et l'arrêter dès la fin d'émission de pollens. Les objectifs de cet outil sont donc des objectifs de santé publique car il permet d'éviter une sur-médication des patients.

## **Actions réalisées en 2022 et les années précédentes**

### **Dans le cadre de la politique de la santé, élaboration, animation, coordination et mise en œuvre des actions du Contrat Local de Santé**

Conclu entre Cholet Agglomération et l'Agence Régionale de Santé, le Contrat Local de Santé (CLS) mobilise les acteurs de territoire et crée des synergies pour une réponse adaptée aux besoins de la population. Le premier CLS de Cholet Agglomération a été signé le 21 septembre 2015 pour une durée de 3 ans. Un second CLS 2019-2024, signé le 12 septembre 2019, couvre le territoire de Cholet Agglomération comprenant 26 communes. Il se décline en 3 axes stratégiques :

- la prévention et promotion de la santé
- le parcours de santé des personnes vulnérables
- l'accès aux soins et à l'offre de santé

En 2021, ouverture d'un Service Médical de Proximité avec des médecins en retraite.

Réalisation d'une journée d'échanges en addictologie " Les addictions, de quoi parle-t-on ? " à destination des professionnels du territoire.

Lancement du mois de mobilisation et sensibilisation au dépistage du cancer du sein (installation structure " voyage au cœur du sein ").

Lancement de la campagne hivernale de sensibilisation sur la qualité de l'air et le radon.

En 2022 :

- Coordination du collectif Octobre rose visant à proposer des animations pendant le mois dédié à la sensibilisation au cancer du sein.
- Animation du collectif SISM, Semaine d'Information sur la Santé Mentale.
- Lancement de la campagne hivernale de sensibilisation et d'information sur le radon dans les communes du centre et de l'est de l'Agglomération.
- Suivi de l'activité de la Maison des Adolescents.
- Participation à la réflexion menée pour la création d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé.
- Élaboration d'un plan d'actions dans le champ des conduites à risque et addictions.

### **Pollinarium sentinelle ®**



**pollinarium  
sentinelle®**

C'est un outil de prévention des allergies aux pollens composés des principales espèces de plantes de la région choletaise dont le pollen est allergisant. Dix espèces de plantes herbacées et six espèces de plantes ligneuses sont observées quotidiennement afin de détecter le début et la fin de l'émission de pollen de chacune d'entre elles.

L'APSF a créé le concept de pollinarium sentinelle® pour répondre aux besoins des personnes allergiques aux pollens et leur permettre d'adapter leur traitement. Il s'agit d'un outil scientifique au service des personnes allergiques mais aussi des professionnels de santé. Le pollinarium est opérationnel depuis janvier 2019. Les opérations réalisées en 2022 sont les mêmes que les années précédentes, à savoir le suivi des émissions de pollens, et l'entretien de ce jardin.

Des actions de communication sont également effectuées depuis début 2021 afin qu'un maximum d'administrés s'inscrivent à l'alerte pollens. En termes de communication, les actions réalisées en 2022 :

- un Article dans le Cholet mag de février / publication sur cholet.fr / réseaux sociaux
- une Campagne d'affichage fin février - début mars
- un relais de l'info par Synergences.
- un relais dans les médias locaux.



## **Chiffres clés**

Une soixantaine de participants à la journée d'échanges en addictologie.

Environ 350 visites de la structure " Voyage au cœur du sein ".

13 000 patients sans médecin traitant au niveau de l'Agglomération.

Suite à la campagne de communication, il a été observé une augmentation des abonnés à l'alerte pollen (409 en 2021 à 567 en 2022).

## **Les orientations**

Pour la Pollinarium Sentinelle, en 2023, il est envisagé de continuer à communiquer pour qu'un maximum d'administrés bénéficient de cet outil dont le suivi reste relativement chronophage pour le service.

## **Cohésion sociale et lutte contre l'isolement**



## **Les enjeux**

Les centres sociaux développent une logique de proximité. Ils organisent un travail au carrefour de multiples contraintes et d'enjeux conséquents: les questions financières, les appuis institutionnels, l'apport des bénévoles, le rôle de la gouvernance et la gestion quotidienne des équipes. La collectivité est un relai primordial pour soutenir les projets, les diffuser et apporter certains éléments techniques.

## **Les objectifs à atteindre**

La CTG, convention territoriale globale, à pour objectif d'amener la coopération à l'échelle de l'Agglomération entre les politiques sociales des communes qui la compose.

Un partenariat entre le service des musées de Cholet et l'ESAT ADAPEI 49 s'est mis en place pour valoriser les personnes en situation d'handicap et promouvoir le savoir-faire Choletais autour du mouchoir.

Les objectifs des centres sociaux sont de définir et de mettre en œuvre un projet d'animation de la vie sociale pour et par l'ensemble des habitants la population. Il est primordial de travailler en réseau sur un territoire, avec des partenaires associatifs et public.

Œuvrer pour l'interconnaissance entre les centres sociaux, les élus des communes et de Cholet Agglomération

Le réseau " enfants différents " a pour objectif d'accompagner l'enfant et les familles dans leur cheminement, de proposer un accueil personnalisé et cohérent en fonction de la situation. Il a également pour objectif d'identifier et faire connaissance avec les acteurs du champ médico-social sur le territoire, de réfléchir à d'éventuels projets communs et de préciser les besoins et les attentes de chaque partenaire par rapport à ce réseau.

Les objectifs du potager au multi-accueil des Marmousets sont de faire découvrir d'où proviennent les légumes aux enfants, de faire des activités de langage et sensori motrice (parler des légumes, les reconnaître sur un imagier, parler des formes, des odeurs, des textures..., parler des saisons ). Faire apprendre le respect de la pousse du légume , ne pas arracher, piétiner...

Faire prendre le temps de regarder la plantation en détail et de récolter , déguster et cuisiner le légume.

Dans le cadre du contrat de ville et des actions menées par le CCAS, les ateliers culinaires de la " marmite conviviale " ont pour objectifs de :

- faciliter le lien social ;
- donner ou redonner le goût de cuisiner ;
- favoriser l'estime de soi ;
- découvrir des actions ou des associations choletaises à travers le " Repas Partagé "

" Les découvertes du lundi " ont pour objectif, à travers cette nouvelle action collective, de proposer un temps de rencontre convivial et agréable afin que les bénéficiaires passent un bon moment, qu'ils rencontrent d'autres personnes, qu'ils pratiquent des activités et qu'ils découvrent des associations.

## **Actions réalisées en 2022 et les années précédentes**

### **La Convention Territoriale Globale (CTG)**

Elle est co-signée par Cholet Agglomération, les 26 communes membres et la Caf de 2019 à 2023. En 2022, les élus se sont accordés sur des actions à développer afin d'œuvrer à l'équilibre des projets sur l'ensemble du territoire afin que tout habitant puisse accéder aux services de manière équivalente qu'elle que soit son lieu de résidence. La CTG est composée de 5 axes : Parentalité, Animation de la vie sociale, Enfance/Jeunesse, Petite-enfance et Mobilité-logementaccès aux droits. L'axe du handicap est quant à lui abordé en transversalité de l'ensemble de ces champs.

En 2022, les élus des 26 communes et de l'Agglomération, la Caf et les acteurs locaux ont donc développé les enjeux politique en actions afin d'aboutir à un plan d'actions coordonnées sur l'ensemble du territoire, en fonction des besoins de chaque secteur.

Ce plan d'action a été validé par un COPIL de la Ctg le 13 octobre 2022 puis signé par l'ensemble des conseils municipaux de l'Agglomération en décembre 2022.

Pour accompagner cette démarche, Cholet Agglomération a fait appel à un cabinet conseil " Accolades " qui a donné des appuis à la méthodologie et à l'aide à la décision et concertation des élus.

### **Partenariat des musées avec l'ESAT ADAPEI 49**

Dans sa convention de partenariat avec l'Esat ADAPEI 49, Cholet Agglomération a souhaité développer un partenariat deux axes : l'organisation optimale du façonnage du mouchoir et la reconnaissance d'utilité sociale au service des personnes en situation de handicap.

Le service des musées de Cholet organise régulièrement des temps d'animation autour du mouchoir afin de promouvoir ce produit et les savoir-faire liés à sa production. Ces opérations sont l'occasion de valoriser les personnes en situation de handicap. Celles-ci peuvent présenter, exposer ou exécuter des tâches techniques qui conduisent à la fabrication du mouchoir dans son état final. Dans ce dispositif, la promotion de la personne en situation de handicap est posée comme une valeur sociale portée par Cholet Agglomération.

L'Agglomération, par sa manière d'envisager globalement la production du mouchoir de Cholet, vise à favoriser la reconnaissance et l'insertion sociale des personnes accompagnées par l'Esat ADAPEI 49 – Cholet.

L'activité de confection s'effectue dans le cadre d'une concertation hebdomadaire. Elle est prise en compte dans le calcul de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés

L'action se déroule au fil de l'année.

### **Accompagnement et suivi des centres sociaux**

Maillage important du territoire : l'Agglomération compte 8 centres sociaux (Pasteur, Horizon, K'léidoscope, le Verger, le Planty, Ocsigène, Chloro'fil et Le Coin de la Rue)

Grâce à un important soutien financier, Cholet Agglomération s'investit dans le fonctionnement de ces équipements de proximité, qui contribuent à une collaboration productive entre les associations, les partenaires institutionnels et les habitants. Accompagnement des familles, des initiatives locales, organisation de loisirs pour les enfants et les jeunes, sont autant de résultats concrets dans ce partenariat.

Afin de créer des liens entre les élus de Cholet Agglomération et les Centres Sociaux, chaque centre compte parmi les membres de son CA des élus de l'Agglomération. Ces élus sont informés des événements des centres et peuvent rendre compte à leurs collègues élus des problématiques rencontrées dans chaque territoire.

En 2022, l'élue déléguée aux Centres Sociaux, a pu disposer d'un budget supplémentaire afin d'entamer des travaux importants sur certains centres sociaux. Ces travaux apporteront aux bénéficiaires des bâtiments économe en énergie. La définition précise des travaux se fera courant 2023 pour une mise en œuvre au cours du mandat.

## **Réseau " enfants différents "**

Depuis 2017, un partenariat est mené en faveur des enfants " différents " dans la continuité de la Charte de l'accueil de l'enfant en situation de handicap adoptée, en 2009, par la Ville de Cholet, soucieuse de porter une attention particulière à cette population fragilisée.

Pour rappel, cette action s'inscrit dans une volonté de :

- permettre aux enfants d'être accueillis dans un environnement propice à leur socialisation,
- soutenir la fonction parentale et ainsi permettre aux parents de travailler ou avoir du temps pour eux,
- sensibiliser les autres enfants et leurs familles à porter un autre regard sur le handicap.

Aussi, le groupe de travail avec les différents acteurs du territoire est composé :

- de L'ensemble des structures Petite Enfance pouvant être concernées par l'accueil de l'enfant différent, et donc l'ensemble des professionnels,
- des médecins référents des structures Petite Enfance et la psychologue du service collaborent étroitement à ces prises en charge,
- des services du Département de Maine et Loire,
- des différents services de soins ou professionnels de soins,
- de la Caisse d'Allocations Familiales, actrice notamment dans le cadre des financements spécifiques.

## **Jardinage et Potager au Multi-accueil des Marmousets**

Il y a quelques années aux Marmousets existait un potager. Une professionnelle avait entrepris de travailler les 2 petites bandes de terre située dans l'enceinte de l'établissement. Le potager était créé, on y trouvait des fraisiers, plants de tomates et aromates. Les enfants avaient apprécié de " gratter " dans la terre, de voir pousser les légumes et les aromates et les parents étaient ravis de voir cette nouvelle activité. Des échanges entre parents et professionnelles avaient émergé (conseils de jardinage ...) tout cela dans un contexte convivial et plaisant.

En 2022, les 2 petites bandes de terre sont situées dans l'enceinte de la structure comme indiqué précédemment, elles font chacune 2,45 m de longueur et 85 cm de largeur. Un portillon permet de fermer cet enclos, les enfants sont en sécurité. Un groupe d'enfants peut jouer dans l'espace extérieur pendant que d'autres sont occupés dans l'espace potager. Deux chambres jouxtent le potager, rendant la vue agréable pour les enfants qui ne dorment pas.

Dans un premier temps les enfants ont pu " gratter " la terre, notamment les plus jeunes, afin de découvrir la matière et expérimenter de nouvelles sensations (fraîcheur, texture....). Pour cela, il est nécessaire de constituer de petits groupes d'enfants ; 2 ou 3 maximum afin que chacun expérimente. Puis dans un second temps, les plus grands ont préparé le terrain avec les professionnelles en charge du projet pour les futures plantations.

## **" La Marmite conviviale "**

L'action consiste en la réalisation des 13 ateliers culinaires durant 4 mois avec à partir du 3ème ateliers un repas partagé avec le(s) membre(s) d'une structure/association choletaise qui vient présenter son action aux participants. Les ateliers se sont déroulé de septembre à décembre au sein du centre social K'léidoscope.

Avec les denrées fournies pour partie par la Banque Alimentaire, l'objectif est de permettre aux participants de cuisiner avec le contenu des colis alimentaires délivrés par le CCAS et d'imaginer des recettes en fonction du contenu du colis car un certain nombre d'entre eux sont susceptibles d'en bénéficier.

A travers les ateliers, il y a aussi la volonté de sensibiliser les participants à la lutte contre le gaspillage alimentaire et les Dates Limites de Consommation ou d'Utilisation Optimale ainsi que sur la gestion des déchets (tri, compost).



## **Les découvertes du lundi**

Les travailleurs sociaux du service solidarité insertion accompagnent exclusivement des personnes seules ou en couple sans enfant. Ils ont constaté que l'isolement de ce public peut poser un certain nombre de difficultés. Ainsi en septembre 2021 sont nées les découvertes du lundi. Ces ateliers ont pour but de rompre l'isolement, de soutenir l'accompagnement individuel et d'être une passerelle vers les structures existantes.

7 ateliers ont été réalisés en 2022 dont un mené en lien avec le service des espaces verts le lundi 13 juin 2022 autour d'un atelier jardinage où des jardinières ont été installés sur la terrasse extérieure du service et dans laquelle, fleurs, herbes aromatiques, petit potager (tomates, courgettes) ont pris place.

Durant l'été, les participants sont venus ponctuellement assurer l'arrosage des jardinières et récoltés les légumes et aromates qui s'y sont développés.

Ces ateliers ont pour but de rompre l'isolement, de soutenir l'accompagnement individuel et d'être une passerelle vers les structures existantes.



## **Construction de modulaires préfabriqués hors site en bois pour le Centre Social du Verger**

Le Centre Social du Verger est un équipement de quartier à vocation sociale. La structure est un lieu de rencontre, d'échange et d'activités. L'annexe du Centre Social située rue du

Bourgneuf était une construction industrialisée de type " mille clubs " construite en 1972 d'une surface de 156 m<sup>2</sup>.

Les bâtiments présentaient un état de délabrement avancé, il était construit en partie avec des matériaux amiantés.

Face à ce constat, il a été décidé de rapatrier les activités du site " Bourgneuf " sur le site du centre Social du Verger, et de construire un bâtiment préfabriqué hors site d'une surface similaire.

Il s'agit de 8 bâtiments modulaires de 148 m<sup>2</sup> répondant à la réglementation thermique RT 2012 en ossature bois avec finition en bardage Pin massif en harmonie avec l'architecture existante.

Le projet comprend :

- une salle d'activités motrices permettant d'accueillir les activités de gym d'entretien, gym douce et danse,
- une salle d'activités manuelles dédiées aux activités de peinture, poterie, couture, mosaïque, et réparation d'appareils électroménagers,
- un local poterie-four,
- un bloc sanitaire,
- un hall d'entrée,
- un auvent protégeant l'accès principal.



En 2021, l'élaboration des plans, des pièces techniques et administratives (par le service maîtrise d'œuvre interne de la Direction des bâtiments) a été faite ainsi que la consultation.

Les travaux ont été effectués entre octobre 2021 à janvier 2022.

## **Chiffres clés**

4 rencontres COPIL, 3 rencontres thématiques, 8 rencontres ressources ont été faites en 2022 dans le cadre du CTG.

8585 mouchoirs été produits en 2022 dans le cadre du partenariat entre les musées et l'ADAPEI (- 13,4 % par rapport à 2021)

8 personnes ont participé à la " La Marmite conviviale " dont 3 personnes issues des quartiers prioritaires.

7 personnes ont participé aux découvertes du lundi en 2022 dont 3 personnes issues des quartiers prioritaires.

## **Les orientations**

Pour la CTG :

- Mise en œuvre des actions prioritaire du plan d'action en 2023
- Mise en fonction des " chargés de coopération " thématiques et sectoriels (8 personnes soit 4,3 ETP)

Renouvellement de la convention de partenariat avec un accent mis sur la politique d'inclusion et d'accueil en visite des personnes hébergées dans les foyers logements de l'ADAPEI.

Concernant les centres sociaux :

- Renouvellement du Pacte de coopération (Mars 2023)
- Programmation des travaux à Chlorofil respectant la RN 2020.
- Développement d'un projet commun d'animation de la vie sociale sur l'Agglomération afin de définir le déploiement de nouveaux espaces d'animation.

Il est important de pérenniser le réseau " enfants différents " et de maintenir ses actions. L'objectif est de pérenniser l'action de jardinage aux Marmousets en 2023.

L'action de " La Marmite conviviale " est menée depuis 7 ans par le CCAS de Cholet et le choix a été fait de se renouveler en développant de nouvelles actions. Aussi cette action ne sera pas reconduite en 2023

Reconduire l'action " les découvertes du lundi " en 2023 avec le souhait d'associer davantage les participants dans le choix et la mise en œuvre des activités retenues

## VII – Vers une collectivité exemplaire

### Favoriser les achats durables



### Les enjeux

Les achats publics durables permettent aux personnes publiques d'assumer leur responsabilité environnementale, sociale et économique, tout en apportant des gains à leur structure. Les achats publics durables constituent un levier majeur pour orienter les marchés vers une meilleure prise en compte du développement durable.

### Les objectifs à atteindre

Le service Petite Enfance a pour objectif de réduire l'impact environnemental des couches utilisées dans ses structures.

L'Agglomération et la ville de Cholet souhaite prendre en compte une dimension sociale et environnementale dans les actes de la commande publique, lorsque la typologie de l'achat ou de la prestation le rend possible.

## **Actions réalisées en 2022 et les années précédentes**

### **Utilisation de couches biodégradables**

Depuis plusieurs années, le Service Petite Enfance veille à ce que les couches, achetées auprès des fournisseurs, respectent un cahier des charges en termes de protection environnementale. Le lieu de production et la composition des changes sont les critères principaux du marché. En 2022, le marché fut remporté par la Société Brocéliande dont les couches sont fabriquées en Bretagne. Ces changes complets respectent les critères qualitatifs et environnementaux recherchés.

### **Clauses sociales et d'insertions professionnelles, clauses environnementales dans les marchés publics et marchés réservés**

Le droit de la commande publique prévoit une prise en compte des préoccupations sociales et environnementales, notamment par l'insertion de clauses et de critères dans les marchés publics et les contrats de concession. Cholet Agglomération et la Ville inscrivent leur politique d'achat dans cette dynamique.

La direction de la commande publique et des Affaires Juridiques, en sa qualité d'organisation support, accompagne les directions pilotes, pour mettre en œuvre les actions d'achat responsable, dans le cadre des politiques publiques définies par Cholet Agglomération et la Ville (ex : usage de produits éco-responsables, méthodologie en termes de traitement des déchets de chantiers...).

### **Quelques exemples d'Accord – cadre de services**

- Insertion professionnelle – Entretien de salles de sport et de vestiaires – marché réservé 2022-2025 => ville : marché réservé à des structures d'insertion
- Politique de gestion des déchets (et notamment des cartouches usagées).
- Mise à disposition de distributeurs automatiques avec prestations associées sur le Domaine Universitaire Choletais (2022-2027) => Cholet Agglomération - Critère : sous-critère de la qualité de l'offre : les actions engagées en matière environnementale qui seraient liées à l'exécution du marché
- Valorisation et traitement des déchets issus des déchetteries (2022-2029) => Cholet Agglomération - Marché en faveur de la réduction et de la valorisation des déchets - Critère développement durable
- Accompagnement et suivi des opérations de compostage partagé en pied d'immeuble (2022 A 2023) => Cholet Agglomération - marché en faveur de la réduction des déchets
- Gestion et exploitation des déchetteries et éco-points (2022 A 2029) => Cholet Agglomération - Critère développement durable

## **Chiffres clés**

Réalisation des indicateurs en cours.

## **Les orientations**

Pour les couches biodégradables, il est prévu une poursuite du marché avec une prédominance environnementale

Concernant les clauses sociales et environnementales dans les marchés, il est prévu d'intégrer systématiquement une clause sur la part de réemploi pour certains achats de fournitures (Loi Agec).

## **Économie circulaire**



**Voir paragraphe 1 : l'économie en territoire Choletais**

## **Ressources humaines**



## **Les enjeux**

La qualité de vie au travail est un enjeu de performance durable dans les collectivités territoriales. C'est une façon de construire et de conduire l'action collective qui permet d'articuler les objectifs d'amélioration des conditions de travail et la qualité de service rendu aux usagers. Il s'agit d'un cadre pour l'action qui permet de déterminer de façon collective et partagée des objets particuliers de travail et de s'engager sur des thématiques particulières comme, par exemple, le management, le télétravail, la prévention des risques professionnels, la prévention des risques psychosociaux (RPS), la gestion de l'absentéisme, les actions favorisant le maintien dans l'emploi, la conduite d'un projet de réorganisation...La qualité de vie au travail doit s'appuyer sur les situations concrètes de travail et la participation des agents.

## **Les objectifs à atteindre**

Les actions en faveur de la qualité de vie au travail doivent suivre un plan stratégique. Il ne s'agit pas de conduire des actions ponctuelles, limitées dans le temps mais bien d'élaborer une stratégie durable et explicite de pilotage des organisations, caractérisée par la participation des agents et la prise en compte de leur travail. Ces actions doivent s'intégrer dans la pratique quotidienne des services.

## **Actions réalisées en 2022 et les années précédentes**

### **Contribution au bien être des agents au travail**

La direction des ressources humaines met en place des actions en faveur du bien être des agents au travail :

- Suivi d'agents rencontrant des difficultés (maintien dans l'emploi...)
- Temps de rencontre et d'écoute des directions avec le Maire-Président, associant les Chefs de service
- Organisation de séminaires managériaux: temps d'information et d'échange sur les projets portés par la Ville et Cholet Agglomération. Travail mené sur le management.
- Groupes de paroles destinés à des agents en réorientation professionnelle
- Formations intra (ouverture vers les communes de l'Agglomération)
- Formation en intra en coaching et accompagnement individuel, pour tous les nouveaux chefs de service et directeurs

### **Plan de soutien à l'emploi**

Dans le cadre de son fonctionnement, Cholet Agglomération et la Ville participent à la formation professionnelle en accueillant des stagiaires écoles et en formant des apprentis. Accueil de personnes éloignées de l'emploi dans le cadre du PEC (parcours Emploi Compétences) et les emplois Tremplin.

Mise en place des "Duo-D" qui favorisent la découverte d'un environnement professionnel par une personne handicapée.

### **Le développement du télétravail**

Le choix de la Ville et de l'Agglomération de proposer à leurs agents de recourir à l'expérimentation du télétravail (depuis 2019) a pour vocation de contribuer à la réalisation de leurs engagements en matière de bien-être au travail et de préservation de l'environnement. En effet, l'institutionnalisation du télétravail a pour vocation de participer à l'amélioration de la qualité de vie au travail (temps de transport, flexibilité...) ainsi qu'à la réduction du bilan carbone de la collectivité (réduction des déplacements domicile/travail), tout en participant à la modernisation de l'administration dans ses méthodes et son organisation du travail, et en favorisant l'attractivité de la collectivité.

Dans le cadre de ces déplacements, Cholet Agglomération et la Ville incitent les agents à modifier leur comportement au profit de modes de déplacements doux.

## **Chiffres clés**

Concernant les actions en faveur du bien être des agents au travail, on constate en 2022, 48 rendez-vous avec la psychologue. 62 rendez-vous avec l'assistante sociale.

49 agents sont suivis par le référent handicap/maintien dans l'emploi au cours de 84 rendez-vous.

Mise en place de période de préparation au reclassement pour 6 agents.

L'accueil de stagiaires a augmenté après la période post crise sanitaire (414 en 2022 contre 326 en 2021). Tout comme le nombre d'apprentis qui a augmenté et qui passe de 42 en 2021 à 51 en 2022.

Le télétravail a fortement augmenté depuis le lancement de l'expérimentation en 2019 et compte 105 agents en 2022 contre 19 en 2019. Il a été multiplié par 5,5 en 3 ans.

## **Les orientations**

Le nombre d'apprentis accueillis par la collectivité a fortement augmenté et doit être maintenu.

La collectivité envisage de favoriser le télétravail pour les agents qui le souhaitent.

## **Réunions participatives**



## **Les enjeux**

La gestion des ressources humaines apparaît comme un domaine essentiel au développement de la qualité des services publics locaux. Afin d'assurer la bonne marche du service public et améliorer la qualité de vie au travail, les collectivités territoriales doivent encourager les actions de temps d'échanges entre agents, les moyens d'informations sur la collectivité mais également sur les différents services et sur les actions mises en œuvre par la collectivité.

## **Les objectifs à atteindre**

Contribuer à la compréhension des projets et donner du sens au travail.

Valoriser le travail des agents, les initiatives et faire connaître les métiers du Service Public.

Favoriser l'écoute des agents et prendre en compte leur expertise d'usage.

Créer du lien entre les agents, développer un esprit d'entreprise, faire adhérer aux valeurs de la Collectivité.

## **Actions réalisées en 2022 et les années précédentes**

### **Organisation de forums et d'évènements**

Afin de tenir informé les agents de Cholet Agglomération et de la ville de Cholet sur le fonctionnement et les projets des deux collectivités, des outils sont mis en place comme :

- Intranet Dclic

- Journal interne Acteurs mag
- Forum d'Accueil des nouveaux agents
- Rencontres du midi, Semaine sportive, Semaine bien-être
- Cérémonie remise des médailles du travail et Arbre de Noël
- Réseau d'affichage interne
- Campagne de communication interne et externe "Fiers d'être fonctionnaires"

Ces différents outils permettent de :

- Contribuer à la compréhension des projets et donner du sens au travail
- Favoriser l'écoute des agents et prendre en compte leur expertise d'usage
- Créer du lien entre les agents, développer un esprit d'entreprise, faire adhérer aux valeurs de la Collectivité

Il est nécessaire d'optimiser les modes de communication en privilégiant les outils numériques et limiter les quantités d'impression des supports de communication.

## **Chiffres clés**

Réalisation des indicateurs en cours.

## **Les orientations**

Création d'un événement fédérateur type "L'aventure des territoriaux".

## **Eco-responsabilité**



## **Les enjeux**

L'éco-responsabilité désigne l'ensemble des actions visant à limiter les impacts sur l'environnement de l'activité quotidienne des collectivités. L'éco-responsabilité passe par de nouveaux choix de gestion, d'achats, d'organisation du travail, par des investissements et par la sensibilisation du personnel.

Sur notre lieu de travail comme à la maison, nous pouvons agir pour la protection de l'environnement. Une collectivité qui met en place une démarche d'éco-responsabilité va agir pour l'environnement, en préservant les ressources naturelles et en développant un lieu de travail plus respectueux, plus sain. Elle va également fédérer les services et le personnel en créant une dynamique entre les services et entre les territoires. Elle va également agir pour la solidarité sociale en favorisant le développement local et mettre en place des démarches de modernisation (paiement en ligne pour les services culturels ou les frais de scolarité).

## **Les objectifs à atteindre**

Depuis quelques années, les habitudes de consommation évoluent à grande vitesse et sont fortement influencées par la croissance notable du e-commerce. Cette évolution s'est

d'autant plus ressentie lors de la crise sanitaire de la Covid-19. C'est pourquoi, dans une démarche de modernisation des moyens de paiement, le Conservatoire a mis en place pour ses usagers la possibilité de payer en ligne les frais de scolarité et les locations des instruments, par l'intermédiaire de l'extranet usagers iMuse. Il est important de moderniser le service public en diversifiant l'offre des moyens de paiement pour les usagers, d'automatiser une partie de la chaîne comptable, de sécuriser les transactions et de réduire la consommation de papier pour les usagers.

Le développement des actions éco-responsables doit permettre de réaliser des économies et faire moins de gaspillage. Réduire les déchets, y compris le gaspillage alimentaire et privilégier l'utilisation de matériaux recyclés et recyclables. Réduire le nombre d'envois postaux sous enveloppe destinés à différents partenaires.

Développé à l'échelle intercommunale, le guichet numérique mutualisé permet :

- aux usagers (particuliers et des professionnels ) de déposer leurs demandes de travaux en ligne.
- d'éviter de mobiliser les agents sur des tâches à faible valeur ajoutée (copie et scan de plusieurs exemplaires de dossiers).
- de réduire l'usage du papier.
- que le traitement de la demande soit effectué uniquement via les outils informatiques.

Faire émerger des synergences pour rationaliser et mutualiser les procédures d'achat (gain de temps collectif, économie d'échelle) et permettre aux entreprises des territoires de connaître les modalités d'accès à la commande publique.

Il est important de valoriser l'engagement environnemental de la collectivité et d'informer les citoyens.

## **Actions réalisées en 2022 et les années précédentes**

### **Dématérialisation de l'application du droit des sols : ouverture du guichet numérique des autorisations d'urbanisme**

Le guichet numérique des autorisations a ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Les demandes d'autorisations peuvent se faire en ligne 7 jours sur 7, 24h sur 24 sur le guichet numérique.

Mise en œuvre de modules spécifiques pour plus d'efficacité dans l'instruction (transmission des consultations de services ) et pour la transmission des décisions en sous-préfecture.

Le premier module a été mis en place dans la continuité de ce guichet :

- d'un module interne qui permet aux services techniques d'être consultés dans le cadre de l'instruction de manière dématérialisée (module effectif depuis octobre 2022).

### **Action en faveur de la solidarité des territoires (groupement de commandes)**

Proposition de marchés en groupement de commandes au bénéfice des communes et des établissements publics du territoire pour la fourniture de marchés " clé en main " (analyse des besoins, rédaction des pièces des marchés, publicité, analyse des offres, attribution, veille sur l'exécution du marché).

En 2022, des groupements de marchés ont été effectués :

- Groupement de commandes pour la maintenance des matériels d'impression
- Groupement de commandes pour l'amélioration et entretien des espaces verts
- Groupement de commandes pour l'assistance à la passation de marchés d'assurances
- Groupement de commandes pour la prestation de géomètre et d'investigations complémentaires.

### **Éco-responsabilité en matière de communication et de protocole**

Une vigilance est apportée quant aux quantités commandées lors des réceptions au plus près de la réalité (analyse des besoins exprimés par les services), afin d'éviter le gaspillage alimentaire.

En 2021, remplacement des tasses et cuillères en plastique par du carton et du bois, et utilisation de gobelets et touillettes en cartons recyclables, à la place de leur version plastique qui n'existent d'ailleurs plus dans le commerce.

Commandes réalisées au plus juste lors de la création d'événements (café accueil, café gourmand...) et mise en place progressive du tri sélectif lors de l'organisation d'événements.

Démarche sur la définition du besoin au plus près du besoin initiée depuis 2015 au moins, améliorée d'année en année pour une maîtrise des dépenses et limiter le gaspillage alimentaire.

L'utilisation des articles exclusivement en carton s'est poursuivie sur 2022.

### **Éco-responsabilité " Journal Synergences hebdo "**

Dans le cadre de l'élaboration et de la distribution du journal Synergences, une grande vigilance est apportée sur la conception et l'impression des journaux. Les journaux sont imprimés sans sécheur afin de lutter contre le réchauffement climatique sur papier recyclés avec des encres végétales. Obtention du label Imprim'vert car cette impression est faiblement consommatrice d'énergie, n'émet pas de gaz à effet de serre et sans aucune consommation d'eau ni de produits chimiques.

Synergences contribue au tonnage et à la qualité du papier mis sur le marché via Citéo (écofolio et éco-emballage). Le recyclage du papier est également pris en compte, les lecteurs sont également informés par ce recyclage. Il est important de participer à l'économie circulaire de la filière papier. Les logos réglementaires " boucles papiers " sont apposés sur le journal.

Concernant la distribution des journaux, une distribution est faite au plus proche de la réalité du terrain. La démarche s'inscrit dans un axe de développement durable afin de préserver l'environnement et éviter un surplus de quantité. Synergences est déposé dans les boîtes aux lettres qui font l'objet d'un prélèvement régulier.

Synergences déclare annuellement la qualité et le tonnage de papier consommés.

#### Action territoriale :

Concernant la conception, l'impression et la distribution du journal Synergences hebdo, pas de nouveautés vis-à-vis de l'an passé.

Simplement, de septembre 2022 à juin 2023, le journal est conçu en 24 pages uniquement (au lieu des 24, 28 ou 32 pages) et toujours diffusé en 53 000 exemplaires/édition (36 n°).

+ Ajout des Journaux de l'orientation (en 2022 : 4 numéros imprimés mais seulement 3 distribués car annulation au dernier moment du Carrefour Orientation en janvier 2022) avec distribution sur Cholet Agglomération et Mauges Communauté (100 000 exemplaires/édition en mars et mai 2022 et 123 000 exemplaires en octobre : Carrefour Orientation).

#### Action interne :

Pas de changements là non plus. La seule nouveauté tient en l'envoi (en version dématérialisée) du journal Synergences hebdo aux Directeurs et Chefs de services de la Ville et de Cholet Agglomération, depuis janvier 2023, ce qui implique la réduction ou la suppression de quelques-uns des exemplaires (en version papier) distribués jusqu'alors.

A cela, on peut aussi ajouter les nombreux articles réalisés sur les sujets en lien avec le développement durable : PCAET, gestion des déchets, actions écolos dans les communes, éco pâturage, Valor 3E et consignes de tri, recyclage textile, Repair Café, etc.

### **Chiffres clés**

1299 demandes d'autorisations déposées à Cholet et 956 demandes d'autorisations transmises au service par les communes adhérentes. 285 demandes d'autorisations déposées via le GNAU sur cholet et 328 demandes d'autorisations déposées via le GNAU dans les communes

### **Les orientations**

Concernant la dématérialisation de l'application du droit des sols, l'archivage numérique est envisagé.

Poursuivre la dématérialisation au sein de la collectivité. Un technicien a été recruté.

Tous les documents RH sont dématérialisés.

Les achats sont réalisés en fonction des besoins exprimés par les services.

En 2023, il y aura de nouveaux groupements de commandes :

- groupement de commandes pour la fourniture et maintenance de logiciels de système d'information géographique
- groupement de commandes pour les travaux de signalisation horizontale et verticale et de pose de mobilier urbain

Volonté de recourir à l'utilisation de gobelets réutilisables à usage multiple marqués " Je m'appelle reviens ", confiés sur des manifestations pilotées en régie par les services avec l'objectif de ne pas utiliser de gobelets cartons (zéro déchet).

Concernant le paiement en ligne pour le Conservatoire, Le mode de paiement doit faire l'objet d'ajustements quant à la possibilité d'être effectuée à partir d'un smartphone ou d'une tablette.

Pour Synergences hebdo, à l'horizon 2025, évolution de la distribution à prévoir avec l'arrivée du « oui pub » en remplacement de l'actuel « stop pub ».

## Outils stratégiques



### Les enjeux

Les outils stratégiques d'une collectivité sont des ressources au service des élus et des directions, car ils permettent d'avoir une vue globale des enjeux, et de faire une analyse stratégique pour prendre des décisions efficaces.

La stratégie passe par trois grandes étapes indispensables: l'identification des objectifs à long terme, le développement du plan d'action pour atteindre ces objectifs, et l'implémentation de la stratégie.

### Les objectifs à atteindre

L'objectif est de maintenir le niveau de la marque Qualité Tourisme.

### Actions réalisées en 2022 et les années précédentes

#### Labellisation " Marque Qualité Tourisme " des Musées

Le personnel a été sensibilisé aux techniques d'économie d'énergie et les applique dans son travail quotidien (par exemple: tri sélectif, économie des lumières, piles rechargeables, affichage...).

Mise en place de mesures et équipements pour l'économie d'énergie: détecteurs de mouvements, cellule photo-électrique/ isolation performante / arrosage économique / ampoules basse consommation...

Dans la grille d'évaluation de la marque, deux critères entrent dans le cadre du développement durable.

L'établissement privilégie des produits issus de la production locale.

La première labellisation " Qualité Tourisme " a eu lieu en 2012, la 2ème en 2015 et la 3ème en 2018.

### Les orientations

Reconduction des mesures et actions en prévision de la prochaine labellisation " Qualité tourisme " qui aura lieu en 2023.

## Liste des actions de Cholet Agglomération

### SOMMAIRE – Fiches actions

#### I. L'économie en territoire Choletais

##### Soutien à l'agriculture

Soutien à l'agriculture (2 fiches)

##### L'économie et l'emploi sur Cholet Agglomération

##### Économie circulaire

Solutions partage

Plateforme de revente ou vente directe du matériel, d'outillage obsolète de la collectivité

##### Emploi et insertion

Faciliter le recrutement des entreprises

Animation de la plateforme emploi.cholet.fr

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Marchés réservés pour des prestations d'entretien des espaces verts :

Accompagnement des entreprises dans l'intégration des nouveaux collaborateurs

extérieurs au territoire

#### II- Développement du Territoire et mobilités

##### Aménagement urbain

Documents et opérations d'urbanisme :

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local

de l'Habitat (PLUi-H)

Politique locale de l'habitat

Opération Cœur de Ville

Eco-exemplarité de la ZAC du Val de Moine

##### Voierie et espaces publics

Gestion Intégrée des Eaux pluviales (GIEP)

*Intégration du végétal et des eaux pluviales dans les aménagements urbains*

Parking du Bosquet Parc Pérotaux

Quartier Favreau

Rénovation et mises aux normes lanternes d'éclairage et réduction du temps d'allumage

Mise en accessibilité des espaces publics

##### Déplacements

Politique Globale déplacement

Réseau ferroviaire

Renouvellement du parc de bus

Schéma 2 roues

Sensibilisation aux déplacements doux

Expérimentation de 2 communes de Cholet Agglomération sur la Mobilité Rurale

Optimisation de la desserte en bus

Développement de la multimodalité

##### Économie d'énergie et production d'EnR

Économies d'énergie au Conservatoire

Entretien et maintenance des équipements des bâtiments (chauffage, eau chaude, équipements électriques, etc)

Valorisation du biométhane

Étude pour l'installation d'une station BioGNV

#### III - Protection des ressources et des milieux naturels

##### Protection de l'environnement

Agir dans le domaine des déchets / Optimisation des déplacements)

Valorisation des boues de STEP

Contrôle des branchements d'eaux usées et eaux pluviales lors des cessions immobilières

Cycle de l'eau  
 Préservation des cours d'eau et des milieux aquatiques  
 La protection des captages d'eau potable : Aire d'Alimentation du Captage de Ribou  
 La protection des captages d'eau potable : Aire d'Alimentation du Captage de la Rucette  
 Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE)  
 Réduction des pertes d'eau sur le réseau de distribution par la télérelève des compteurs

d'eau

Amélioration de l'impact de la zone de Douets Jaunes à Somloire sur les cours d'eau

Parcs, jardins et paysages  
 Gestion différenciée et éco-responsable des espaces verts publics  
 Éco-pâturage des espaces verts  
 Mise en place d'abris et nichoirs pour la faune

Sensibilisation  
 Sensibilisation du jeune public à l'importance du végétal et à l'environnement  
 Éducation à l'environnement à la Maison de la nature  
 Alimentation durable en restauration collective / La qualité des repas  
 Alimentation durable en restauration collective / Gaspillage  
 Alimentation durable en restauration collective / Actions éducatives  
 Alimentation durable en restauration collective / la qualité des repas, limitation du gaspillage et des pertes, actions éducatives

Protection de la ressource pour l'eau potable : Actions de communication et de sensibilisation

Agir dans le domaine des déchets/Animation et sensibilisation  
 Accompagnement des entreprises dans les projets de développement  
 Information-sensibilisation de la population locale à travers la diffusion de reportages (vidéos, Cholet mag, Cholet.fr, réseaux sociaux)

#### **IV - Éducation, sport et culture**

##### Enseignement supérieur

Soutien aux étudiants  
 Soutien aux établissements  
 Carrefour de l'Oriente, des Métiers et de l'Entreprise  
 Maison de l'Oriente  
 Journal de l'orientation  
 Campus connecté de Cholet

##### Activités sportives et de loisirs

Projet Sportif Local (PSL)  
 Centre d'Initiation aux Sports de Plein Air (CISPA)  
 Anim'Sports  
 Apprentissage de la natation pour tous (Glisséo et Lysséo)  
 PPO - Parcours Permanent d'Oriente

##### Actions culturelles

La Lecture Publique  
 Enseignement artistique – réseau des établissements de l'Agglomération  
 Enseignement artistique - Rayonnement  
 Enseignement artistique - Médiation  
 Résidence d'artistes  
 Circuit du jeu à la Ludothèque  
 Espaces ludiques de la Ludothèque  
 Diffusion des archives historiques sur un site internet dédié  
 Actions de Médiation  
 Itinérances  
 La Folie Théâtrale à Interlude avec 50 comédiens amateurs

Réouverture de La Poursuite, espace de convivialité du théâtre Saint-Louis  
Gestion des collections du réseau des bibliothèques de Cholet Agglomération

Politique en faveur de la jeunesse

*Actions Jeunesse :*

Forum Jobs d'été - Jobs étudiants  
Festival les Z'allumés  
Les Super Choletais  
Le dispositif " Bourses Initiatives Jeunes "  
Le dispositif " Roulez Jeunesse "

**V – Vivre ensemble – Solidarité**

Le tourisme en territoire Choletais

Valoriser des produits locaux  
L'habitant au cœur de la stratégie

Préventions et sécurité des personnes et des biens

Apprentissage du vélo pour les élèves de cycle 3 d'école primaire de Cholet  
Agglomération

La qualité de l'eau sur les plans d'eau et sur les retenues  
Amélioration de la tranquillité publique – lutte contre les nuisibles  
Amélioration de la tranquillité publique – lutte contre les nuisances

Solidarité Communautaire

Rencontres intergénérationnelles  
Temps intergénérationnel  
Intergénérationnel  
Clubs " Coup de Pouce "  
Accès au livre et à la lecture pour les publics éloignés et empêchés, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville  
Gratuité d'accès des équipements pour les scolaires, pour les élèves des écoles primaires du territoire de Cholet Agglomération  
Tarification sociale / Aide financière " Chèque Eau "

Coopération et solidarité

Coopération avec la commune de Sao au Burkina Faso  
Coopération avec la commune d'Araya au Liban

**VI – Épanouissement de tous – politique de la famille**

Accompagnement des personnes âgées

Projet d'Établissements des résidences autonomie du CIAS  
Amélioration bâtiment et accessibilité  
Livret d'accueil des résidences autonomie  
Label " Amis des Aînés "  
Aménagement d'un jardin thérapeutique dans l'Unité pour Personnes Âgées Désorientées (UPAD)  
Création d'un jardin au Val d'Evre  
Projet d'établissement

Citoyenneté et vie de quartier

*Actions pour la vie dans les quartiers :*

Organisation annuelle des Rencontres Citoyennes  
Suivi de l'application TellMyCity  
Rubrique " Exprimez-vous "

Le Rallye Citoyen pour les Collégiens

*Accompagnement de la vie associative locale :*

Assises du mouvement associatif choletais  
Forum des associations  
Espace associations  
Comité d'Attribution des Avantages en Nature aux Associations (CAANA)

Mise à disposition de locaux aux acteurs de la société civile et rationalisation du foncier

Politique de la ville

Gestion Urbaine de Proximité (GUP) et participation des habitants dans les quartiers prioritaires

Santé publique

Politique de la santé : élaboration, animation, coordination et mise en œuvre des actions du Contrat Local de Santé

Pollinarium sentinelle ®

Cohésion sociale et lutte contre l'isolement

CTG

Partenariat avec l'ESAT ADAPEI 49

Accompagnement et suivi des Centres Sociaux

Réseau " enfants différents "

Jardinage / Potager aux Marmousets

" La Marmite conviviale "

Les découvertes du lundi

Construction de modulaires préfabriqués hors site en bois pour le Centre Social du

Verger

**VII – Vers une collectivité exemplaire**

Favoriser les achats durables

Utilisation de couches biodégradables

Clauses sociales et d'insertions professionnelles, clauses environnementales dans les marchés publics et marchés réservés

Économie circulaire

Ressources humaines

Contribution au bien-être des agents au travail

Plan de soutien à l'emploi

Développement du télétravail

Réunions participatives

Information des agents sur le fonctionnement et les projets de l'Agglomération et de la Ville de Cholet /Organisation de forums et d'évènements

Eco-responsabilité

Dématérialisation de l'application du droit des sols : ouverture du guichet numérique des autorisations d'urbanisme

Action en faveur de la solidarité des territoires

Éco-responsabilité en matière de communication et de protocole

Réalisation du journal Synergences hebdo

Outils stratégiques

Exploitation de la marque " Qualité Tourisme " des Musées

# Liste des actions des communes du territoire de Cholet Agglomération

Année 2022

## Liste des actions Développement Durable par commune de Cholet Agglomération

<b>Bégyrolles en Mauges</b>
Journée de ramassage des déchets
Mise en place d'un jardin solidaire et partagé
Remplacement des candélabres existants par des candélabres avec des éclairages à leds dans la rue de l'Abbaye et la rue du Bocage
Recensement des arbres de la commune par la commission Développement Durable, pour projeter les plantations à venir
Poursuite de la mise en séparatif du réseau unitaire de la rue de l'Abbaye et la rue du Bocage.
Repérage des fuites d'eau, et remédiation
Réalisation d'un chaudiou (chaussée à circulation douce) rue de la Quintaine
Mise en place d'un Comité de Pilotage 'Liaisons Douces' pour compléter les liaisons piétonnes existantes, et les connecter entre elles
Étude d'un plan vélo avec poursuite et complément du chaudiou de la rue de la Quintaine, de façon à relier l'Est et l'Ouest de la commune
Mise en place d'un complément de supports à vélos.
Poursuite de l'aménagement de la « Mare aux tritons » (réalisation du « coin des lutins », pour le goûter ; plantation d'arbustes à petits fruits à disposition des promeneurs)
Étude de la réfection d'un ancien lavoir, à intégrer dans un circuit pédestre, avec mise en valeur de la faune et de la flore.
Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire notamment dans les restaurations collectives : Les menus sont réalisés à partir de 80 % de produits bruts provenant le plus possible de producteurs locaux, un circuit court qui rayonne autour de 25 km. Une fois par semaine, comme le veut la réglementation en vigueur (la loi Egalim), un menu végétarien est servi. Tous les desserts sont faits maison.
Convention passée avec le SIEML, pour un audit énergétique du bâtiment de la salle des fêtes.
Réflexion avec notre conseillère en énergie (SIEML), sur l'ensemble des bâtiments de notre complexe sportif et culturel, au niveau énergétique : isolation, chauffage.
Lutte contre l'insécurité : mise en place de chicanes dans la rue de l'Abbaye et la rue du Bocage pour freiner la vitesse des véhicules.
Des réflexions autour du tri et du compostage ont été menées, avec formation du personnel du restaurant scolaire et des services techniques.
<b>Cernusson</b>
Rénovation de l'extérieur de la mairie
Plantation d'une dizaine d'arbres dont des espèces devenues plus rare
<b>Chanteloup-les bois</b>
Remplacement du chauffage de la Maison Commune des Loisirs
Création d'une zone de rencontre rue Aimé Tamisier la rue Charles de Gaule et la rue de la Bascule
<b>Cléré-sur Layon</b>
Plantation d'arbres dans un espace de loisirs
Diminution des horaires d'éclairage et enfouissement des réseaux avec le remplacement des lampes par des LEDS (démarrage en 2022 et fin en 2023)
Isolation de la mairie
<b>Coron</b>

Éclairage public éteint du 15/04 au 31/08
Utilisation des copeaux de bois dans les parterres et les jardinières
Zéro produits phytosanitaires dans le cimetière
Bio, circuit court et local au restaurant scolaire
Travaux de réhabilitation de la salle Saint Louis (changement d'ouvertures extérieures en PVC double vitrage, isolation intérieur murs et plafonds, chauffage aérothermie en remplacement du gaz)
Location d'illuminations de Noël en LED et réduction du temps d'éclairage
Robot de tonte terrain de foot
Création d'un chaussidou rue David d'Angers
Changement de la chaudière de la mairie
Création d'une maison de santé courant 2023 avec panneaux photovoltaïque sur la toiture

### La Plaine

Isolation de la mairie et changement des menuiseries

### La Romagne

Le chauffage dans l'ensemble des bâtiments communaux a été programmé sur une température maximale de 19 degrés. Les bâtiments inoccupés ne sont plus chauffés. Des programmes de chauffe sont mis en place selon les réservations. Certains bâtiments tels que la salle des sports, la salle polyvalente ne sont plus chauffés.

Un relevé des compteurs eau, électricité et gaz est réalisé de manière hebdomadaire dans l'ensemble des points de livraison (bâtiments et lieux publics) afin d'éviter les fuites mais également d'avoir un regard sur l'ensemble des consommations.

Modification le système d'éclairage public. Ainsi, l'éclairage public est dorénavant coupé à 21 h 30 et reprend le matin à 6 h 30. Une coupure estivale est également programmée du 1<sup>er</sup> mai au 31 août.

Projet éolien « Parc de Millepertuis » qui comportera 3 éoliennes sur la commune.

Des travaux de renouvellement du drainage complet du terrain de foot d'honneur ont eu lieu, avec la mise en place d'un système d'arrosage intégré relié à la réserve d'eau pluviale située à proximité. Le bassin de rétention récupère les eaux de pluie de tout le complexe sportif.

Aménagement d'un sentier pédestre reliant les derniers lotissements situés au sud-est de la commune au centre-bourg

La commune gère le service de restauration scolaire. Un système de gestion journalière des présences des élèves à la cantine permet d'avoir un nombre exact de repas fournis par le prestataire.

L'AdC est intervenu au sein de la commune afin de sensibiliser les élèves au non-gaspillage alimentaire et au tri des déchets.

Investissement de la commune sur divers infrastructures (création d'une aire de jeu sécurisée, tables de pique-nique en matériau recyclé, panneau de basket)

Organisation de moments festifs (accueil des bébés avec remise de cadeaux pour chacun, accueil des nouveaux arrivants avec remise d'un coffret et des documents propres à la commune, rencontre entre les élus romagnons et les professionnels)

Augmentation d'une nombre de caméras de vidéosurveillance

Le prestataire de la cantine scolaire travaille avec des producteurs locaux et propose un menu végétarien tous les jours

Mise en place d'un marché local hebdomadaire le mercredi matin.

Mise en place de l'application IntraMuros pour diffuser l'information en temps réel des actualités de la commune et dématérialiser les magazines communaux

### La Séguinière

Parcours écocitoyen. Chaque année, la commune propose le parcours éco-citoyen aux élèves de CM1 et de CM2. Se déroulant sur 2 ans, ce sont tous les élèves des 2 écoles qui bénéficient d'activités de civisme et de découverte de la nature, soit environ 150 enfants. Ce projet éducatif vise la découverte de la commune et du développement durable. Il repose sur le bien-fondé, l'éducation à la citoyenneté et au respect de l'environnement, la solidarité pour les élèves de la commune.

Entretien participatif du cimetière La Municipalité a mis en place un groupe de bénévoles qui contribuent activement à la mise en valeur du cimetière en désherbant certaines allées et les espaces entre les tombes. 4 matinées se sont déroulées dans l'année, entre mai et octobre. Utilisation de zéro produits phytosanitaires.
Chaque année, la commune met à disposition des habitants du compost gratuit afin de fertiliser leur jardin, plantations ou gazon. Le compost provient des déchets verts broyés, issus de la taille effectuée par les agents, ainsi que de la transformation des déchets du composteur du restaurant scolaire
la Municipalité propose chaque année la vente de bois de chauffage aux habitants pour leurs besoins de chauffe. Il s'agit d'essences variées -chênes, hêtres, saules, aulnes...- récupérées lors des différents chantiers d'élagage réalisés par la commune.
Éclairage public : extinction dès 21h et l'allumage des candélabres à compter de 6h30 > devrait générer une baisse de la dépense envisagée d'environ 28 000 €. Cette démarche déployée déjà progressivement depuis 2006, cumulée avec le remplacement systématique des lampes énergivores par des dispositifs à LED a réduit de plus de moitié la consommation en 15 ans.
Autres pistes d'économie dans l'utilisation des bâtiments communaux : pour l'électricité - Température ambiante 18,5° - Position nuit dès 17h00 dans les écoles et 18h00 à la mairie - Equipements sportifs vestiaires à 14° - Eclairage grands équipements sportifs éteints dès la fin des entraînements et compétitions Pour le gaz - Température ambiante 18,5° - Baisse de la température de l'eau chaude dans les douches dans le respect des contraintes sanitaires...
Restaurant scolaire : bio, circuits-courts et compostage : les cuisiniers travaillent essentiellement avec des produits bio, locaux et de saison, le récent agrandissement des cuisines inclut 1 réserve sèche, 2 chambres froides et 1 chambre de surgélation, plus pratique et plus rapide en respectant la marche en avant. Grâce à ces équipements, certains produits sont livrés désormais 1 fois par semaine contre 3 auparavant. les restes dans l'assiette sont pesés chaque jour et le chiffre est affiché à l'entrée du réfectoire. Lancement d'une campagne de sensibilisation sur le gaspillage avec affichage et challenge
Mise en place d'un container de recyclage de masques à usage unique
Plantations d'arbres par les élèves de la commune
Nouvel atelier technique de stockage : un bâtiment exemplaire d'un point de vue environnemental. L'électricité produite par ses panneaux photovoltaïques est injectée dans le réseau public. La consommation propre du local est minime et ne permet donc pas d'autoconsommer cette énergie solaire. Le bois est le matériau principal, le chantier a ainsi été sec, sans eau ni béton (hormis pour la plateforme béton)

#### **La Tessoualle**

Lotissements en gestion intégrée des eaux pluviales : toutes nouvelles constructions est en GIEP, y compris les opérations privées
Développement de l'éco-pâturage sur une vingtaine de sites
Mise en place en cours d'éclairage basse consommation dans tous les bâtiments publics
Rénovation du chauffage dans une salle de sport
Rénovation des ouvertures sur la moitié de l'école publique
Baisse des températures dans les salles : salle de sports à 15 degrés, autres bâtiments à 18 degrés

#### **Les Cerqueux**

Extinction totale de l'éclairage public, y compris les points permanents, du 1er mai au 31 août et diminution du temps d'éclairage le reste de l'année. Allumage à 6h30, extinction au lever du jour ; allumage au coucher du soleil jusqu'à 22 heures en laissant uniquement 7 lanternes permanentes.
Installation, par l'Agglomération du Choletais, d'un composteur pour le restaurant scolaire.
Participations à divers groupements de commandes : - Formation du personnel - Contrôle de sécurité des aires de jeux et du mobilier sportif - Mutualisation du matériel - Logiciel de gestion des arrêtés de circulation.

#### **Le May sur Evre**

Introduction d'arbres et d'arbustes sous forme de micro-forêts urbaines
---

#### **Lys Haut Layon**

Développement de l'éco-pâturage
---------------------------------

Élaboration d'une charte de la transition écologique
<b>Maulévrier</b>
Gestion des déchets dans les salles communales : accompagnement au tri (installation de matériel adapté) et sensibilisation aux bonnes pratiques de gestion des déchets.
Achats de 2 Vélos électriques en vue des déplacements intramuros des agents et 1 Mini bus électrique pour l'utilisation principale des trajets des enfants « cantine – école » et pour le pôle enfance.
Travail autour du projet d'amélioration des déplacements, en privilégiant les déplacements doux (Elargissement ou effacement de trottoirs, Traçage de bandes cyclables, Sens de circulation, Organisation du stationnement, Chaucidou, Rues réservées aux piétons et cyclistes, Accès aux commerces pour les automobilistes et les livreurs, Conclusions de la carto-partie de « Tous à vélo », Essais avec de la signalisation provisoire.)
Partage d'expériences entre communes sur le thème de l'éco pâturage
Eclairage public : - Passage de 44 points d'éclairages permanents en éclairage temporaire. - Extinction à 21h et coupure complète de début Mai à fin Août. - Reste 2 points d'éclairages permanents à l'entrée du Château.
Sensibilisation à la culture et au jardin : Création d'une fresque et carré au Potager du Château Colbert
Projet de requalification des rues traversières du centre bourg : - Réaménagement de la voirie faisant apparaître quelques pavés. - Création de mini-fosses plantées. - Effacement des réseaux aériens.
Changement des ouvertures (portes et fenêtres) du Presbytère,
Installation d'un panneau d'affichage numérique en lieu et place du panneaux « papiers ».
<b>Mazières en Mauves</b>
Eclairage public éteint de la mi-mai à la fin août et diminution des plages horaires d'éclairage
Zéro Phyto, désherbeur thermique et mécanique
Deux éco pâturage et agrandissement
Gestion des eaux de pluies (parking drainant et espaces verts filtrants)
Actions en faveur des économies d'eau
Lutte contre le gaspillage alimentaire (portions des repas servis adaptés aux enfants, mise en place d'un composteur avec pesage des déchets chaque semaine)
Accessibilité des bâtiments publics et travaux de voirie chaque année
Pose d'un destratificateur dans la salle de cantine pour réutiliser l'air chaud stocké en hauteur et augmenter le confort thermique
Pose de volets roulants électriques dans les salles du bâtiment périscolaire et de la cantine pour se protéger de la chaleur l'été
Installation d'un préau sur la cour du bâtiment périscolaire pour se protéger de la chaleur l'été
19 % de produits bio sont servis à la cantine et développement de l'approvisionnement en circuit court
Accompagnement par le GABBANJOU pour la mise en œuvre de la loi EGALIM
Journée citoyenne en 2019 avec ramassage des déchets sur la commune et nettoyage des espaces verts par les adultes
Dématérialisation et télétransmission des actes (délibérations, arrêtés, budgets, autorisations d'urbanisme...)
Signature avec le SIEMM d'une convention d'accompagnement par un conseiller en énergie partagée pour la gestion de l'énergie sur la commune
Gestion intégrée des eaux pluviales dans la 3ème tranche de la ZAC du Pré de l'Île sur 3 ha (GIEP à la parcelle et aussi GIEP sur le domaine public)
Paramétrage des impressions en noir et blanc et utilisation de brouillons
<b>Montilliers</b>
Un groupe de bénévoles travaille avec les agents municipaux régulièrement (toutes les 3 semaines) à l'entretien du cimetière.
Diminution de la plage horaire de l'éclairage public

Programmation à distance (appli) du système de chauffage et régularisation de température (bâtiments communaux)
Réhabilitation des anciens vestiaires de football et salle de réception en réalisant un club house
Fêtes des associations le 1 <sup>er</sup> juillet 2022
Action en faveur de l'emploi : transmission des offres des entreprises locales pour le recrutement de personnel sur l'application mobile (Cityall ou le panneau d'information lumineux)
En interne, diminution des impressions, dématérialisation : adhésion à @ctes réglementaires, actes des états civils numérisés
Groupement de commandes : adhérent du Cèdre

<b>Nuillé</b>
Utilisation d'un désherbeur thermique
Construction d'un lotissement communal avec instauration de la GIEP
Extinction de l'éclairage public (instaurée en 2021) : nouvelle réduction des plages horaires
Lauréat en 2022 de la 1 <sup>ère</sup> Fleur au titre du Concours Régional des Villes & Villages Fleuris des Pays de la Loire
Reprise en régie directe des activités « Enfance » (accueil périscolaire/accueil de loisirs/restauration scolaire) depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2023
Instauration d'un Conseil Municipal des Jeunes

<b>Passavant</b>
Diminution des horaires d'éclairage public

<b>Saint Christophe du Bois</b>
Obtention du Label RSE Lucie26000
Création d'une commission développement durable
Institution d'un petit déj' trimestriel qui est un moment d'échanges et d'informations
Lancement d'un café-citoyens qui est une demi journée de travail sur des projets, réflexions avec élus et citoyens dans un moment de rencontres conviviales
Sondages et enquêtes de satisfaction sur les services : cantine, périscolaire, vidéo-protection
Enquête autour de la Qualité de Vie au Travail pour les agents et les élus du conseil municipal
Lancement du forum des associations lors de la fête de la musique
Organisation de rencontres avec les associations pour travailler ensemble sur l'amélioration de nos engagements Développement Durable
Diminution de la pollution lumineuse pour la biodiversité en cours et rattrapée par l'aspect économique
Installation de la vidéo-protection pour sécuriser le bourg

<b>Saint Léger sous Cholet</b>
Création de la première zone d'éco-pâturage sur la commune
Recyclage des mégots de cigarettes
Création d'une liaison douce entre Saint Léger sous Cholet et La Séguinière pour relier les deux communes au niveau de la zone des Grands Bois
Régulation des chauffages et de la production d'eau chaude
Rénovation (isolation, changement des menuiseries, réseaux de plomberies et diverses alimentations électriques) de l'ancien bureau de poste pour accueillir la Maison des Assistants Maternels, pour répondre à un besoin de garde d'enfants
Article de prévention santé dans chaque bulletin municipal, relais des infos santé
Compostage et lutte contre le gaspillage alimentaire ainsi que l'approvisionnement d'une partie des produits en bio ou circuit court
Poursuite du remplacement des lampes par des LED, détecteurs de mouvements

<b>Saint Paul du Bois</b>
Zérophyto sanitaires dans le cimetière, les allées ont été enherbées
Économies d'énergie par la pose de rideaux isolant à la bibliothèque

Éclairage public, réduction des horaires (extinction à 21h)
Plantations d'arbres
Soutien au festival de musique en août par la limitation des déchets

<b>Somloire</b>
Économies d'énergie dans les bâtiments communaux (changement du mode d'éclairage dans les bâtiments publics avec passage au LED)
Changement de l'éclairage public (certains lampadaires sont passés au LED)

<b>Toutlemonde</b>
Projet citoyen d'aménagement d'une zone communale non exploitée en zone naturelle en privilégiant l'installation d'insectes pollinisateurs
Projet citoyen (choisi par les habitants) d'aménagement d'une zone communale avec des arbres ou grands arbustes fruitiers naturels (châtaigniers, noyers, guigniers, noisetiers) ou rares (cognassiers)
Visite avec le Conseil Municipal des Enfants du centre de la SPA
Semaine sécurité routière avec l'école (parcours) encourageant la pratique du vélo.
Participation de l'école à la cérémonie du souvenir du 11 novembre.
Diminution des horaires de l'éclairage public
Finalisation du Sentier de la Reine des Prés
Création d'une liaison douce pour accès au centre-bourg historique.
Mise en autonomie du composteur cantine par l'AdC et le CPIE
Journée de ramassage des déchets
Projet citoyen « Recyclons les masques » (projet choisi par les habitants) qui consiste à mettre en place des collecteurs de masques faciaux dans trois lieux privilégiés
Mise en autonomie du compostage déchets verts par le CPIE
Mise en place de robots de tonte pour le terrain de foot.
Achat d'une tondeuse autoportée avec mulshing.
Matinée broyage des déchets avec l'AdC.
Mise en place d'une collecte des portables usagés avec la Poste.
Projet d'isolation et d'aménagement de la salle des sports.
Poursuite des actions d'un service civique en faveur de la jeunesse et des retraités.
Installation d'une boîte à livres
Création d'un parcours Baludik (jeu de pistes sur portable) avec l'AdC
Nouvelle aire de jeux dans le lotissement « Les jardins du Trézon ».
Itinérances : concert Harpe en Cor avec les scolaires.
Animations autour du Contre La Montre du championnat de France de cyclisme le 23 juin passant à Toutlemonde.
Manifestations « La culture vous veut du bien »
Installation de 2 figurines « Enfants » pour faire ralentir les voitures.
Mise à disposition de zones humides communales à un agriculteur
Intégration de créateurs dans le marché mensuel (avec une journée dédiée au marché de septembre)
Randonnée pédestre gourmande permettant de connaître la commune.
Création en entrée de bourg d'un support d'affichage pour les manifestations associatives et communales.
Aménagement d'une nouvelle aire de pique-nique.
Installation d'une poubelle bi-sélective et de poubelles « jaunes »

<b>Trémentines</b>
Isolation de plusieurs classes dans l'école
Régulation du chauffage dans le dojo et dans la salle des Mauges
Réduction des plages horaires de l'éclairage public
Zéro phyto / écopaturage / plantation de vivaces
Mise en place d'un chaudière rue Maurice Ravel
Restauration de deux mares en lien avec le SMIB

Manifestation bougez-roulez afin de promouvoir la mobilité.
Suivi de l'ADAP
Restaurant scolaire : circuits courts + produits biologiques
Marché tous les mercredis matins

<b>Veziens</b>
Mise en place de plusieurs zones d'écopaturage
Création d'une liaison douce entre le lotissement Le Château et le site de la Coulée des Douves
Éclairage LED salle de sports
Ecole de l'Evre a obtenu le label éco-école
Installation de nouveaux plafonniers avec éclairage LED à l'école maternelle
Remplacement du bac à sable de la cour de l'école publique par de la terre pour création d'un potager
Défi anti-gaspillage à la cantine scolaire
Mise en place d'un composteur à destination du restaurant scolaire et ALSH/Périsco
Poulailler mise en place à l'école (diminution des déchets)
Intégration de l'aspect écologique dans le PEDT (Projet Educatif Territorial)
Actions de sensibilisation auprès des enfants (ambassadeur du tri,...)
Modification des conditions d'éclairage public avec diminution des horaires d'éclairage et coupure de l'éclairage public en période estivale avec suppression des points dits permanents
Passage des points d'éclairage public progressivement en LED
Tenue d'une matinée citoyenne chaque année (ramassage des déchets, nettoyage de la commune,...)
Valorisation des produits locaux (marché hebdomadaire le mardi) et marché de producteurs le dimanche
Dématérialisation accrue (Limiter les impressions...)
Fête de la musique et diverses fêtes (utilisation écocup...)
Mise en place de nouveaux robots de tonte (Utilisation technique de Mulching permettant de ne plus ramasser l'herbe et de fortifier le gazon, moins d'arrosage,...)
Désherbage vapeur – zéro phytosanitaire
Installation de deux sanisettes avec gestion et économie d'eau
Récupération eau de pluie par les utilisateurs des jardins communaux
Acquisition d'un véhicule électrique
Déploiement en cours de l'installation de poubelles sélectives

<b>Yzernay</b>
Matinée citoyenne pour la collecte de déchets (1ère édition avec la participation du foyer des jeunes)
Rénovation de l'éclairage de la salle de sport avec l'installation de luminaires LED

## **Annexes**

- **Fiches Actions de Cholet Agglomération**
- **Descriptif d'actions des communes de Cholet Agglomération**